

Développement territorial
Tata entre marginalisation et espérance

P10



Aziz Akhannouch lors de sa récente visité à Tata.



Véhicules M rouge

AU SECOURS, LA GABEGIE KLAXONNANTE REVIENT !

P6

+ Votre Supplément **FÊTE DU TRÔNE**

du **Canard Libéré** (Les cahiers) **Le Roi éclairant et clairvoyant** EUGÈNE EBODÉ



MOHAMMED VI
Le Roi entreprenant

Mohamed Boudrika

FUITE ET FIN

P12



L'homme d'affaires interpellé en Allemagne.

L'entretien -à peine- fictif de la semaine

Abdelmadjid Tebboune



Les Algériens ne peuvent pas avoir pire que moi...

P27



La ministre de l'Economie et des Finances Nadia Fettah Alaoui.

Scandale Samir Et si le Maroc poursuivait Al Amoudi pour faillite frauduleuse !

P7



PLUS DE 50% DE MAROCAINS NE VOYAGENT PAS CET ETE FAUTE D'ARGENT

J'AI UN EXCELLENT PLAN POUR LES VACANCES

LA TURQUIE ?

BRONZER À LA MAISON...

Boudali

PASS ROAMING

Maroc
Telecom 

DOUBLE SOLDE INTERNET POUR LES CLIENTS *78



6 **Go** **+** **2^H** **+** **200^{SMS}**
~~3Go~~

200^{DH}



OFFRE VALABLE JUSQU'AU 29 AOÛT 2024



Confus de **CANARD**



LE SYMPTÔME BOUDRIKA

Fin de cavale pour Mohamed Boudrika. Le président du Raja est tombé le 17 juillet à Hambourg en Allemagne où il a débarqué en provenance des Emirats-arabes unis pour rencontrer le coach allemand de l'équipe Josef Zinnbauer qui pourrait céder, au vu de ce fait divers pour le moins spectaculaire et de la crise financière où se débattent les Verts, céder aux sirènes d'un nouveau club.

Mal en a pris à Boudrika. Objet d'un mandat d'arrêt lancé par les autorités marocaines pour son implication présumée dans une affaire de faux et usage de faux en relation avec son business immobilier, le passager n'a pas pu franchir les portes de l'aéroport. Celui qui a longtemps nié être en état de fuite, arguant qu'il s'est rendu à l'étranger dans le cadre d'un séjour médical sera interpellé par la police aux frontières allemande qu'il n'a pas réussi à dribbler. Mise en garde-à-vue immédiate du suspect dans l'attente de son extradition au Maroc.

La nouvelle, qui s'est répandue comme une traînée de poudre, a fait vaciller sur ses bases le club-phare de Casablanca. Ce n'est pas là le scénario rêvé pour un club qui venait de remporter un double sacre, championnat et coupe du Trône, et qui se préparait pour conquérir de nouveaux titres notamment à l'échelle continentale.

Dans sa future nouvelle pension, la prison de Oukacha, Mohamed Boudrika, qui a été viré de la chefferie du Raja dans la foulée de son arrestation, ne sera pas dépaycé.

Il tiendra compagnie à une petite sélection d'anciens dirigeants du football national : son prédécesseur à la tête du Raja, Abdelaziz Badraoui, expédié à l'ombre pour son implication présumée dans une histoire de gestion locale à Bouznika liée à l'activité de son groupe spécialisé dans la collecte des ordures, l'ex-patron du WAC Saïd Naciri déchu, quant à lui, pour trafic international de drogue dans le cadre de l'affaire dite « Escobar du Sahara » et le président de l'Olympique de Safi Mohamed El Haidaoui condamné à de la prison ferme dans le fameux scandale de la revente au marché noir des billets gratuits du mondial du Qatar. Ce n'est pas seulement le foot qui rassemble ces figures en délicatesse avec la justice. Elles ont un autre dénominateur commun, la politique. M.M Naciri, Boudrika et El Haidaoui ont décroché des mandats électifs, au parlement et dans la démocratie locale. Une affaire encore plus grave qui interroge les critères adoptés par les partis pour intégrer les institutions politiques. Ce mélange des genres, politique et foot, aux antipodes du sport et ses valeurs nobles, sert souvent à ses bénéficiaires de couverture à leurs micmacs et autres trafics. Naciri, El Haidaoui, El Badraoui, Boudrika ! Cela fait franchement beaucoup de détenus dans la sphère du ballon rond et leurs agissements condamnables ternissent non seulement l'image de leurs clubs mais aussi celle du football national.

Ces affaires sont l'expression d'une dérive dans le choix des hommes et la gestion des responsabilités dans le domaine du sport. Elles font

également désordre à l'heure où le Maroc commence à installer son leadership sur la scène footballistique africaine dans le sillage de son épopée lors du mondial du Qatar et se prépare à accueillir la CAN 2025 et le mondial 2030. On était en droit d'attendre des nouvelles plus flatteuses.

Pour des clubs aux origines militantes, à l'instar du Raja et du WAC, fondées par des grands noms du nationalisme, force est de constater que l'évolution est catastrophique à cause d'une relève indigne de l'héritage historique des pères fondateurs. A ceux qui venaient de quelque part ont succédé au cours de ces dernières années, via des méthodes opaques, une kyrielle de profils obscurs qui ne viennent de nulle part, à l'image de Boudrika et Naciri. En fait, ces derniers et leurs semblables ne sont au fond que les symptômes d'un écosystème footballistique malade de sa mauvaise gestion et

de sa médiocrité. Alors, ils en profitent pour mettre la main sur des clubs historiques au palmarès riche, qui ont décroché plusieurs titres de champions, soulevé bien des trophées au Maroc et ailleurs et fait émerger des talents inoubliables... Ces clubs forts d'une histoire glorieuse, un capital inestimable desservi souvent par une gouvernance boiteuse et opaque, sont bradés hélas au premier venu auréolé d'une réputation de nabab qui pèse plusieurs milliards en cash.

En Europe où les clubs sont gérés comme des entreprises selon les règles du management moderne, les présidents sont élus essentiellement sur la base de leur programme d'action et les objectifs de performance sur lesquels ils s'engagent auprès des actionnaires. Au Maroc, ils sont sélectionnés en fonction de leur assise financière en espèces et leur capacité à

financer l'achat de joueurs qu'ils s'empressent de revendre souvent dans des circonstances opaques dès qu'ils commencent à montrer des qualités de jeu. Sous-développé et très peu compétitif, le championnat national est à l'image de ces pratiques qui plombent sa performance, découragent les sponsors et empêchent sa modernisation. De nombreux clubs de la première division continent à refuser de se constituer en société anonyme, alors que loi n° 30-09 promulguée en août 2010 les y oblige, pour éviter justement de rendre publics leurs comptes...

L'assainissement du foot national et sa restructuration ont entraîné plus que de raison. Il est temps que les autorités de tutelle rompent avec cette situation de laxisme qui compromet l'essor du sport le plus populaire. Ce n'est pas seulement le chantier des infrastructures que le Maroc doit réussir en perspective du mondial 2030 qu'il co-organise avec l'Espagne et le Portugal. Il est aussi appelé à engager dès maintenant, dans l'exigence et la fermeté, celui de la reconstruction de ses clubs de football et barrer la route aux champions des micmacs qui salissent son image. C'est la condition sine qua non pour jeter les jalons d'un foot performant et compétitif. ▶

L'assainissement du foot national et sa restructuration ont entraîné plus que de raison. Il est temps que les autorités de tutelle rompent avec cette situation de laxisme qui compromet l'essor du sport le plus populaire.





Côté BASSE-COUR



Balnéaire du peuple

Oued Merzeg, une plage d'égout



Un scandale qui révèle un certain laissez aller et l'irresponsabilité de certains.

Des vidéos ont circulé le week end dernier montrant des rejets d'eaux usées se déversant directement sur le rivage de la plage populaire de Oued Merzeg à Dar Bouazza (Casablanca) où se baignaient une foule d'estivants. Cette séquence nauséabonde fait scandale surtout

que des micro trottoirs réalisés sur place ont fait négativement réagir quelques vacanciers choqués. Lun d'eux, une touriste étrangère, a fini son commentaire sur « c'est sans doute la dernière fois que je mets les pieds au Maroc. » Bravo, on voudrait faire fuir les touristes qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Sans parler des dégâts écologiques induits par cet acte criminel. Ce n'est qu'au lendemain de la circulation de cette vidéo ravageuse que la Lydec s'est manifestée avec un communiqué, accompagné de photos, faisant état de sa mobilisation, en collaboration avec «les autorités» pour «intercepter ces rejets et en déterminer l'origine.» Les investigations menées par le délégataire de Casablanca, ont conclu, ajoute le communiqué, que « des branchements illicites sur le réseau de desserte des eaux pluviales étaient à l'origine de ces rejets. » Les soupçons se portent sur les résidences situées alentour. " Les dispositions nécessaires seront prises à l'encontre des contrevenants responsables de ces branchements illicites à l'origine de cette pollution", conclut le communiqué de Lydec qui dit avoir procédé à l'obturation de deux collecteurs d'eaux usées. Les coupables seront condamnés à se baigner dans une mer de déchets liquides?

Grogne du personnel soignant Le gouvernement lâche du lest et désamorce la crise...

Le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Ait Taleb, a signé dans l'urgence, mardi 23 juillet, un accord entre le ministère et les syndicats du secteur de la santé, sur délégation du chef du gouvernement, Aziz Akhannouch. Cet accord, qui prévoit augmentation mensuelle de 500 DH pour les infirmiers et de 200 dirhams pour le personnel administratif et technique, à partir du 1er juillet 2024, que l'UMT rejette, a permis de désamorcer la crise qui commençait à bien s'installer dans le secteur de la santé publique avec les grèves à répétition des médecins et des infirmiers. Du lundi 22 au vendredi 26 juillet, une nouvelle grève allait en effet être décrétée dans tous les hôpitaux du pays. Ces journées d'action syndicale étaient prévues, hormis les services des urgences et de la réanimation, dans l'ensemble des CHU, la direction centrale, les délégations régionales et autres centres sanitaires. Ces débrayages, qui gagnent en intensité dans un secteur aussi névralgique ajoutent au malaise ambiant aggravé par l'année blanche qui se dessine à cause du mouvement de contestation des étudiants en médecine et pharmacie qui ont boycotté les examens de fin d'année en guise de protestation contre la réduction du cursus académique de 7 à 6 ans. Le gouvernement aurait pu faire largement l'économie de ce bras de fer préjudiciable à la protection sociale et à régler le problème chronique de la pénurie des médecins. Vivement un remède contre l'imprévoyance politique ! Le gouvernement n'en a pas encore fini avec les corporatismes. Il doit encore sortir son chéquier pour calmer les ardeurs des greffes qui paralysent depuis le début de l'année les tribunaux et les juridictions du pays. Le Maroc connaît des grèves en série, plus nombreuses et intenses, qui sont principalement liées à des revendications financières sur fond d'inflation. L'année 2024 n'est pas seulement caniculaire. Elle compte parmi l'une des plus agitées, rythmée par plusieurs mouvements sociaux déclenchés dans divers secteurs de la fonction publique.



La grogne sociale gagne de plus en plus de secteurs.

QS World University Ranking L'UM6P de Rabat sauve la mise aux universités marocaines

Le QS World University Ranking, qui livre le classement des universités au monde, a été très peu flatteur pour l'enseignement supérieur marocain. Dans son rapport rendu public le mercredi 4 juin 2024, la liste des meilleures universités au monde pour l'année 2025 compte plusieurs établissements africains qui sont principalement égyptiens et sud-africains. Le Maroc est représenté dans ce palmarès par une seule université : l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) de Rabat, classée 29ème. Cet établissement d'excellence, fondé en 2017 par le groupe OCP, sauve la mise aux universités marocaines surtout du secteur public qui sont appelés à se remettre en cause et revoir leur méthodes de travail. Dans l'élaboration de son classement, le QS World University Ranking, l'un des trois classements majeurs d'universités dans le monde, a pris en compte 9 indicateurs pour attribuer ses scores : la réputation académique, le degré d'insertion professionnelle et le taux d'employabilité des diplômés, le nombre de citations dans des revues scientifiques, le nombre d'enseignants par rapport au nombre d'étudiants et le développement durable. A ces six premiers critères s'ajoutent trois autres qui déterminent l'internationalisation de l'établissement : le volume d'étudiants internationaux, la proportion d'enseignants internationaux et l'existence d'un réseau international de recherche.



Une université nouvelle génération.

Doyen allergique au keffieh Un geste qui cache des choses peu avouables?



Le doyen demandant à l'étudiante d'enlever le keffieh.

L'affaire du doyen de la faculté des sciences de Ben M'sik à Casablanca, Mohamed Talbi, qui a refusé de remettre le 13 juillet un prix à une étudiante à l'École supérieure de technologie (EST) de Casablanca, en raison d'un keffieh jeté au-dessus de la toge de diplômée en signe de solidarité avec le peuple palestinien n'en finit pas de susciter des vagues et surtout des questions. Dans un pays très sensible à la souffrance des Palestiniens et dont la population a dans de multiples manifestations dénoncé les crimes de guerre du sionisme criminel, une telle attitude ne pouvait pas passer. Les professeurs de l'EST ont été les premiers à dénoncer dans un communiqué cet acte scandaleux qu'ils ont porté sur la place publique en témoignant leur solidarité avec l'étudiante. Si l'intéressé a pris le risque de commettre ce geste, immortalisé dans une vidéo qui a circulé à grande échelle, qu'il

savait à l'avance très choquant, et lui attirerait les foudres de tous, c'est qu'il avait des raisons sérieuses pour le faire. Surtout que le port de keffieh y compris dans des pays occidentaux qui comptent parmi les sionistes les plus actifs par des lauréats de grandes universités n'a pas suscité pareille allergie de la part du corps professoral ni administratif. Le geste de ce doyen, qui a suscité une grande vague d'indignation sur les réseaux sociaux et dans les milieux politiques, est celui de quelqu'un qui a manifestement très peur de mécontenter les milieux qui sont hostiles à tout ce qui est palestinien et pro-palestinien et qu'ils assimilent systématiquement à de l'antisémitisme... Reste à connaître la relation qui lie éventuellement ce doyen anti-palestinien à ceux à qui il a fait plaisir au détriment de la cause d'un peuple victime du génocide le plus horrible de l'histoire contemporaine... Affaire à suivre.



Côté **BASSE-COUR**



Maroc-Argentine L'Albiceleste s'incline après un match très agité



Un match très perturbé par des erreurs d'arbitrage flagrantes...

Le Maroc n'est pas passé loin de la victoire face à l'Argentine lors du premier match du groupe B dans le tournoi des JO de Paris. La rencontre, qui s'est déroulée le mercredi 24 juin 2024 à Saint-Etienne, s'est soldée par deux buts partout après une égalisation argentine au bout du bout d'un temps additionnel à rallonge qui a énervé les supporters marocains.

Alors que les Lions de l'Atlas menaient 2-1 après un doublé de Soufiane Rahimi (45e+2, 51e) et une réduction du score de Giuliano Simeone (68e), l'arbitre suédois de la rencontre, qui a

commis plusieurs erreurs au détriment de l'équipe marocaine, a annoncé en fin de match un temps additionnel de 15 minutes. Un record et pas seulement olympique ! Si les joueurs de l'Albiceleste ont explosé de joie, les supporters marocains, venus en force soutenir leur équipe, ont eu du mal à digérer ce qui leur semblait être une grosse injustice. Ils ont eu le sentiment que l'arbitre leur a volé la victoire. Résultat : Plusieurs gobelets ont volé sur la pelouse, des fans ont envahi le terrain. Ces tensions ont poussé les joueurs de Javier Mascherano à regagner rapidement les vestiaires alors le coup de sifflet final n'aurait pas été donné. Sur le site officiel des Jeux olympiques, la rencontre apparaît encore comme "interrompue".

Dans la confusion la plus totale, alors qu'on pensait que l'arbitre mettrait un terme à ce match, il n'a visiblement fait qu'envoyer les deux équipes au vestiaire à cause de l'agitation qui montait dans les tribunes... Presqu'une heure et demie après le deuxième but argentin, le match n'est officiellement pas terminé. Il est seulement suspendu... La confusion est grosse. Totale. Le score final annoncé sera de (2-1) en faveur du Maroc, le but de l'égalisation argentine ayant été annulé par la VAR pour hors-jeu. Le Maroc sauvé par la vidéo ! Quel match ! Aux dernières nouvelles, la fédération argentine de football a déposé une plainte contre le Maroc auprès de la FIFA suite aux incidents survenus qui ont émaillé ce match qui restera dans les annales footballistiques. La faute à ce "foot-u" arbitre qui mérite plus qu'un carton rouge...

Tourisme ALISITT élit son nouveau bureau

L'association des lauréats de l'institut international de tourisme de Tanger (ALISITT) a tenu samedi 20 juillet 2024 son assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire, en présence du directeur de l'ISITT Adnane Afquir. En plus de la présentation du rapport moral et du rapport financier qui ont été adoptés à l'unanimité tout comme les nouveaux statuts qui ont fait l'objet d'un débat constructif, les membres ont procédé à l'élection du nouveau bureau. Après avoir déroulé son bilan, le bureau sortant, qui agissait sous la houlette de Abdelaziz Benami, a passé le flambeau à la nouvelle équipe élue par l'assemblée et qui a exprimé sa détermination à consacrer ses efforts pour « faire avancer des projets structurants pour l'ISITT et ses lauréats. »



Une association au service du tourisme et de ses lauréats.

La composition du nouveau bureau :

-Yahya El Abbassi : président
-Abdallah Laatiris : président Délégué
-Adnane Afquir : vice-président
-Aziz Benami : vice-président
-Younes Dbibirha : secrétaire général

-Fatima Zohra Amiri : secrétaire générale adjointe
-Jaafar Lakhsassi : trésorier
- Chaimaa Kerroum : trésorière adjointe

Union africaine

La chimérique RASD interdite d'accès aux forums internationaux



Le chef de la diplomatie algérienne Ahmed Attaf.

La RASD sera traitée désormais en tant que tel : Une entité fantomatique, sans existence réelle ni légale. Et les chimères, qui veulent se passer pour une réalité, n'ont pas de place dans les grands forums internationaux réunissant l'Union africaine (UA) avec des pays partenaires comme les États-Unis, la Chine, le Japon ou la Russie... Ainsi en a décidé l'organisation continentale lors des travaux de la 45ème session du Conseil exécutif qui s'est tenu les 18 et 19 juillet dans la capitale ghanéenne, Accra.

L'UA, sur demande de son Conseil exécutif, vient de mettre le holà à une dérive qui a longtemps duré. Introduite par l'Algérie qui a usé de son influence sonnante et rébuchante pour acheter en 1982 un siège de membre à la RASD ! Une hérésie à la fois juridique et politique puisque cette entité ne dispose ni de territoire, ni de population, encore moins d'un siège à l'ONU qui d'ailleurs n'accepte en son sein que les États indépendants. En interdisant au pantin d'Alger la présence dans les réunions avec les partenaires étrangers du continent, l'UA n'a fait que corriger une injustice flagrante com-

mise contre le Maroc et son intégrité territoriale. Une décision qui a déplu évidemment au représentant de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, qui a dans un discours de stérile et plein de perdant s'en est pris au Maroc sans le citer en fustigeant « la volonté de certains de consacrer la politique d'exclusion, ou plutôt l'exclusion d'un membre fondateur de notre organisation en empêchant sa participation à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique-TICAD ». Autres temps, autre ton. Alger de plus en plus isolé avec sa pitoyable créature a perdu toute crédibilité et rase désormais les murs. Fragilisé par ses propres contradictions et l'incurie de ses dirigeants, déstabilisé par la dynamique vertueuse introduite par le Maroc dans sa relation africaine, l'Algérie n'est plus en position d'imposer son diktat en jouant les uns contre les autres. L'Afrique est plus que jamais unie contre les forces de la division et les champions de la duplicité. La prochaine étape naturelle qui doit découler de la décision de l'UA ? l'expulsion du virus rasdien des instances de l'organisation continentale pour rétablir totalement le Maroc dans ses droits légitimes.



Côté **BASSE-COUR**



Beurgois
GENTLEMAN

Ça parle plus arabe que gaulois en France (780)

Selon Jean Pruvost, lexicologue, le vocabulaire français serait composé d'environ 500 mots d'origine arabe, voire plus, soit 350 de plus que les mots gaulois qui ne seraient que 150 ! Ci-dessous une liste non exhaustive de mots d'origine arabe commençant par la lettre M comme Macramé. Le nom arabe Macramé, de l'arabe محرمة ma7rama signifie « mouchoir ». Le macramé, l'art moderne de décorer des nœuds, serait né chez les tisserands arabes du XIII^e siècle. La signification originale serait « serviette rayée », « frange ornementale » ou « voile brodé ». Le macramé repose sur une variété de nœuds de base tels que le nœud plat, le nœud en spirale, et le nœud carré. Le nœud plat du macramé se compose habituellement de deux ficelles centrales, glissées telles quelles sur et sous le nœud plat. Le nœud plat est le nœud le plus utilisé dans le macramé. Le nœud en relief est la déformation du nœud plat. Le mot arabe « ma7rama » a été déformé par les Génois en macramé avec le sens de petite serviette de toilette brodée et frangée. Après la conquête de l'Espagne par les Marocains, l'art du macramé s'est développé, pour se ré-



Serviette avec frange en macramé.

pandre ensuite dans l'ensemble de l'Europe. Le macramé a été présenté la première fois à la cour de la reine Marie II, née le 30 avril 1662 et morte le 28 décembre 1694. Elle a été la reine d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande de 1689 à sa mort aux côtés de son mari Guillaume III. Les premiers "macrameurs" connus ont commencé à faire des

nœuds décoratifs pour fixer les extrémités libres des textiles tissés, comme les serviettes, les châles, les serviettes et les essuie-mains qui utilisaient la technique du nœud de façon similaire.

La technique est aussi ancienne que sa structure fondamentale : le nœud, qui présente un nombre infini de variations, d'innombrables utilisations pratiques, et qui a causé un nombre incalculable de maux de tête pour ses artisans. Le macramé, comme beaucoup d'autres métiers du textile, est aujourd'hui surtout apprécié par les femmes, mais certains des « macrameurs » les plus prolifiques et les plus influents étaient des hommes - des marins, pour être plus précis. Déjà familiarisés avec l'utilité du nœud de récif (ou nœud carré) et la force des différents nœuds d'arrimage pour fixer les voiles et charger les cargaisons avec des cordages. Les premiers explorateurs maritimes ont découvert que le nœud pouvait aussi les soulager de leur ennui. Souvent en mer pendant des mois, ces marins ont commencé à faire des nœuds plus complexes et à les combiner pour créer des motifs décoratifs et parfois pratiques, comme des cloches et des échelles de corde. Lorsque les navires accostaient dans différents ports, les marins vendaient ou troquaient parfois leurs œuvres. L'art du macramé - ainsi que la popularisation des matériaux nautiques, comme la corde et la ficelle - ont commencé à se répandre dans d'autres pays, notamment en Chine et dans ce qui était alors connu sous le nom de "Nouveau Monde". (À suivre)

Beurgois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Hassan Baraka Le premier Marocain à traverser la Manche à la nage



Un champion qui a le pied marin et les pieds sur terre.

Hassan Baraka a établi un nouveau record en traversant la Manche à la nage. L'athlète marocain natif de Tetouan en 1987 a rallié Dover au Royaume-Uni à Cap Blanc-Nez au Pas-de-Calais en France en 15h 55min. Cette performance est l'aboutissement de plusieurs années de préparation, rythmées par des participations à des courses de fond sous diverses conditions climatiques. Dans sa traversée spectaculaire, le champion marocain devait faire face à plusieurs défis, dont des eaux froides (12 à 14 degrés), des courants forts et l'obscurité, sachant qu'il a démarré son aventure à 3 h 14 min (GMT) et l'a achevée à 20 h 04 min (heure française) «L'essentiel est que j'ai franchi la ligne d'arrivée», s'est-il félicité dans une déclaration à la MAP, se disant fier que le Maroc

figure désormais dans la shortlist des pays dont les champions ont pu traverser la Manche. Premier nageur marocain à terminer le Marathon international (7 marathons en autant de jours et en autant de continents), il compte notamment à son actif les traversées du Bosphore et de Gibraltar, ainsi que Papouasie-Nouvelle-Guinée/Indonésie (9 km en 3h 46 min) et Egypte/Arabie Saoudite (28.11 km).

Football Lamine Yamal, nouvelle pépite du football mondial

L'Espagne a fait plus que décrocher la coupe d'Europe 2024 pour la quatrième fois de son histoire. Elle a gagné une équipe jeune qui joue merveilleusement bien au football. Tout y est : la technique, la tactique, les individualités et le collectif. La Roja, qui a battu les grandes nations du football (l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Angleterre en Finale), a tout au long de cette compétition captivante donné à voir du



Le meilleur but de l'Euro 2024.

beau spectacle, au grand bonheur de millions de spectateurs et de téléspectateurs. Le joueur qui a fait sensation, conquis plus d'un par son immense talent et son aisance de jeu, est un gamin de 16 ans qui a fêté ses 17 ans au lendemain de la victoire de l'Espagne contre la France. Lamine Yamal, attaquant du FC Barcelone n'en finit pas de séduire le monde du ballon rond. Originaire du Maroc mais espagnol de naissance, l'ailier droit affole les compteurs et sa valeur financière bat tous les records. Valeur marchande, clause libératoire... Les chiffres donnent le vertige. La nouvelle pépite du football espagnol et mondial c'est Lamine. Le but de Lamine, qui a permis à l'Espagne d'égaliser en demi-finale face à la France, le 9 juillet, a été désigné "But du Tournoi", de l'Euro 2024 de football, par l'UEFA. La frappe enroulée pleine lucarne du joueur du FC Barcelone, qui a fait de lui le plus jeune buteur de l'histoire de l'Euro à 16 ans et 362 jours, a été préférée aux neuf autres buts sélectionnés par les observateurs techniques de l'UEFA. Le papa, 34 ans, n'est pas peu fier de son fils. Peintre en bâtiment, Mounir Nasraoui dont la mère débarque en Espagne en 1988 est né au Maroc.. C'est avec Sheila Ebana, serveuse équato-guinéenne, qu'il a donné naissance à Lamine Yamal dans la banlieue de Barcelone. « À sa naissance, je savais qu'il deviendrait une star », a-t-il récemment déclaré à El Mundo Deportivo. « Pour moi, il est le meilleur en tout, pas seulement en football, mais aussi en amour, en personne et en tout (...). Il a reçu la bénédiction de Dieu, ce qui est très important et que nous devons apprécier à sa juste valeur ».



Le Maigret du CANARD



Véhicules M rouge

Au secours, la gabegie klaxonnante revient !

En matière de parc auto, le Maroc est un champion toutes catégories qui roule à tombeaux ouverts. Au diable, les règles prudentielles et de bonne gouvernance.

AHMED ZOUBAÏR

Depuis plus d'une année, on assiste à un retour en force des fameuses M rouge dans le paysage national qu'il soit urbain ou rural. Et pas seulement de petite gamme comme c'était le cas naguère. Les plaques M Rouge sont désormais collées à des véhicules de gamme supérieure, berlines et autres 4X4. Qui dit mieux ?

Et pourtant, ces véhicules de l'État avaient été supprimés en 1998 par le gouvernement d'alternance dirigé par feu Abderrahmane Youssoufi. Ce dernier a voulu faire de la réduction du parc auto de l'État, pléthorique à souhait, l'une de ses premières mesures-

phare annonçant la fin de la gabegie et le gaspillage à grande échelle qui caractérisent l'utilisation des fonds publics. Tout à sa volonté louable de rompre avec ces pratiques pour rationaliser l'usage de l'argent public, l'ex-Premier ministre socialiste a entrepris, juste après son arrivée en mars 1998, de mettre en application le décret n° 2-97-1052, signé un mois plutôt par son prédécesseur feu Abdellatif Filali. Ce texte instaure une indemnité de transport forfaitaire mensuelle oscillant entre 1250 et 3000 DH au profit de certaines catégories de fonctionnaires et d'agents de l'État, précisées dans l'article 1 : « Les directeurs d'administration centrale, les membres de cabinet des membres du gouvernement, les chargés d'études, les chefs de division, les chefs de service et les fonctionnaires exerçant des fonctions assimilées, bénéficient d'une indemnité forfaitaire pour l'utilisation dans l'intérêt du service de leur voiture automobile personnelle. »

A en croire les chiffres de la société nationale du transport et de la logistique (SNTL), le parc roulant de l'État comptait jusqu'à fin décembre 2019 quelque 153.000 véhicules pour environ 1 million de fonctionnaires. Dans ce domaine, le Maroc est un champion



Les M rouge sont multi-tâches.

toutes catégories qui roule à tombeaux ouverts. Au diable, les règles prudentielles et de bonne gouvernance. C'est ce qui lui a permis de percuter de nombreux pays riches comme les États-Unis, le Canada, la France, le Japon ou l'Italie qui avec plus de fonctionnaires tournent avec un parc auto beaucoup moins important que celui du Maroc. Sortez maintenant vos calechettes pour avoir une petite idée sur les dépenses annuelles en carburant et les frais d'entretien occasionnés par cette armée de fonctionnaires qui roule aux frais de la princesse.

N'essayez surtout pas de compter la charge financière que représente une autre pratique budgétivore opaque qu'est la location longue durée (LLD) utilisée par bien des administrations et de collectivités territoriales. Vous risquez d'avoir tout simplement le tournis...

L'État marocain a-t-il réellement besoin d'une flotte automobile aussi démesurée sans commune mesure avec le rendement général de ses agents? Les difficultés de la conjoncture et les impératifs de gestion en bon père de famille ne commandent-ils pas de la part du gouvernement de mettre un frein aux dépenses superflues et de réduire le train de vie de l'État? Faut-il déduire de cette inaction que l'exécutif attend pour agir qu'il soit interpellé sur ce sujet aussi par le chef de l'État ?

Plus grave encore, les véhicules de l'État n'ont pas de panneau stop dans leur logiciel. Résultat : ils sont constamment sur les routes. Les jours ouvrables, comme les week-end et les périodes de fête ou de congé. Et puis, au Maroc, les voitures M rouge sont magnifiquement multitâches et ne rechignent pas à la besogne.

En plus de permettre de faire des courses, elles servent à déposer les enfants à l'école, de conduire maman et ses filles chez le coiffeur, et peuvent même transporter des animaux, de préférence les moutons de l'Aïd El Kebir ! C'est fabuleux, non ? Tant de laxisme et de complaisance sur fond d'un tel laisser aller, signe d'un certain relâchement politique, est pour le moins troublant.

Plus troublant encore est le retour des véhicules M rouges alors qu'ils ont été supprimés par décret. Or, d'un point de vue juridique, un décret ne peut être annulé que par un autre décret. Ce qui n'a pas été fait. Les véhicules M rouge sont revenus comme par enchantement. Sous d'autres cieux que bien de hauts responsables marocains admirent, les choses se passent différemment. Les gouvernements respectent leurs propres lois. Et surtout leurs citoyens. Sur un plan politique, le non-respect des dispositions du décret de 1998 constitue une régression qui interroge. Le Maroc avance-t-il en mode marche arrière? ▀





Le Maigret **du CANARD**



**La ministre de l'Économie et des Finances
Nadia Fettah Alaoui.**

Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) a rejeté la plupart des demandes du groupe Corral Morocco Holding dans le cadre du fameux litige de la Samir. La holding suédo-saoudienne réclamait, via son président Mohamed Al Amoudi à l'Etat marocain au titre d'un prétendu préjudice financier la bagatelle 2,7 milliards de dollars qu'elle aurait subi, mais le CIRDI n'a consenti qu'une Compensation de 150 millions de dollars, soit moins de 6 % du montant réclamé. Même si son niveau relativement faible a soulagé le gouvernement marocain, cette somme reste tout

Scandale Samir Et si le Maroc poursuivait Al Amoudi pour faillite frauduleuse !

de même infondée au regard de l'ampleur de la prédation auquel l'ex-proprétaire de la Samir Mohamed Al Amoudi, Saoudien de nationalité né en Éthiopie, a soumis pendant des années les comptes de la raffinerie. Cette indemnisation, aussi modique soit-elle par rapport à ses prétentions financières de départ, ressemble à une prime à l'escroquerie. Le Maroc, représenté par la ministre de l'Économie et des Finances Nadia Fettah, a pris acte de la décision du CIRDI en disant explorer toutes les options, y compris un recours en annulation devant cette juridiction. Les autorités marocaines ont mis en avant les efforts déployés pour soutenir la Samir depuis 2002, malgré les difficultés financières et de gestion liées aux agissements opaques du principal actionnaire, Corral Holding. Le Maroc va-t-il tenter un procès pour faillite frauduleuse à l'encontre du fossoyeur de la Samir et de ses complices dans la gestion opérationnelle de la société ?





SPORTECH SUMMIT

BY 

2nd Edition

WHERE TECH MEETS SPORTS

Six startups innovantes révélées lors du Sportech Summit by MDJS intégreront un programme d'accélération soutenu par la MDJS afin de lever des fonds auprès du pool d'investisseurs d'Accelab

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

PARTENAIRES OFFICIELS

PARTENAIRE MEDIA

ORGANISATEUR



GRUPE CDG





Le Maigret **du CANARD**



POLITIQUE SANS CLASSE...

Par
AHMED ZOUBAÏR

Les partis nationaux sont depuis longtemps en état d'agonie. Frappés de stérilité et incapables de dessiner des perspectives d'avenir pour la nation, ils ne produisent ni réflexion ni débat. Sans que cela ne dérange grand-monde. C'est peut-être une normalité marocaine ou une fatalité. Ça doit sans doute être comme ça et pas autrement.

Pas de remue-méninges dans leurs réunions. Juste du remue-ménage sous la coupole. Un spectacle affligeant, infligé jusqu'à l'overdose, à ceux qui ont connu des parlements plus flamboyants avec des ténors instruits qui avaient l'art d'élever le niveau, que l'on écoutait jusqu'au bout en improvisant un discours et savaient même en découdre avec les travées adverses avec élégance et panache. Une époque politique révolue...

Ce n'est pas avec des boutiques partisanes pareilles, transformées en machines à distribuer les accréditations en temps électoral, qui confondent écrémage de l'élite et traite des vaches, tenté moins par servir que se servir, que le Maroc peut espérer réhabiliter l'action politique en la mettant au cœur des attentes du citoyen.

Ce n'est pas avec de telles structures brinquebalantes, qui sont restées sourdes aux multiples appels royaux pour faire leur aggiornamento et attirer les bons éléments, que le pays peut faire face aux défis qui l'assaillent de toutes parts.

Criblée de maux chroniques, suffoquant sous une médiocrité à jet continu, la classe politique nationale est dans le coma. Alors qu'elle a besoin d'une longue convalescence vu la gravité de son cas pour se refaire une santé, on la retrouve curieusement bien représentée au gouvernement, en force au Parlement et par bataillons entiers dans une démocratie locale naufragée... S'il ne faut pas compter sur les partis du cru pour adresser des messages d'espoir à la popu-

lation, il faudrait en revanche leur reconnaître la capacité d'envoyer une armada d'élus prédateurs et prévaricateurs, siphonneurs d'argent public, devant la

justice et même en prison où croupissent certaines figures locales et nationales déchues. Parfois tombées de haut après avoir pris dangereusement goût au caniveau.

De cet assainissement d'envergure et sans précédent dans les annales sortira certainement quelque chose de bon pour le pays. A condition que les premiers concernés captent bien le signal et agissent en conséquence.

En attendant, l'engagement politique au Maroc a produit de grandes stars. Elles ont pour nom Naciri, Bioui, Boudrika et Moubdii... Ça fait rêver... S'ils sont depuis longtemps aux abonnés absents, ne se rappelant au bon souvenir de la population qu'à l'approche des élections pour leur raconter des histoires, les partis à la marocaine sont devenus des abonnés assidus au fait divers judiciaire. Impressionnant, le palmarès délictuel de chaque parti, engendré par les élections de 2021, circule depuis quelques jours sur les réseaux sociaux.

Triste paysage politique qui déconcerte plus d'un. Troublé et déçu, le citoyen lambda, livré à la vie chère, s'interroge... Sans avoir de réponse.

Ni sexy ni excitante, la politique marocaine n'intéresse plus grand-monde. A commencer par cette élite silencieuse et désabusée, qui compte les points en s'excitant pour la politique des autres. Celle qui montre une réelle vitalité démocratique, une lisibilité dans les positions des forces en présence, s'exerce sans langue de bois, le suspense en prime et donne à voir une véritable compétition entre les programmes dans leurs moindres nuances. On en est loin. Une (autre) exception marocaine.

Bonnes vacances à tous ! ▀



Le Maigret du CANARD



Drâa-Tafilalet en quête d'un meilleur avenir

Le CDS montre la voie

Composé de cinq provinces (Ouarzazate, Tinghir, Zagora, Errachidia, Midelt) pour la plupart marginalisées, la région de Drâa-Tafilalet a pourtant tous les atouts pour sortir de son sous-développement.

Maroc des Territoires : « Inclusion, Solidarité et Équité, l'exemple de la Région du Draa-Tafilalet », tel est le thème du symposium organisé par

Conseil du Développement et de la Solidarité (CDS), mercredi 17 juillet, dans le beau palace Tour Hassan, à Rabat. Ont pris part aux travaux de cette rencontre qui s'inscrit dans le prolongement des activités du CDS sur les défis de développement du pays et les moyens à mobiliser pour les relever un parterre de décideurs nationaux de premier plan comme le ministre de l'Équipement et de l'Eau Nizar Baraka, le directeur gé-

ral de la CDG Khalid Safir, le patron de la Smit Imad Barrakad, le président de la Fondation du Grand Ouarzazate Mohamed Rochdi Chraïbi et le président de la Confédération nationale du tourisme Hamid Bentahar... Dans son mot d'introduction, le maître de Céans, Mohamed Benamour, a planté dans le décor en abordant les aspects de la marginalisation de la région Draa-Tafilalet qui se manifestent à travers un certain nombre d'indicateurs : 2,5% seulement de contribution au PIB national et une population de 1,6 millions d'âmes dont la richesse par habitant est inférieure de 50% à la moyenne nationale. En plus du stress hydrique dû au changement climatique, la région pâtit de plusieurs déficits dans de nombreux secteurs vitaux (santé, éducation et tourisme notamment) qui lui valent le statut de région la plus pauvre du Maroc.

Une situation qui a quelque chose de paradoxal, déplore M. Benamour qui connaît parfaitement la région pour avoir investi en pionnier du tourisme national, compte tenu de l'importance de ses potentialités naturelles que sont principalement son sous-sol riche en minerais et ses attraits touristiques fabuleux. Composé de cinq provinces (Ouarzazate, Tinghir, Zagora, Errachidia, Midelt), ce vaste territoire offre toutes les formes de



Le président du CDS Mohamed Benamour.

disparités territoriales de nature à plomber le décollage d'une région. Prenant la parole, Nizar Baraka a énuméré les actions déployées par son département pour contribuer au désenclavement routier de la région et atténuer les effets du stress hydrique sur les habitants et leurs cultures essentiellement vivrières concentrées dans des zones oasiennes en proie à la sécheresse.

Insuffisances chroniques

Comment sortir Draa-Tafilalet de son sous-développement en valorisant mieux ses différents atouts précieux pour en faire un vecteur de richesse pour les populations locales. Telle est l'équation complexe à résoudre et à laquelle les différents intervenants ont tenté d'apporter des solutions.

La plus importante, qui représente un préalable incontournable, est le désenclavement aérien de cette zone du grand sud marocain. Celle-ci reçoit des touristes mais les flux, faute d'une offre conséquente en sièges d'avion, demeurent très en deçà de l'importance du potentiel disponible comme l'a montré une excellente étude présentée par l'ancien directeur de l'ONMT, Samir Kheldouni Sahraoui. Cette enquête a également pointé les insuffisances chroniques dans

nombre de domaines sociaux comme l'enseignement, la formation et les soins médicaux. Président de la CNT, Hamid Bentahar s'est dit disposé à intervenir auprès des compagnies aériennes pour les convaincre à augmenter la fréquence des vols sur la destination.

La volonté du gouvernement de booster l'activité touristique à Draa-Tafilalet n'a jamais été forte et explicite. Preuve, le plan d'action d'un budget de 1,3 milliard de DH qui lui est consacré par la SMIT dont le directeur général a révélé à cette occasion les grandes lignes.

Pour sa part, Khalid Safir, directeur général de la CDG, acteur historique majeur dans le développement de l'industrie des voyages au Maroc, a exprimé clairement la volonté de la Caisse d'accompagner financièrement les projets visant la valorisation des atouts touristiques de la région. Selon Mohamed Benamour, un Livre blanc sera consacré à Draa Tafilalet qui servira de plate-forme à l'élaboration d'une feuille de route concrète et novatrice ou sera consigné toutes les propositions susceptibles de contribuer au décollage de la région.

Un décollage qui passe principalement par le tourisme, connu pour être un grand créateur de valeur et d'emplois. Mais toute stratégie de développement, pour ambitieuse qu'elle soit, ne peut réussir sans une gouvernance forte et un pilotage efficace. ▀

Une rentrée de toutes les tensions

La rentrée sociale s'annonce très chaude...

Nombre de ministres craignent plutôt une sortie froide...



Boudali



Le Maigret du CANARD



Développement territorial

Tata entre marginalisation et espérance

Tata est l'une des régions les plus défavorisées du Maroc qui a souffert de marginalisation alors qu'elle recèle un potentiel de développement non négligeable. Le déplacement de Aziz Akhannouch, premier du genre d'un Premier ministre marocain, augure-t-elle d'une nouvelle ère pour la population locale?

AHMED ZOUBAÏR

«**L**a province de Tata que SM le Roi Mohammed VI ne cesse d'entourer de Sa haute sollicitude est dotée de potentiels importants». Cette déclaration émane de Aziz Akhannouch, faite à l'occasion d'une visite de trois jours effectuée fin juin 2024 dans les territoires de la vallée de

Oued Draa. C'est le premier déplacement du genre dans cette province de la région de Souss-Massa longtemps marginalisée, effectuée par un chef du gouvernement marocain, à la tête d'une forte délégation ministérielle composée notamment du ministre du Budget, Fouzi Lekjaa, du ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Aït Taleb, du ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, Chakib Benmoussa, du ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka, du ministre de la Jeunesse, de la culture et de la communication, Mohamed Mehdi Bensaid, du ministre de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, Mohamed Sadiki, de la ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor.

Enclavement

Ce déplacement a été marqué par la visite et le lancement d'une panoplie de projets à caractère économique et socio-éducatif (santé, sport, agriculture, éducation, culture) dans plusieurs communes relevant de la Province de Tata pour une enveloppe estimée à 1,5 milliard de DH. Mais un déplacement gouvernemental d'une telle envergure aurait gagné à être enrichie d'une rencontre avec les représentants de la société civile locale qui avaient certainement beaucoup de choses à dire au chef du gouvernement et ses ministres sur les problèmes et les aspira-



Aziz Akhannouch lors de sa visite de la province de Tata.

tions de la jeunesse tataouie aux prises avec le chômage, la pauvreté et l'absence de perspectives d'avenir.

Territoire qui cache un énorme potentiel touristique sous-exploité grâce à ses oasis magnifiques et ses paysages désertiques époustouflants, Tata a été longtemps exclue de la dynamique de développement que connaît le pays depuis plusieurs décennies. Ce qui a accentué son enclavement dû à l'absence d'un réseau routier digne de ce nom et d'un aéroport, nécessaires pour la connecter à l'écosystème touristique du sud, qui prend sa source depuis Marrakech et Agadir.

Le chef du gouvernement et sa ministre du Tourisme auraient pu être bien briefés sur le fabuleux potentiel touristique de Tata et les actions à mettre en œuvre pour créer de l'emploi pour les jeunes tataouis et la richesse pour tous si les services de la préfecture n'avaient pas interdit à Patrick Simon tout contact avec la délégation ministérielle ! Patrick Simon, septuagénaire dynamique, c'est un fervent militant de la durabilité touristique dans la région de Tata dont il succomba à la magie des paysages, à l'âge de 30 ans, alors qu'il était en voyage de découverte au Maroc avec sa femme et ses trois filles. Il ne quittera plus le Royaume, faisant le choix de vivre le restant de ses jours dans la vallée de Draa.

Non pas en retraite se prélassant à l'ombre des palmiers mais en militant actif impliqué dans son développement version durabilité. Un combat qu'il mène sur tous les fronts, non sans obstacles et difficultés, pour sensibiliser les autorités locales et les décideurs politiques à la nécessité de sortir Tata de son désenclavement historique et résorber son déficit criard en infrastructures de base tout en

impulsant une bonne dynamique autour des activités génératrices de revenus.

Tourisme durable

L'écotourisme est tout désigné pour être un vecteur de développement pour ce splendide territoire semi-aride, confronté aux effets de la sécheresse qui, conjugués aux ravages du bayoud, a appauvri au fil des années le rendement des palmiers-villageois. Dans ce contexte, l'écotourisme peut offrir une alternative viable susceptible de contrebalancer les contrecoups du changement climatique. «Le tourisme vert est un outil efficace à faible impact environnemental qui prospère déjà sur les attraits singuliers dont regorge Tata et son arrière-pays que sont principalement ses oasis vierges, son désert qui offre des expériences en bivouac inoubliables et ses massifs montagneux uniques propices à la randonnée et au trekking », déclare Patrick Simon qui dit son admiration sans bornes de la richesse humaine de sa population réputée pour son hospitalité et sa générosité, sa spontanéité et sa bravoure, qui sont autant d'atouts pour un tourisme responsable et authentique. Patrick Simon a montré que cette voie, le tourisme durable, est porteuse, puisqu'il gère des établissements d'hébergement bien référencés dont une maison d'hôte à Foug Zguid et un campement à Tissint. Ici, à quelque 70 kilomètres au nord-est de Tata, un véritable trésor archéologique et floristique, traversé par des eaux: le géo-parc de Jbel Bani, Un site qui vaut largement le détour, d'intérêt à la fois écologique, culturel et touristique, qui en s'étirant sur une longueur de 560 km

Panne informatique géante paralyse aéroports, bourses, hôpitaux, banques...

Le drame c'est que je ne sais pas tenir un stylo...





Le Maigret du CANARD



à l'arrière-pays de trois régions (Souss-Massa, Guelmim-Oued Noun et Draa Tafilalet) lui confère une position géographique privilégiée.

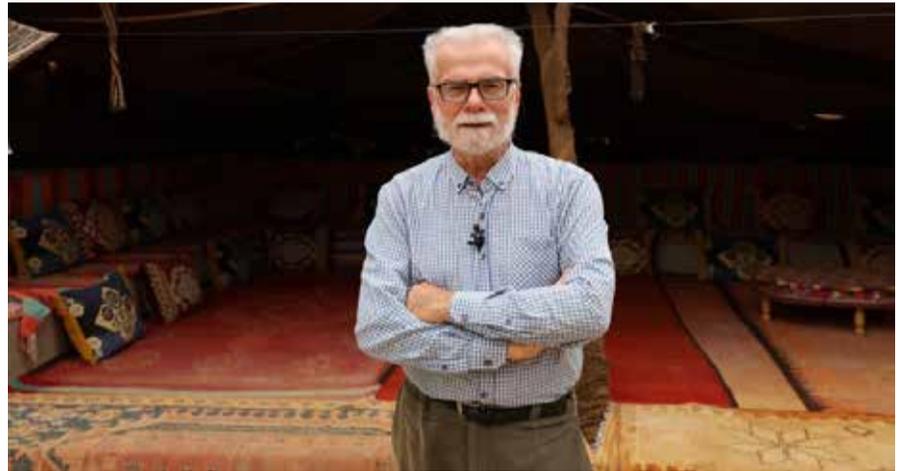
«Le Géoparc de Jbel Bani est une haut lieu de la durabilité qui répond en tout point aux nouvelles tendances internationales en matière de tourisme de nature et de culture définies par l'Organisation mondiale du tourisme», explique Patrick Simon. Subjugué par ce patrimoine naturel inestimable qu'il veut valoriser au bénéfice des habitants, il fonde en 2012 l'association marocaine de développement du Géoparc de Jbel Bani (AMDJB), autorisée en bonne et due forme sous le numéro 1954-36.

Maintenant qu'il a gagné en intérêt et en visibilité- une démarche de labellisation du site a été introduite depuis quelques années auprès de l'UNESCO par l'AMDJB-le projet du Géoparc de Jbel Bani commence à aiguïser les appétits jugés malsains de certains responsables locaux, dont un certain Boujemaa Tadoumant, qui cherchent à s'accaparer le projet porté et défendu par Patrick Simon, au risque de compromettre son

développement. Et pourtant, c'est à Patrick Simon que revient tout le mérite. C'est grâce à lui qu'a été constitué le «Réseau de tourisme durable du Géoparc Jbel Bani» (RTDGJB) qui met en valeur quelque 300 unités touristiques agréées selon les normes nationales et internationales, sur 42 circuits touristiques conçus aux départs des aéroports du sud du Maroc desservant les territoire du Souss Sahara Atlantique, de l'Anti-Atlas, des arrière-pays des régions du Souss-Massa et de Guelmim-Oued Noun.

Le réseau comptabilise déjà 3.700 chambres réparties sur le territoire du Géoparc et 10.000 autres en bordure des aéroports d'Agadir, Guelmim, Ouarzazate et des aérodromes de Tata et Zagora. Pas moins 200 coopératives féminines, spécialisées dans l'artisanat et les produits du terroir, pourraient être mises à niveau pour confectionner des produits sous la labellisation du Géoparc Jbel Bani dans le cadre d'une économie circulaire.

La dimension formation professionnelle et scientifique n'est pas en reste aussi bien pour former les enfants de la région aux métiers de l'accueil que pour



Patrick Simon, un militant infatigable du développement de Tata.

assurer la réhabilitation de l'habitat rural construit en pisé. Dans le cadre du réseau est prévue la création dans une démarche respectueuse de l'environnement d'une centaine de nouveaux sites touristiques, d'éco-lodges intégrés, des structures d'animation et des centres d'astronomie. Mais ce projet ambitieux, conçu pour créer de l'emploi et de la va-

leur pour la région de Tata, reste figé au stade d'ambition tant qu'il ne bénéficie pas d'un accompagnement des instances élues, des autorités locales et des institutionnels. Là réside tout le problème. Tata reste absente des stratégies de développement aussi bien du conseil régional de Souss-Massa que des pouvoirs publics. ▶



Une région pleine de potentiel qui souffre de marginalisation.

Facture impayée

Patrick Simon bataille depuis plusieurs années pour récupérer son dû relatif à une prestation exécutée en août 2011 mais toujours pas réglée. En sa qualité de gérant de la société PSPM, il a été chargé par le gouverneur de Tata de l'époque, feu Mohamed Tahoun, d'organiser une réception à l'occasion de la 7ème édition de la foire agricole de la ville qui devait être inaugurée par Aziz Akhannouch, alors ministre de l'Agriculture. Mais ce dernier ne fait pas le déplacement pour cause d'une mission urgente à l'étranger intervenue à la dernière minute. Les autorités locales maintiennent les festivités initialement programmées, incluant la commande faite à la société de Patrick Simon : Une réception avec restauration et animation pendant trois jours sous tentes (Khaima) dressées sur le site de Messalites à Tata. La facture, accompagnée de tous les justificatifs nécessaires (bon de commande, devis dûment signés) s'élève à 380.000 DH demeure impayée à ce jour. Les successeurs du gouverneur Mohamed Tahoun ont refusé d'honorer l'engagement de leur prédécesseur décédé entre-temps en avançant d'arguments qui n'ont pas convaincu le prestataire. Celui-ci, qui a l'impression de se battre contre des moulins à vent, a alors entrepris toutes les démarches possibles en frappant à toutes les portes de l'administration. Y compris le médiateur du Royaume et tout récemment la primature. Patrick Simon ne perd pas espoir d'être rétabli dans ses droits. ▶

Télécoms

Maroc Telecom fait un bon premier semestre 2024

Le Groupe Maroc Telecom a rendu public mercredi 24 juillet 2024 des résultats opérationnels positifs au premier semestre 2024. Une performance qu'il doit à « une stratégie efficace » et à la « robustesse de ses fondamentaux ». Le leader national des télécoms qui consolide ainsi sa position a bénéficié du bon comportement de des filiales Moov Africa en Afrique subsaharienne. Le chiffre d'affaires consolidé de 18 260 millions de dirhams, en hausse de 0,9%, a été soutenu par l'essor des activités des filiales africaines. Les prestations de Data Mobile (+18,2%) et de la fibre optique sur le marché domestique (+34,1%) ont contribué à cette croissance. Ce qui a permis de compenser le recul des recettes de l'ADSL et du mobile au Maroc. Pour sa part, le parc du Groupe affiche 78,4 millions de clients, en amélioration de 5,1% sur un an, tiré par l'expansion du parc des filiales de 8,9%. Quant au résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté consolidé, il atteint 9 478 millions de DH, en légère amélioration de 0,3%. L'EBITDA ajusté quasi stable au Maroc et la croissance de celui des filiales Moov Africa (+1,0%) expliquent cette performance redevable « aux efforts continus de maîtrise des coûts opérationnels » Pratiquement stable sur un an, la marge d'EBITDA ajusté affiche un niveau élevé de 51,9%.

Le groupe Maroc Telecom poursuit sur sa lancée d'investissements qui représentent près de 18% du chiffre d'affaires hors fréquences et licences, en ligne avec les perspectives annuelles. Dans son communiqué, Maroc Telecom rappelle le dernier jugement de la Cour d'Appel de Commerce de Casablanca ayant confirmé récemment celui rendu par le Tribunal de Commerce de Rabat, ordonnant « à IAM de payer 6,368 milliards de dirhams à Wana Corporate, provisionné dans les comptes à fin juin 2024 ». Un arrêt qui fera l'objet d'un pourvoi en cassation, a annoncé l'opérateur historique.



Maroc Telecom confirme de nouveau son statut de leader...



Le Maigret du CANARD



Mohamed Boudrika

Fuite et fin

Mohamed Boudrika ne peut plus revenir à sa planque de Dubaï, le paradis des narcotrafiquants et autres escrocs en délicatesse avec la justice de leur pays. Interpellé en Allemagne, il sera bientôt remis aux autorités marocaines dans le cadre de la coopération judiciaire entre les deux pays.

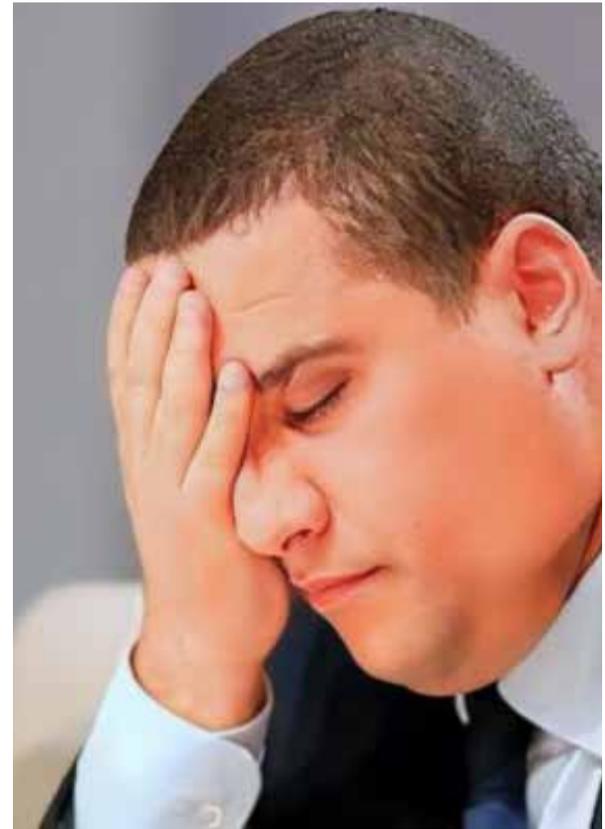
LAILA LAMRANI

L'ex-président du Raja, également député déchu de son poste de président de l'arrondissement de Mers sultan pour absentéisme prolongé, a été interpellé à sa descente d'avion à l'aéroport de Hambourg en Allemagne mercredi 16 juillet. Il s'est envolé pour l'Allemagne pour rencontrer l'entraîneur du Raja Josef Zinnbauer, afin de le convaincre de reconduire son contrat avec le club pour la saison prochaine. Le parquet allemand a confirmé l'arrestation et l'extradition en cours du fugitif en vertu d'un avis de recherche lancé à son encontre par les autorités marocaines auprès de la police européenne, Europol. Dans le cadre de la demande d'extradition, formulée par voie diplomatique, du mis en cause qui a comparu lundi 22 juillet devant la Cour fédérale allemande, la justice marocaine a adressé une commission rogatoire avec un dossier comportant les actes d'accusation et les preuves de ses infractions. Mais la procédure d'extradition risque d'être plus longue que prévu en raison de sa complexité au regard des exigences juridiques allemandes. Mohamed Boudrika est réclamé par le parquet du tribunal correctionnel de Casablanca pour, entre autres délits, pour faux, usage de faux et accès illégal à un système automatisé d'information pour obtenir un permis de lotir de manière frauduleuse d'un foncier problématique dans la capitale

économique. Pour échapper à la justice qui lui a notifié une citation comparaitre, l'élus indécis, a été condamné mercredi 13 mars 2024 par contumace par le tribunal correctionnel de Casablanca à 1 an de prison avec sursis, assorti d'une amende de 232.500 DH, dans une affaire de chèques sans provision, s'est inventé une urgence médicale pour quitter les frontières nationales et échapper à une interpellation imminente qui l'aurait conduit fissa à Oukacha. Mohamed Boudrika, qui prétend avoir subi une intervention chirurgicale du cœur en Angleterre, se trouvait au moment de son soi-disant malaise cardiaque à Dubaï où il a assisté à la demi-finale finale de la Challenge Cup ayant opposé le 27 janvier 2024 de Raja de Casablanca aux Zamaleks d'Égypte. Subitement revigoré par l'alerte du Canard sur sa fuite maquillée en hospitalisation à l'étranger, le Boudrika voulait tellement rassurer les fans du club, sa famille, ses amis politiques et ses amis tout court, qu'il s'est empressé, juste après sa supposée opération couronnée, d'après ses dires, de succès, de poster une vidéo sur les réseaux sociaux où émerge de profil juste sa tête couverte d'une charlotte médicale et son visage derrière un masque de protection.

Exploits

Le patient, qui était couché sur le flanc droit, a sans doute un immense talent en matière d'émission de chèques sans provisions et de filouterie immobilière mais côté mise en scène il a certainement des choses à apprendre pour que ça ne soit pas trop flagrant. L'enregistrement en question a été posté le 6 février 2024, soit une semaine environ avant que le Raja n'annonce sur son site Web que son président a été « victime d'un malaise » nécessitant « une intervention chirurgicale dans une clinique privée à Londres ». Or, entre son apparition à Dubaï, son hospitalisation simulée et sa convalescence filmée trop rapide pour une opération lourde de ce type, il ne s'est pas passé plus de 10 jours... Quelque chose ne tourne pas rond dans cette histoire à dormir debout. Tout à sa volonté de tromper son monde, le député du RNI qui se croit plus malin que les autres a oublié qu'il est impossible de s'exprimer, même avec une voix légèrement fatiguée, au sortir d'une opération chirurgicale ordinaire a



Mohamed Boudrika rattrapé par les affaires...

fortiori d'une chirurgie cardiaque. Et last but not least, il est impossible que le malade se couche sur le côté même durant quelques minutes. La position idoine c'est dormir sur le dos pour permettre au sternum de se consolider et de réduire les douleurs. Et puis, l'homme politique qu'il est ou se croyait être était supposé se soigner dans son pays et non à l'étranger. Par respect à la médecine nationale et au peuple marocains dont l'extraordinaire public rajaoui est représentatif.

Mohamed Boudrika est bien parti pour rejoindre à Oukacha une belle sélection de détenus prestigieux. Outre son frère Abdallah qui croupit en prison depuis quelques années pour une affaire de falsification foncière diabolique, il aura pour compagnons son prédécesseur à la tête du Raja Abdelaziz Badraoui et l'ex-président du WAC Saïd Naciri. A l'ombre, ils auront tout loisir de raconter leurs exploits ou plutôt leurs forfaits... ▶

La BCP fête son 60e anniversaire

Six décennies au service des Marocains du monde

Cette année, la Banque Populaire fête son 60e anniversaire au service des Marocains du Monde. Une date symbolique qui marque six décennies d'accompagnement constant des Marocains à l'étranger dans la fidélité, l'efficacité et le dévouement. Au fil des ans, cette relation privilégiée n'a fait que se renforcer, permettant de tisser des liens solides et de bâtir des relations de confiance qui ont traversé des générations. Bien plus qu'une banque, la Banque Populaire est aujourd'hui un véritable compagnon de vie pour tous les Marocains, où qu'ils se trouvent. Dès les années 60, la Banque Populaire a été appelée à remplir une mission citoyenne, celle de répondre aux besoins essentiels des travailleurs marocains en Europe en leur offrant des services bancaires de base. Cela concernait notamment les transferts d'argent pour soutenir leurs familles restées au pays et valoriser leurs économies. La mission de la Banque ne s'arrêtait pas là. Avec une vision claire et deux objectifs fondamentaux - l'inclusion et l'éducation financières - la Banque a su protéger les avoirs de ces travailleurs, souvent vulnérables face aux circuits informels de transfert d'argent. Après avoir ciblé l'Europe, la Banque a ensuite rapidement étendu ses services aux autres régions du monde, notamment au Moyen-Orient et en Amérique du Nord, devenant ainsi la première banque marocaine à s'installer au Canada et la seule à opérer aux États-Unis, au Qatar, au Danemark et à Gibraltar. Au cours de ces 60 années d'accompagnement, la Banque Populaire a su rester proche des membres de la diaspora marocaine, adaptant ses services à l'évolution de leurs besoins et de leurs habitudes. Aujourd'hui, son offre couvre tous les aspects de leur vie, allant bien au-delà du domaine bancaire et couvrant l'ensemble



Le siège de la Banque Populaire à Casablanca.

des membres de leurs familles. Innovante et réactive, la Banque a développé une gamme complète de services à distance, renforçant ainsi le lien vital entre la diaspora et leur terre natale, le Maroc, notamment à travers l'investissement qui favorise le développement local des différentes régions. Pour célébrer ce 60e anniversaire, la Banque Populaire a prévu un dispositif exceptionnel, avec une large campagne de communication sous le thème « hna mgharba ». Celle-ci mettra en lumière 60 ans de proximité, d'innovation et de célébration partagée, symbolisant un engagement mutuel et une croissance commune. Afin de marquer cet anniversaire estival, plusieurs villes du Royaume vibreront au rythme de la tournée Bladi Summer Tour, pour permettre aux Marocains du Monde de célébrer leur attachement à leur pays d'origine et à la Banque Populaire, fidèle partenaire depuis six décennies. Par ailleurs et dans un souci d'amélioration continue de l'expérience client et d'accompagnement procuré aux MDM, la Banque Populaire saisit ce temps fort et ce moment privilégié pour lancer plusieurs nouvelles solutions qui viennent étoffer sa gamme d'offres Bladi à destination des MDM. Après plus de 60 années d'accompagnement et d'écoute attentive, la Banque Populaire compte aujourd'hui plus d'un million de clients MDM, représentant plus de 52% de parts de marché, consolidant ainsi son positionnement de leader du marché des MDM. Elle continue d'écrire, avec les Marocains du Monde, une histoire de confiance et de succès, en étant toujours mobilisée pour relever les défis des décennies à venir. Pour continuer à GRANDIR ENSEMBLE.



Édito



LE MAROC EST UNE FÊTE

Par Abdellah Chankou

Le Maroc sera hôte de deux événements sportifs majeurs, la Coupe d'Afrique des nations en 2025 et la Coupe du monde en 2030 qu'il co-organise avec l'Espagne et le Portugal sous le slogan "Yalla vamos". De portée continentale, la première manifestation servira en quelque sorte de tour de chauffe pour la deuxième, d'envergure planétaire qui mettra à l'épreuve à une plus grande échelle les capacités d'accueil d'une nation qui a au demeurant l'habitude d'abriter les grands rendez-vous internationaux. La conférence sur les Accords du Gatt en 1994 qui a scellé l'avènement de la mondialisation et les assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale en 2023- pour ne citer que ces deux grands meetings tenues à Marrakech- ont permis au Maroc de donner la pleine mesure de son expertise organisationnelle et de l'efficacité de son dispositif sécuritaire. Levier économique non négligeable en termes de création d'emploi et de développement des territoires, outil privilégié pour renforcer l'image de marque d'un pays et sa position sur la scène internationale, la coupe du monde dope aussi la croissance d'un pays. L'affluence de centaines de milliers de spectateurs entraîne en effet une explosion de la consommation qui se traduit par une amélioration de l'emploi et des nouvelles recettes fiscales indirectes. La Coupe du monde a ceci de formidable qu'elle agit surtout comme un catalyseur, offrant dans le cas du Maroc une opportunité inespérée, celle de se doter d'infrastructures de classe mondiale (routes, autoroutes, transports en commun, installations ferroviaires et aéroportuaires, équipements sportifs...). Les chantiers de construction ou de mise à niveau en la matière vont bon train, s'inscrivant dans la dynamique de renouveau que connaît le royaume depuis des années. Nul doute que les décideurs sauront relever les défis à la fois de l'organisation et des infrastructures. De l'accueil aussi. Le Royaume étant réputé et apprécié pour la légendaire et proverbiale hospitalité de ses habitants, élevée au rang de valeur, voire de devoir social notamment dans le pays berbère, ce qui

représente dans la grand-messe du ballon rond un élément-clé dans le dispositif. Un atout précieux pour transformer le tournoi du football mondial, générateur de vécu collectif impactant, en une expérience marquante pour les visiteurs, supporters et touristes, issus de des quatre coins du monde.

Ces derniers, faut-il le rappeler, viennent d'abord, au-delà du spectacle sportif à proprement parler, pour s'amuser et se divertir bien au-delà des fans zone permettant de suivre les rencontres de la compétition. A cet effet, les acteurs du tourisme national ont un rôle essentiel à jouer en élaborant des offres de voyages adaptées pour permettre aux supporters de découvrir le Maroc et ses multiples attraits dans toute leur diversité, naturels et culturels. Qui dit découverte dit un réseau de transport moderne et rapide et dans le domaine stratégique de la mobilité, les responsables ont évidemment bien des efforts à déployer pour faciliter les déplacements des voyageurs et l'accès aux sites touristiques dans de bonnes conditions. Dans ce cadre, le marketing urbain est incontournable pour mettre en valeur les aspects distinctifs des villes hôtes du mondial afin d'attirer plus de visiteurs.

En ville, il faudra envisager des solutions de mobilité douce en libre-service comme le vélo et la trottinette que les communes, qui doivent s'impliquer dans l'animation et l'attractivité des villes, tardent à déployer.

La coupe du monde c'est en effet une fête qui se déroule à l'extérieur, en plein air, se vit dans la bonne humeur et la convivialité, le partage et l'interaction avec la population locale. Avec tout ce que cette particularité implique comme exigence sécuritaire et équipements sanitaires autour et à l'intérieur des stades.

Last but not least, si le mondial 2030 permet de moderniser les stades, il doit également être mis à contribution pour atteindre un objectif longterm différé : la mise à niveau des clubs nationaux de football, condition incontournable pour faire émerger un championnat compétitif et de qualité, capable d'attirer de grands sponsors internationaux et d'alimenter en même temps les Lions de l'Atlas en joueurs talentueux. ▀



Le Maigret du CANARD



Le directeur général de la SMIT "Le tourisme national face à un défi de compétitivité et de croissance"

Dans cet entretien, le directeur général de la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT), le très dynamique Imad Barrakad aborde les challenges du tourisme national et les différentes mesures incitatives adoptées dans la perspective des deux événements sportifs majeurs (la CAN en 2025 et la coupe du monde en 2030) accueillis par le Maroc.

Le Canard Libéré : Comment se présente l'investissement touristique au Maroc dans la perspective de la CAN 2025 et de la Coupe du monde 2030 ?

Imad Barrakad : Le Maroc se positionne comme une destination de choix pour les événements sportifs d'envergure internationale. L'accueil de la CAN 2025 et de la Coupe du Monde 2030 constituent des opportunités majeures pour affirmer le potentiel du pays et maximiser les retombées économiques et sociales de ces événements.

Il est à rappeler que le Maroc a su attirer des marques prestigieuses du secteur hôtelier mondial ces cinq dernières années, menant ainsi de nombreux investisseurs internationaux à choisir le Maroc comme destination privilégiée pour leurs investissements.

Ainsi de nombreuses chaînes hôtelières internationales ont ouvert leurs portes, fruit d'un travail de longue haleine mené par le Maroc. Nous pouvons citer pour 2024, l'ouverture de plusieurs chaînes hôtelières internationales au Maroc tel que : Radisson, Hilton, Marriott, Hyatt, ce qui porte le parc hôtelier à 292.000 lits. De plus, plusieurs nouveaux projets d'animation, comme des parcs d'attractions, ont pu voir le jour tel que Coco Parc, etc.

Par ailleurs, pour améliorer la qualité de l'offre Maroc et rendre plus attractif l'expérience touristique, l'année 2024 a connu le lancement de plusieurs mécanismes de soutien aux investisseurs touristiques notamment ceux visant la mise à niveau et la structuration de l'offre hôtelière dont nous citons en particulier le mécanisme « Cap Hospitality »

Cette dynamique d'investissement devrait nous permettre d'être au rendez-vous des deux grands événements sportifs : la Coupe d'Afrique des Nations en 2025 et la Coupe du Monde de Football 2030.

Que pouvez-vous nous dire justement sur "Cap Hospitality", le nouveau mécanisme de soutien et de financement pour l'accélération de la mise à niveau des Établissements d'hébergement touristique classés (EHTC) ?

Ce mécanisme de soutien « Cap Hospitality » s'inscrit dans un contexte bien particulier marqué par deux principaux éléments de taille. Premièrement, la présence d'un parc d'hôtels nécessitant une mise à niveau aux standards internationaux en termes de capacité et de qualité des hébergements touristiques ; deuxièmement, la Feuille de Route Tourisme 2023-2026 inscrivant la mise à niveau de l'offre hôtelière comme levier stratégique de compétitivité de la destination offrant ainsi une meilleure expérience touristique. C'est dans ce contexte, que ce mécanisme a été conçu.

Ce mécanisme inédit de soutien « Cap Hospitality » est le fruit d'un partenariat entre le ministère du Tourisme, de l'Artisanat, de l'Économie Sociale et Solidaire, le ministère Délégué en Charge du Budget, le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement et la Société Marocaine de l'Ingénierie Touristique (SMIT).

La cible de mise à niveau est de 25.000 chambres (253 unités environ), soit 19% du parc hôtelier.

Cap Hospitality porte sur l'octroi d'un crédit conjoint où l'État prend en charge l'intégralité des intérêts générés, au profit des EHTC ayant un projet de mise à niveau. Le prêt couvrira la totalité de l'investissement pour une maturité pouvant atteindre 12 ans avec 2 ans de différé.

Le montant du prêt peut aller de 3 à 100 millions de dirhams (MDH) par EHTC. Il s'adresse à tous les EHTC du Royaume n'ayant pas été rénovés au cours des cinq dernières années.

Il couvre une large gamme de prestations, incluant les travaux de rénovation et de mise aux normes, l'acquisition de mobilier et de matériel, l'acquisition d'un EHTC couplée à un programme de rénovation, la mise en place d'un programme d'efficacité énergétique, etc. Les EHTC devront s'engager à ouvrir leurs établissements dans les 18 mois qui suivent l'octroi du financement avec le recours à une gestion professionnelle (nationale ou internationale).

Quels sont les principaux défis auxquels le secteur hôtelier au Maroc est confronté actuellement ?

Un défi de compétitivité et de croissance. Pour tenir face à la concurrence du marché international, le secteur d'hébergement devrait être plus compétitif avec une qualité au niveau de l'offre et de service. L'offre Maroc est mise en compéti-



Imad Barrakad, directeur général de la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT).

tion avec les offres de toutes les destinations concurrentes et c'est le meilleur en termes de qualité de l'offre et de service qui prendra plus de parts de marché. Le recours aux nouvelles technologies du digital pour améliorer les services mais également les performances en matière de commercialisation de leurs produits est devenu plus qu'un « must have »

Le recours à des techniques d'optimisation de consommation d'énergie et de durabilité est devenu un critère de choix apprécié par les touristes.

La feuille de route 2023-2026 devrait avoir un plus grand impact dans les années à venir. Quels sont ses principaux piliers ?

Pour relancer la dynamique touristique, le gouvernement marocain a lancé une approche visionnaire, une feuille de route qui reconnaît l'évolution du paysage mondial du voyage.

L'ambition de cette feuille de route stratégique nationale pour le tourisme 2023-2026 est d'atteindre 17,5 millions de touristes en 2026, ce qui devrait générer 120 milliards de dirhams de recettes en devises étrangères et créer quelque 200 000 emplois directs et indirects.

Pour atteindre ces objectifs, ce dispositif vise à transformer le secteur du tourisme en agissant sur tous les leviers clés, à savoir une nouvelle logique d'offre articulée autour de l'expérience client et structurée autour de 9 filières thématiques et 5 filières transverses ; un plan visant à doubler la capacité aérienne et à renforcer la promotion et le marketing, avec un accent particulier sur le numérique, ainsi qu'à stimuler les investissements publics/privés autour de leviers

prioritaires tels que le divertissement et l'écotourisme. Les nouvelles orientations pour dynamiser le secteur du tourisme ont adopté une approche centrée sur l'expérience touristique, passant d'une logique de construction de destinations à une logique de construction de filières. Ainsi, des filières thématiques prioritaires seront promues pour construire l'offre notamment : Ocean waves, pour les sports nautiques, Nature, trekking and hiking, city break pour les courts séjours dans des destinations urbaines, Beach and sun pour l'offre balnéaire, Desert & Oasis Adventure pour les escapades désertiques, Tourisme d'Affaires pour les événements professionnels, les circuits Culturels pour les expériences immersives, le bord de mer et le Tourisme de nature & découverte.

Des investisseurs seront également approchés pour le développement des filières transverses à forte valeur ajoutée pour le Maroc notamment autour de la promotion du patrimoine immatériel marocain et du développement durable pour renforcer cette offre.

Plusieurs projets locomotives (14) seront promus au niveau de différents territoires, ce qui représentera un point d'inflexion dans leur attractivité.

Sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, l'élan de l'investissement touristique au Maroc n'a jamais été aussi fort et prometteur. Un cadre incitatif solide est en place, offrant des opportunités d'investissement attrayantes et des perspectives de rentabilité encourageantes. ▀



NOUS OUVRONS LA VOIE

À LA MOBILITÉ
ÉCO-RESPONSABLE





Le Maigret du CANARD



ENTRETIEN AVEC OTHMANE CHÉRIF ALAMI

Le Maroc a tous les atouts pour réaliser une belle coupe du monde

Président Conseil Régional du Tourisme de Casablanca Settat (CRT-CS) Othmane Chérif Alami livre au Canard sa vision d'une coupe du monde réussie tout en abordant les chantiers d'envergure mis en route par les pouvoirs publics pour relever ce grand défi planétaire.

Le Canard Libéré : Quelle est selon vous la Coupe du monde idéale pour le Maroc? Comment le grand professionnel des voyages que vous êtes la voit pas seulement sur le plan touristique mais aussi sur les autres plans non moins déterminants ?

Othmane Chérif Alami : Une Coupe du monde réussie est celle qui permet d'accueillir le plus possible de spectateurs dans les meilleures conditions. Le citoyen marocain est très enthousiaste pour la co-organisation de la World Cup 2030 avec l'Espagne et le Portugal « Yalla Vamos » enfin au Maroc et contribuera, par son amour pour le football, pour l'équipe nationale (qui a fait notre fierté en se qualifiant pour les demi-finales de Coupe du Monde Qatar 2022) et son sens de l'hospitalité à la réussite de ce grand événement. En outre, l'État a mis en route une série de projets d'envergure de mise à niveau des infrastructures attendues pour la Coupe du Monde 2030 à Casablanca et dans d'autres villes du Royaume. Dans la région Casablanca-Settat par exemple, le RER reliera Benslimane et le nouveau stade d'une capacité de 115.000 spectateurs à l'aéroport Mohammed V et à d'autres quartiers périphériques de la métropole, le réseau de Tramway (4lignes) et de Bus à haut niveau de service (BHNS) de Casablanca vont

sans conteste contribuer à l'amélioration de la mobilité urbaine... Il y a lieu de citer la connexion de l'aéroport Mohammed V à la ligne à grande vitesse (Casablanca-Tanger) pour desservir Rabat et Tanger qui accueilleront également les matchs de Coupe du Monde... Sans oublier le projet de ligne LGV Kénitra Marrakech. Côté équipements sportifs, le complexe sportif prince Moulay Abdellah de Rabat a été fermé et en partie rasé pour être entièrement rénové. Sa capacité passera de 45.000 à 66.000 places. Le Grand Stade de Tanger (68.000 places) sera également relié par train à l'aéroport international Ibn Battouta de Tanger. Les stades de Marrakech et d'Agadir (45.000 places) font à leur tour l'objet d'un programme de rénovation totale.

S'agissant des infrastructures, le tunnel programmé pour relier Marrakech à Ouarzazate vise à rapprocher les deux villes touristiques, ce qui permettra aux touristes et visiteurs du Maroc de faire le trajet dans un délai relativement court. La relance du fameux tunnel de Gibraltar reliant le Maroc à l'Espagne est de nature à sceller définitivement la proximité entre le Royaume du Maroc et le Royaume d'Espagne et par la même occasion de rapprocher davantage l'Afrique et l'Europe. La construction des nouveaux ports, ceux de Dakhla Atlantique et Nador West Med, viendra renforcer le maillon de la chaîne du transport maritime.

Last but not least, la dynamique actuelle autour des usines de dessalement d'eau de mer (le Maroc en compte déjà 11 dont 4 dédiés à l'industrie) et 9 programmés à l'horizon 2030. Celle de Casablanca, située à Mharza Sahel à proximité de la station balnéaire Sidi Rahal au sud de la ville et dont les travaux ont déjà commencé, permettra de desservir une population de 7,5 millions d'habitants autour de Casablanca.

Quelle est la feuille de route du Conseil Régional du Tourisme de Casablanca Settat (CRT-CS) dans



Othmane Chérif Alami, président Conseil Régional du Tourisme de Casablanca Settat (CRT-CS).

la perspective de ces deux grands événements sportifs ?

Dans le domaine du tourisme, le Conseil Régional du Tourisme de Casablanca Settat (CRT-CS) préconise éventuellement l'ouverture progressive de l'aéroport de Benslimane au trafic dans le cadre la préparation de la Coupe du Monde 2030. Cet aéroport pourrait accueillir les compagnies Low cost pour permettre aux touristes nationaux et internationaux de bénéficier de vols de et vers la région à des prix compétitifs. Cette plateforme aéroportuaire dispose d'un atout technique exceptionnel et en fera le deuxième aéroport de la région Casablanca-Settat. Toutes ces réalisations en cours annoncent une Coupe du monde exceptionnelle qui exige naturellement l'amélioration de l'offre hôtelière et d'hébergement. Plus d'unités pourraient voir le jour, notamment dans la région autour du nouveau stade de Benslimane. Ainsi, pour répondre à la forte demande lors de la Coupe du Monde 2030, la construction d'hôtels de transfert

(d'une capacité de 80 chambres avec une superficie de 40 m²/chambre) proches des stades d'entraînement s'impose à Benslimane et Mansouria. Dans ce cadre, les autorités et le secteur privé joignent leurs efforts afin de bien se préparer à cette échéance planétaire. Le comité de la FIFA se rendra bientôt au Maroc dans le cadre de ses missions d'inspection et de vérification de la conformité des différentes installations aux normes requises.

Pensez-vous que le Maroc a tous les atouts en main pour réussir ce défi d'envergure planétaire ?

Oui bien sûr ! Notre pays possède tous les atouts pour réussir cet événement d'envergure et fait de son mieux pour la mise à niveau du pays à travers les grands chantiers déjà programmés. Nous avons pour nous l'hospitalité, l'amour du football, les infrastructures sportives existantes et qui seront améliorées et celles à venir comme le Grand stade de Casablanca à Benslimane, les infrastructures

LE MAROC EST PASSIONNÉ ENCOURAGEONS SA FERVEUR



الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

#DREAMAFRICA
#MEETMOROCCO





Le Maigret du CANARD



hôtelières et d'hébergement classées qui seront à leur tour consolidées, l'enrichissement de l'offre culturelle et d'animation avec l'émergence de nouveaux musées, la construction de parcs d'attractions..., les infrastructures de transport (TGV, RER, tramways, BHNS, autoroutes...), les monuments historiques et toute l'ambiance et la ferveur que sait créer le peuple marocain autour du football avec les grandes équipes des différentes villes et l'équipe nationale évidemment qu'ils sauront encourager avec enthousiasme jusqu'au bout. Faut-il rappeler que nous avons l'un des meilleurs groupes de supporters au monde qui créent une ambiance incroyable sur les gradins et à l'extérieur. La preuve en a été fournie de manière éclatante lors du mondial qatari en 2022 qui a vu des milliers de Marocains se rendre au pays hôte pour soutenir son équipe nationale.

S'il y a une chose que les autorités se doivent de corriger pour que le mondial 2030 soit historiquement friendly, ce serait laquelle à vos yeux ?

Nous souhaitons une simplification de la procédure des visas pour les étrangers par l'adoption des visas électroniques pour tous les visiteurs qui en ont besoin pour entrer au Maroc. Nous espérons également améliorer l'organisation, la sécurité, la propreté, la fluidité des flux de voyageurs dans les aéroports et concéder quelques libertés aux touristes tout en veillant au respect de l'ordre public.

Le Maroc est un pays connu et apprécié pour ses traditions d'accueil et d'hospitalité. Mais est-ce suffisant pour réussir un événement de l'envergure du mondial ?

Pas forcément. Mais cela reste un élément essentiel. La coupe du monde 2030 n'est pas la première compétition mondiale organisée par le Maroc. Souvenez-vous de la coupe du monde des clubs en février 2023 et la prochaine CAN 2025. Le Maroc s'est forgé une expérience considérable dans l'organisation des grandes manifestations.

D'une envergure plus grande, le mondial 2030 mettra à l'épreuve les capacités du Maroc à réussir l'organisation au niveau de l'accueil, de la sécurité, de la fluidité, de l'hébergement et de l'offre d'animation...

Comme vous le savez, la coupe du monde est une méga-fête qui se déroule essentiellement en plein air, dans la rue. Quels sont les dispositifs à mettre en place sur le terrain en termes d'animation et de divertissement pour que les supporters du monde entier se sentent dans leur élément ?

En effet, l'animation dans la Coupe du monde est très importante. A titre d'exemple, pendant la World Cup Qatar 2022, le groupe Qatar Airways et Qatar Tourism ont mis au point plusieurs programmes de divertissement comme l'accueil de 60 artistes internationaux pour animer des spectacles lors de la compétition. On peut citer également la création de beach clubs, les fan zones, les parcs à thème, le festival de musique Daydream, l'activation de Lusail Boulevard, la Qatar Airways Sky House, le Winter Wonderland et la cérémonie de baptême du navire de croisière MSC World Europa...

Au Maroc, l'ONMT et RAM pourraient sponsoriser de tels événements. Je pense à l'animation des grands boulevards de Casablanca, Tanger, Rabat et Marrakech, Agadir, Fès... lors de la Coupe du monde 2030. Des concerts en plein air pourront être donnés autour du stade. Des animations au quai de croisières du Port de Casablanca avec l'accueil de grands navires de croisière, dans les gares LGV, de parcs à thème, de fan zones autour des stades, de beach clubs à Mansouria, Tanger et Agadir...

Il y a énormément d'actions de ce genre à déployer en partenariat avec les sponsors et la Fifa pour créer de l'animation et offrir du divertissement à nos visiteurs et permettre aux fans du football venus du monde entier de vivre une expérience mémorable.

Parlons maintenant des retombées de l'organisation du mondial par le Maroc. Au-delà des gains en termes d'image et de rayonnement, une telle opération est-elle rentable financièrement ?

Tous les investissements et les chantiers que le Maroc aura ouverts sont nécessaires pour le pays et bénéfiques pour sa population avant de l'être pour nos hôtes en 2030. Ces efforts déployés par les pouvoirs publics induiront une amélioration significative des infras-

tructures qu'on pourra rentabiliser sur la durée en attirant notamment des dizaines de millions de touristes chaque année, ce qui rejaillira sur le volume des recettes en devises. Les fruits d'une manifestation comme la coupe du monde sont cueillis après. A titre d'exemple, le Qatar a accueilli 2 millions de touristes en 2022, année d'organisation de la Coupe du Monde. En 2023, le nombre de touristes a doublé pour atteindre 4 millions. En outre, tous les pays ayant accueilli la fête mondiale du foot, le Brésil 2014 et Russie 2018 ont connu une hausse de l'activité touristique après l'événement.

Métropole qui ne manque pas d'atouts mais parent pauvre de la promotion touristique, Casablanca est en train de vivre une véritable transformation sur le plan infrastructurel.

Quels sont selon le président du CRT de la région Casa-Settat que vous êtes les autres leviers à actionner pour faire de la capitale économique du pays une véritable destination touristique ?

Nous saluons et accompagnons tous les efforts du Conseil de la région Casablanca-Settat, de la Wilaya et

du Conseil de la ville de Casablanca pour activer le plan de transformation de la ville auquel nous contribuons et contribuerons au niveau de la promotion. D'ailleurs, en 2030, la région aspire à attirer 6 millions de touristes (avec une durée de séjour de 2 à 4 nuitées). Il s'agit d'un million de touristes d'affaires et MICE (réunions, incentives, conférences, expositions), 1 million de touristes pour le City Break, 500.000 croisiéristes et 3,5 millions de nationaux. Pour ce faire, il est nécessaire que les grands projets de la région soient opérationnels au moins un an avant l'échéance notamment concernant le Grand Palais des Congrès prévu en 2029 qui doit programmer ses premiers événements plusieurs mois à l'avance. Le futur terminal 3 de l'aéroport Mohammed V, le quai de croisières opérationnel fin 2024, le Palais de la foire (dont les travaux de rénovation vont commencer incessamment) qui sera prêt en 2026 et les investissements privés d'hôtels, de restaurants et d'animation sur la côte balnéaire de Bouznika à Oualidia... également très attendus. Nous sommes très optimistes pour l'avenir du tourisme à Casablanca.

Propos recueillis par
AHMED ZOUBAÏR

La politique française sous Macron...



ZAG

INVEST IN TOURISM



*Tourism Engineering
and Investment*
SMIT MOROCCO

 www.smit.gov.ma



Le Maigret du CANARD



Entretien avec le Pd-g du groupe Akdital Dr. Rochdi Talib

"Nous sommes assurément bien équipés et positionnés"

Dans cet entretien, Dr. Rochdi Talib, le Pd-g du groupe Akdital, premier groupe de santé privé au Maroc, s'exprime sur les défis sanitaires qu'impliquent l'organisation par le Maroc de la Coupe d'Afrique des nations en 2-25 et la Coupe du monde en 2030.

Le Canard Libéré : Le Maroc abrite deux grands événements sportifs majeurs, la CAN en 2025 et la Coupe du monde en 2030. Comment se prépare AKDITAL dans le domaine de la santé en prévision de ces échéances?

Dr. Rochdi Talib : Effectivement, le Maroc accueillera deux événements sportifs majeurs, la CAN en 2025 et la Coupe du monde en 2030. Chez AKDITAL, nous avons déjà mis en place des services de santé dans différentes régions du Maroc. Cette proximité nous permettra de rendre accessibles nos infrastructures de santé et de fournir des soins médicaux de qualité pendant ces événements sportifs. Toutes les villes sélectionnées pour accueillir les matchs de la CAN et de la Coupe du monde, que ce soit Casablanca, Tanger, Agadir et d'autres, bénéficieront de la présence de complexes hospitaliers du Groupe AKDITAL. Ainsi, nous sommes prêts à répondre aux besoins de santé de tous les participants et spectateurs lors de ces deux grands événements sportifs.

Compte tenu de votre poids important dans le domaine des soins

au Maroc et de l'expertise reconnue de vos équipes, avez-vous été approché dans ce cadre en tant que premier groupe privé national dans le domaine de la santé par le ministère de tutelle ?

Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore été sollicités par le ministère de tutelle. Cependant, en tant que leader du secteur privé de la santé au Maroc, nous restons entièrement à la disposition de la Nation pour contribuer à la réussite de ces échanges importants. D'ailleurs, nous sommes pleinement conscients de notre rôle et de notre responsabilité envers la communauté et nous sommes prêts à contribuer activement à toute initiative visant à renforcer le système de santé national.

Pensez-vous que le secteur public de la santé est capable tout seul de répondre aux exigences de la FIFA dans le domaine crucial des soins et d'agir efficacement sur le terrain ?

Nous avons toujours plaidé pour un décloisonnement public-privé dans le secteur de la santé. Les raisons sont simples : nous sommes tous au service des Marocains et des hôtes du Maroc. Nous sommes convaincus que notre pays relèvera tous les défis pour que la réussite de ces échéances soit historique. Et pour ce faire, il n'y a pas de secret : une totale collaboration entre le secteur privé et public, qui sont d'ailleurs sous la tutelle du même ministère.

Le football étant une fête qui se déroule à l'extérieur et à ciel ouvert, quel dispositif de soins d'urgence à l'intérieur et autour des stades accueillant les compétitions ?

En vue d'assurer des soins d'urgence efficaces à l'intérieur et autour des stades, il est primordial de disposer d'Unités de Réanimation Mobile



Dr Rochdi plaide pour une collaboration public-privé dans le secteur de la santé.

conformes aux normes internationales, avec la présence de médecins réanimateurs et du personnel paramédical spécialisés dans les soins d'urgence.

Il faut également disposer d'infrastructures médicales multidisciplinaires à proximité des stades qui accueilleront ces événements. Le Groupe AKDITAL a d'ores et déjà anticipé cette nécessité en implantant deux grands établissements de santé à proximité des stades de football. À Tanger, notre Hôpital Privé de Tanger (270 lits) est situé juste à côté du stade Ibn-Batouta de Tanger, et à

Agadir, notre centre Hôpital International d'Agadir (220 lits) se trouve à quelques centaines de mètres seulement du stade Adrar. Ainsi, nous sommes assurément bien équipés et positionnés dans le but d'intervenir rapidement en cas de nécessité, de telle sorte de garantir la sécurité, le bien-être des spectateurs et des participants à ces grands événements sportifs incontournables et attendus de tous. ●

Propos recueillis par
AHMED ZOUBAÏR



Le Maigret du CANARD



Coupe du monde 2030

La locomotive ONCF

Le Maroc passe à la vitesse supérieure dans le développement et la modernisation de son réseau ferroviaire en vue d'accueillir la Coupe du monde de football en 2030. Dans cette perspective, les investissements de l'office ont connu une hausse remarquable

LAILA LAMRANI

L'ONCF a élaboré un programme d'investissement ambitieux pour la période 2024-2026, s'élevant à 12,385 MMDH, avec des montants alloués de 4,771 MMDH, 3,789 MMDH et 3,825 MMDH.

Parmi les chantiers d'envergure, lancés par l'office, l'extension de la ligne à grande vitesse (LGV) jusqu'à Marrakech et à la mise en place d'un réseau express régional (RER) autour de Casablanca, Rabat et Marrakech.

Le projet d'extension de la ligne à grande vitesse Tanger-Rabat jusqu'à Marrakech avance à grands pas depuis que le Conseil de la FIFA a décidé de retenir à l'unanimité la candidature conjointe du Maroc, du Portugal et de l'Espagne pour l'organisation de la Coupe du monde de la FIFA 2030.

Un investissement colossal

Ce chantier d'envergure implique d'importants travaux, notamment la conception et la construction des installations terminales à Rabat, Casablanca et Marrakech, la

conception et la réalisation des équipements ferroviaires et du système de signalisation et de télécommunications, la mise à niveau de la signalisation sur certaines lignes classiques, ainsi que la préparation des installations d'infrastructure pour l'exploitation. La LGV entre Kénitra et Marrakech sert à supporter des trains de voyageurs à une vitesse maximale de 350 km/h, mais sera exploitée à 320 km/h sur une distance d'environ 450 kilomètres. Cette ligne à grande vitesse devrait transiter par les zones métropolitaines de Rabat-Salé et Casablanca, sur un tracé qui sera construit intégralement en site propre, sans interférence avec les lignes classiques existantes.

Deux itinéraires sont envisagés en arrivant à Casablanca. La ligne LGV passera par une voie de contournement de Benslimane (stade) vers Nouaceur, où un nouveau terminal ou hub sera installé pour poursuivre sa route vers Marrakech. Dans les documents des consultations publiques, l'ONCF précise que "dans la partie sud du hub de Casablanca, la ligne nouvelle se détachant de la ligne actuelle à Bouskoura est exclusivement à vocation de circulation des rames des navettes aéroport, Al Boraq (GV) et haute performance". "Ce nouveau barreau d'infrastructure n'est pas conçu selon les référentiels de LGV, la vitesse maximale étant inférieure aux seuils habituellement retenus. La LGV démarre ensuite formellement au sud du nouveau hub Nouaceur, au-delà du raccordement de Berrechid", explique l'Office.

Selon les différents documents d'appels d'offres lancés par l'ONCF dans le cadre de ce projet, les trains Al Boraq circuleront sur cette nouvelle ligne. Un train haute performance est également prévu sur la LGV, mais en vitesse commerciale de 220 km/h entre le raccordement de Sidi Ichou, le tunnel de Rabat, Aïn Atiq et Zenata".

"Les voies existantes et les nouvelles voies autres que celles dédiées à la LGV seront elles réservées aux ser-



Vers un maillage ferroviaire moderne et de qualité.

vices, trains navettes, fret et autres où la circulation est prévue à une vitesse maximale de 160 km/h", indique l'ONCF.

RER autour de Rabat, Casablanca et Marrakech

Les régions de Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat et Marrakech-Safi disposeront bientôt des services d'un Réseau express régional (RER), qui permettra de libérer de la capacité sur les réseaux conventionnels et de décongestionner les routes. Ce projet sera réalisé en parallèle du projet de la LGV. S'agissant de l'itinéraire retenu, le RER à Casablanca-Settat reliera la ville de Mohammedia à Nouaceur, avec une desserte régulière de l'aéroport Mohammed V, une nouvelle liaison ferroviaire vers le nouveau stade de Casablanca à Benslimane, et une amélioration des dessertes vers Settat et El Jadida.

En termes de fréquence, il y aura des trains toutes les 7 minutes et 30 secondes et toutes les 15 minutes, selon les lignes. En détail, sur la

ligne Casablanca, il y aura un train toutes les 15 minutes entre Mohammedia Facultés et Nouaceur, et entre Casa-Port et Nouaceur. Entre Casa-Voyageurs et le hub de Nouaceur, il y aura un train toutes les 7 minutes et 30 secondes.

La navette vers l'aéroport de Casablanca aura une fréquence de 15 minutes, et de 30 minutes sur les lignes Casablanca-Settat et Casablanca-El Jadida.

Pour la région Rabat-Salé-Kénitra, le RER partira de Kénitra jusqu'à Skhirat et desservira les villes de Salé, Rabat, Témara et Ain Attig, avec une fréquence de passage toutes les 15 minutes. Les navettes entre Casablanca-Rabat et Kénitra seront maintenues, à raison de deux trains par heure, et d'un train toutes les 30 minutes pour la navette entre Kénitra et Sidi Kacem.

La région de Marrakech-Safi aura également son RER. Cette connexion ferroviaire entre Ben Guérir et Marrakech marquera un arrêt à Sidi Bouathmane et permettra à terme de fluidifier les flux de travailleurs de la zone industrielle du même nom, située à 35 kilomètres de Marrakech. ▀



Le Maigret du CANARD



Rencontre avec Charafat Afilal « Certains choix agricoles demeurent inadaptés au contexte climatique »

Ancienne ministre déléguée auprès du ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, chargée de l'eau, Charafat Afilal revient dans cet entretien sur le stress hydrique qui touche le Maroc et les solutions à mettre en œuvre pour en atténuer l'impact.

Le Canard Libéré : Quels ont été les principaux défis auxquels le Maroc a dû faire face en matière de gestion des ressources en eau au cours des 25 dernières années ?

Charafat Afilal : Le Maroc est confronté à plusieurs défis majeurs en matière de gestion des ressources en eau. Le premier défi concerne les effets du Changement Climatique qui impactent considérablement le cycle hydrologique. Des baisses substantielles des précipitations ont été observées dans les bassins du Nord. Les projections futures du GIEC dans son 6ème rapport ne sont pas non plus rassurantes, soulignant ainsi l'urgence de développer des stratégies résilientes pour faire face à ces défis croissants. Le deuxième défi est lié à la rareté et la variabilité des précipitations. Le Maroc fait face à des précipitations souvent irrégulières et disparates dans le temps et dans l'espace, ce qui complique la gestion des ressources en eau. En effet, 70% des précipitations se concentrent sur seulement 15% du territoire national.

La pression démographique et l'urbanisation posent un défi non négligeable à la croissance démographique et l'urbanisation rapide qui ont entraîné une demande croissante en eau autant pour l'approvisionnement en eau potable que pour d'autres secteurs de production. Le défi majeur reste sans conteste l'agriculture intensive et la vétusté des systèmes d'irrigation. Certains choix de développement agricole au Maroc demeurent inadaptés au contexte climatique et dépassent les capacités hydriques locales, entraînant parfois une surexploitation alarmante des ressources disponibles. L'agriculture, étant le principal consommateur d'eau comme partout dans le monde, est parfois affectée par des pratiques d'irrigation inefficaces dues à la vétusté des systèmes d'approvisionnement en eau. De plus, l'extension non contrôlée des terres agricoles irriguées par les réserves souterraines a

exacerbé la surexploitation des nappes phréatiques stratégiques du pays. Ces défis représentent des obstacles majeurs à la durabilité des ressources en eau nationales. De tous ces défis découle la nécessité impérieuse de relever le challenge de la gouvernance. La gestion intégrée des ressources en eau et la coordination entre les divers secteurs et niveaux de gouvernance représentent un défi constant. Il est crucial de promouvoir une convergence efficace des politiques sectorielles pour assurer une gestion intégrée et durable des ressources en eau. Ces défis nécessitent des stratégies et des politiques adaptatives et résilientes pour garantir la sécurité hydrique du pays.

Pouvez-vous nous expliquer les grandes lignes de la stratégie nationale de l'eau lancée sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI ?

Tout d'abord le secteur de l'eau a toujours été une priorité pour les plus hautes institutions de l'État au Maroc, grâce aux visions éclairées et aux orientations stratégiques de l'institution monarchique. Sous le règne de feu Hassan II, pionnier de la politique de mobilisation des ressources en eau à travers de grands aménagements hydrauliques, le pays a considérablement avancé dans la généralisation de l'accès à l'eau potable et le développement de l'agriculture irriguée. Cette politique a été poursuivie et renforcée sous le règne de Mohammed VI, qui supervise directement le programme prioritaire de l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027 et de nombreux grands chantiers qui en découlent, témoignant ainsi de l'engagement continu du souverain envers la sécurité hydrique nationale. En plus de la construction de grands barrages, des efforts ont été déployés pour la diversification des sources d'approvisionnement notamment la promotion des eaux non conventionnelles, la modernisation des infrastructures hydrauliques afin de les rendre plus efficaces et durables, et l'amélioration de la gouvernance du secteur.

Quels sont les projets phares initiés par SM le Roi Mohammed VI pour améliorer l'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales ?

Sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI d'ambitieux programmes et projets ont été lancés pour généraliser l'accès à l'eau potable dans les zones rurales du Maroc. Ces programmes portent sur la mise en place des systèmes d'approvisionnement plus durable via grandes adductions et des stations de



Charafat Afilal, ex-ministre PPS.

traitement situées à l'aval des barrages. Grâce à ce modèle, le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural a atteint environ 98%, ce qui a eu des retombées positives sur le développement humain en milieu rural.

Quels progrès ont été réalisés dans le domaine de la réutilisation des eaux usées et le dessalement de l'eau de mer ?

Pour faire face aux défis croissants liés au stress hydrique, le programme prioritaire de l'eau potable et de l'assainissement 2020-2027 prévoit l'accélération de l'investissement dans la mobilisation des eaux non conventionnelles notamment le dessalement et de la réutilisation. Dans le domaine de la réutilisation des eaux usées, des avancées significatives ont été réalisées, dans le cadre de la mise en place du Plan National de l'Assainissement Mutualisé en impulsant la composante de la réutilisation.

Dans le domaine du dessalement un programme ambitieux est prévu dans le cadre du programme prioritaire visant à intensifier les efforts d'investissement dans la technologie du dessalement sur le littoral, où les ressources en eau douce sont limitées. Cette approche permet de répondre à la demande croissante en eau potable et industrielle dans les régions côtières, souvent confrontées au stress hydrique. 16 grandes stations de dessalement sont programmées à l'horizon de 2045. L'intégration d'énergies renouvelables comme source d'alimentation pour les stations de dessalement démontre le leadership du Maroc dans la transition vers une économie plus verte et plus durable. Le coup d'envoi de

la plus grande station de dessalement en Afrique situé à Casablanca a été donné récemment par le prince héritier, marquant ainsi une étape significative dans la sécurisation de l'approvisionnement en eau dans la région. Cette saltation prévoit la production de 300 millions de m³ par an pour sécuriser l'accès à l'eau potable de 4.3 millions d'habitants.

En conclusion, la réutilisation des eaux usées et le dessalement de l'eau de mer représentent des axes stratégiques essentiels pour atténuer les pressions sur les ressources en eau dans le contexte de stress hydrique croissant. Les progrès technologiques, les initiatives nationales et les investissements continus sont cruciaux pour développer ces solutions de manière durable.

Quelles initiatives ont été prises pour sensibiliser les citoyens à l'importance de la conservation de l'eau et à une utilisation plus efficace ?

Plusieurs initiatives visant à sensibiliser les citoyens à l'importance de la conservation de l'eau et à une utilisation plus efficace des ressources hydriques ont été lancées par les différents acteurs. Il s'agit notamment de Campagnes de sensibilisation publique, de dispositifs éducatifs dans les écoles et de plateformes numériques. Ces initiatives jouent un rôle crucial dans la sensibilisation des individus et des communautés à adopter des comportements et des pratiques qui contribuent à une gestion plus responsable et durable des ressources en eau. ▀



Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



.....
**Economiste,
 ancien
 ministre de
 l'Emploi et des
 Affaires sociales.**

Industrie de défense

Le Maroc cherche à renforcer sa souveraineté et à consolider son intégrité territoriale

C'est parti. Le Maroc est déterminé à se doter d'une industrie de défense. Il a mis en place tout un arsenal juridique avec l'adoption de la loi n° 10-20 relative « aux matériels et équipements de défense et de sécurité, aux armes et aux munitions ». Tout récemment, lors du dernier Conseil des Ministres du 1er juin 2024, fut adopté un projet de décret portant création de deux zones d'accélération industrielle de défense visant à mettre en place de zones industrielles pour accueillir les industries de défense relatives au matériel et aux équipements de défense et de sécurité, aux armes et munitions. Ce faisant, le Maroc franchit un pas décisif en passant de la phase conceptuelle à la phase opérationnelle. Ladite loi a précisé la philosophie générale devant guider la mise en place d'une telle activité qui revêt, il va sans dire, une dimension particulière et nécessite une organisation spécifique eu égard à sa nature qui n'est pas une simple activité productive et industrielle. Un certain nombre de précautions devront être prises afin d'éviter tout dérapage et des « fuites » qui risqueraient de nuire aux intérêts suprêmes de notre pays. A cet égard, il serait utile de rappeler l'économie du texte de loi 10-20.

En effet, les matériels et équipements de défense et de sécurité, les armes et les munitions sont classés selon trois catégories : A, B et C

– Catégorie A « les matériels, équipements, armes et munitions de défense » : elle comprend les matériels de guerre, armes et munitions de défense, leurs composants, sous-ensembles et parties et tout système, logiciel ou équipement d'observation, de détection ou de télécommunication, destinés exclusivement aux opérations militaires terrestres, aériennes, navales ou spatiales ;

– Catégorie B « les matériels, équipements, armes et munitions de sécurité » : elle comprend les armes, les munitions, leurs composants, sous-ensembles et parties et tout système, logiciel ou équipement de vision, d'observation, de détection, de télécommunication, de mobilité ou de

protection qui peuvent être destinés aussi bien à la sauvegarde de la sécurité et de l'ordre publics qu'à l'usage militaire ;

– Catégorie C « les armes et munitions destinées à d'autres usages » : elle comprend les armes de chasse et de tir sportif, les armes de départ pour les compétitions sportives, les armes traditionnelles et les armes à air comprimé, ainsi que leurs munitions, composants, sous-ensembles et parties.

Sur cette base, la fabrication, l'importation ou l'exportation de tels produits sont strictement encadrées et réglementées par la loi en fonction de la catégorie concernée. Il est créé à cet effet une « commission nationale » des matériels et équipements de défense et de sécurité, armes et munitions. Aussi, il est créé auprès de la commission nationale un comité de contrôle chargé d'exercer, pour le compte de cette dernière, le contrôle des activités

exercées par les titulaires des autorisations prévues par ladite loi. En outre, des sanctions sévères sont prévues par la loi en cas d'infractions commises. Ces sanctions varient selon la nature de l'infraction et peuvent aller jusqu'à 20 ans de réclusion et 5 millions DH d'amende !

Sécurité

On estime que le moment est venu pour notre pays pour se doter d'une industrie de défense et ceci pour plusieurs raisons. La première réside dans le fait que la production d'armements n'est plus limitée depuis la fin de la guerre froide aux grandes puissances. De nouveaux pays émergents sont rentrés sur le marché tels que la Corée du Sud, la Turquie, Singapour, Israël, Iran... Sur le continent africain, on trouve l'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Egypte. Il est donc tout à fait légitime

que le Maroc ne soit pas parmi les derniers à s'y mettre.

La deuxième raison qui milite en faveur de ce choix est d'ordre économique : le secteur de production du matériel militaire de défense peut constituer un véritable levier pour promouvoir l'industrie civile grâce à la propagation des effets d'induction qu'exercerait cette activité en matière de recherche scientifique, d'innovation et de « know-how ».

Par conséquent, il serait judicieux que ce « secteur d'avenir » qui utilise une technologie de pointe ne reste pas à l'écart de l'ensemble de l'économie. Les progrès qui seront réalisés dans ce domaine devraient bénéficier aux autres secteurs en créant pour ce faire des courroies de transmission de nature à améliorer la compétitivité de notre économie dans son ensemble.

La troisième et dernière raison qui plaide en faveur de l'industrie de défense tient au renforcement de notre souveraineté et à la réduction de la « facture militaire » évaluée à près de 4% du PIB. En optant pour une politique de substitution aux importations et un « made in Morocco », notre pays va non seulement alléger le déficit de la balance des paiements, en captant sur place une partie de la valeur mondiale, mais aussi contribuer à la création des emplois et au développement de la recherche scientifique.

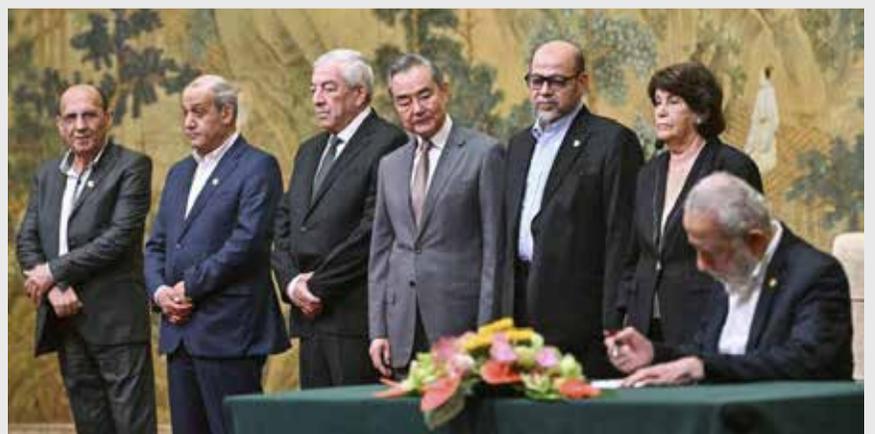
Cependant, il va de soi que notre pays sera amené à établir des partenariats « gagnant-gagnant » et à nouer des alliances stratégiques avec des pays amis tout en veillant à la poursuite de la diversification intelligente de nos partenaires telle qu'elle est mise en œuvre au cours des dernières décennies.

En mettant en place les bases d'une industrie de défense, le Maroc cherche à consolider la paix mondiale et à assurer sa sécurité et, le cas échéant, celle de nos amis africains exposés aux menaces terroristes, climatiques et autres. Il demeurera toujours attaché à préserver son indépendance, assurer sa sécurité collective et son intégrité territoriale. Il ne se départira jamais de ce choix inscrit dans son ADN. Ce qui lui confère plus de crédibilité au niveau international.

Diplomatie Les factions palestiniennes se rabibochent sous l'égide de la Chine

Quatorze factions palestiniennes, parmi lesquelles le Hamas et le Fatah, ont signé mardi 22 juillet 2024 à Pékin une déclaration conjointe dans laquelle elles sont convenues de mettre fin à leurs divisions et de renforcer l'unité palestinienne. Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a même

évoqué un « gouvernement intérimaire de réconciliation nationale » dans la bande de Gaza, à l'issue d'une cérémonie marquant l'épilogue du « dialogue de réconciliation » chapeauté par Pékin, devant un représentant du Hamas, Moussa Abou Marzouk, et son homologue du Fatah, Mahmoud Aloul.



Un accord qui signifie la fin des divisions des frères palestiniens.



Le Maigret du CANARD



Retard du déploiement de la 5G

Khalid Ziani tire la sonnette d'alarme

En dépit des engagements pris par le gouvernement marocain de lancer la 5G avant la fin de l'année 2023, le déploiement de cette technologie révolutionnaire accuse un retard inquiétant. Dans cet entretien, l'expert en IT et télécoms, Khalid Ziani, révèle les raisons objectives de ce retard. Outre les difficultés liées à la libération des fréquences et au déploiement insuffisant de la fibre, notre expert pointe l'absence au Maroc d'un opérateur d'infrastructures télécoms.

Alors que le Maroc se prépare à accueillir des événements sportifs de grande envergure tels que la Coupe d'Afrique 2025 et la Coupe du monde 2030, ce retard aux implications sérieuses risquent de mettre le pays en porte-à-faux par rapport aux exigences numériques du cahier des charges de la FIFA. Le retard pris par la 5G pourrait être aussi préjudiciable à la compétitivité du Maroc et à son image.

Le Canard Libéré : Comment expliquez-vous le retard accusé dans le lancement de la 5G au Maroc alors que le gouvernement en avait fait un chantier prioritaire dans une note d'orientation



Khalid Ziani.

générale pour le développement du secteur des télécommunications pour un lancement initialement prévu en 2023 ?

Khalid Ziani : Effectivement, dans sa NOG 2023, l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) s'était engagée à lancer la 5G avant fin 2023. Cela n'a pas été fait pour plusieurs raisons. La première a trait aux conditions d'attribution des fréquences et les conditions pour assurer un lancement de cette 5G qui n'étaient pas réunies à fin 2023. Ces conditions concernaient d'abord la libération des fréquences qui allaient être attribuées pour cette 5G parce que ces fréquences sont utilisées actuellement pour d'autres besoins par les opérateurs, des besoins notamment d'interconnexion en zones rurales et tant que ces fréquences n'ont pas été libérées, on ne peut pas les attribuer à la 5G car cela créerait des perturbations. Le report est donc lié au retard d'un opérateur qui utilise ces fréquences qui normalement auraient dûes être libérées. C'est la principale explication du retard d'attribution des fréquences 5G par l'ANRT. La deuxième explication tient au fait que la 5G exige un soubassement de connectivité en fibre optique parce que c'est cette fibre qui draine des capacités internet très élevées permettant d'alimenter les antennes de la 5G et des connexions entre 30 et 380 mégabytes par connexion. Le soubassement en fibre optique est donc indispensable. Or là réside la principale

faiblesse du Maroc due au fait que la fibre optique n'a pas été suffisamment déployée que ce soit pour alimenter les antennes. Nous avons encore au Maroc une dizaine de milliers d'antennes 2G et 3G qui sont reliés uniquement en cuivre et nous souffrons encore d'une pénurie de connectivité en fibre parce que nous n'avons pas anticipé et pris les bonnes mesures il y a 10 ans pour le déploiement de cette fibre.

Ce retard est d'autant plus incompréhensible que le Maroc se prépare activement pour accueillir deux événements sportifs majeurs, la Coupe d'Afrique en 2025 et la Coupe du monde en 2030 ?

Ce retard est préjudiciable pour le Maroc à la fois en termes d'image tout en posant problème quant au respect de ses engagements et à la conformité des critères fixés par la FIFA de très haute disponibilité des réseaux télécoms et de très haut débit dans les zones sélectionnées pour abriter les matchs de la Coupe d'Afrique et de la Coupe du monde. Le retard encore une fois s'explique par l'absence de politique de partage et de mutualisation des infrastructures par les opérateurs et cette absence ou faible coopération entre les opérateurs pour mutualiser leurs infrastructures est la raison principale du retard que nous avons sur le secteur des télécoms. Pour mettre en œuvre ce partage et cette mutualisation, il aurait fallu que l'ANRT lance dès 2013 l'introduction d'opérateurs d'infrastructures





Le Maigret du CANARD



tures dont le rôle est de construire et d'exploiter des réseaux de télécommunication.

Elle ne l'a pas fait. L'ANRT a pensé qu'il suffisait de partager les infrastructures de l'opérateur historique et de mettre des règles de partage pour que ce partage ait lieu. Malheureusement, les règles de partage des infrastructures de l'opérateur historique n'étaient pas équitables aux yeux de ce dernier et cela a engendré des conflits entre les opérateurs et nous sommes toujours maintenus dans cette situation conflictuelle entre les opérateurs sur cette question de partage des infrastructures. Donc, la vraie raison du retard tient au fait que nous n'avons pas pris les bonnes décisions au bon moment. Il aurait fallu introduire les opérateurs d'infrastructures et séparer dans l'activité des opérateurs la partie "infrastructures" qui, elle, doit être opérée par des opérateurs d'infrastructures dont le rôle est de les mettre à disposition des opérateurs télécoms de service dont la raison d'être est de développer les services pour les citoyens et les entreprises.

Donc le problème du retard du déploiement de la 5G vient principalement de l'ANRT ...

Comme je l'ai expliqué auparavant, l'ANRT attend que tous les opérateurs libèrent les fréquences qu'elle doit attribuer ensuite à la 5G. Il y a un opérateur qui n'a pas encore libéré les trois groupes de fréquences que l'ANRT doit attribuer à la 5G et par conséquent cette dernière ne pourra pas lancer l'attribution de ces fréquences. La question est donc liée à cet opérateur qui n'a pas encore tout libéré.

Qui est cet opérateur ?

Ce n'est pas à moi de le dire.

Quelles sont les conséquences éventuelles de cette situation pour le Maroc ?

est un opérateur qui construit et exploite des réseaux de télécommunication. L'absence d'introduction d'opérateurs a eu pour conséquence d'empêcher la mutualisation des infrastructures mais également des coûts supplémentaires. En effet, chaque opérateur tire son propre câble et cette situation lui coûte plus que s'il avait recouru à un opérateur d'infrastructures qui, lui, propose une infrastructure mutualisée. L'infrastructure de très haut débit comme la fibre optique est parfaitement mutualisable. Nous sommes donc pris dans cet étau. Les opérateurs doivent trouver un moyen pour mutualiser leurs infrastructures sans le tiers qui permet cette mutualisation et que l'ANRT n'a pas jugé bon d'introduire au Maroc. Voilà la raison principale de ce blocage que nous subissons au Maroc.

Quelles sont les mesures concrètes à prendre aujourd'hui pour dépasser cette situation de blocage ?

Il faut une feuille de route qui tient compte à la fois de l'impératif du respect de nos engagements d'organiser une Coupe du monde de très haute qualité comme l'a souligné Sa Majesté le Roi et les impératifs d'accompagner l'évolution économique qui reste très conditionnée par l'avancée de la transition numérique du pays. Cette transition dépend fondamentalement de la connectivité et cette dernière, si elle n'est pas disponible à très haut débit sur l'ensemble du territoire à un prix

accessible pour les citoyens, ne nous permettra pas de généraliser cette transition numérique à l'ensemble de la population et sur tout le territoire d'une manière équitable. Pour cela, il faut à partir de cette année 2024 (à peine 6 ans donc avant 2030) qu'on soit en mesure au moins d'attribuer les licences 5G aux trois opérateurs et d'introduire des opérateurs d'infrastructures Télécoms pour accélérer le déploiement des réseaux fibres. Il existe des investisseurs internationaux qui souhaitent investir au Maroc dans ces infrastructures. Il faut juste leur octroyer des licences et encadrer leur action dans le respect des conditions du cahier des charges établi par l'ANRT. Cela doit se faire en 2024, nous n'avons pas le choix !

Nous sommes en Juin, et nous n'avons aucun signe d'un plan national très haut débit pour 2030, ni d'introduction d'un opérateur d'infrastructures ni une date précise de l'attribution des fréquences 5G aux trois opérateurs. Je suis très très inquiet. Le plan national de très haut débit exige l'atterrissage de câbles sous-marins pour notre connectivité internationale et cette opération requiert au moins quatre ans. Nous risquons donc de ne pas pouvoir respecter nos engagements et là je tire la sonnette d'alarme.

Quels sont les avantages offerts par la technologie 5G comparativement à la 4G ?

La technologie 5G permet à la fois un débit beaucoup plus élevé versus la 4G (jusqu'à 10 fois plus élevé) et une très faible latence (le temps que le signal met pour arriver à destination). Cette latence se traduit par un décalage dans une conversation téléphonique ou

dans l'iptv par rapport à la retransmission hertzienne. Ce petit décalage ne permet pas certains usages qui exigent une très faible latence. C'est le cas de toutes les applications, qui exigent du temps réel. La 5G par contre, grâce à sa faible latence, permet ces usages. Dans l'internet des objets par exemple, quand un objet doit remonter une alerte en temps réel, la 5G est plus adaptée dans cette situation. Un orchestre peut jouer par exemple une partition à distance et en même temps, sans décalage, grâce à la 5G.

D'un autre côté, la 5G a ses contraintes. Pour la déployer, il faut plus d'antennes parce qu'elle couvre un périmètre plus réduit que celui couvert par la 4G. Aujourd'hui, nous avons à peu près 20.000 antennes au Maroc. Il va falloir ajouter entre 25.000 à 30.000 antennes 5G si on veut une couverture comparable. Il s'agit donc d'un investissement très important. Par ailleurs, la 5G exige un soubassement en fibre optique très important et du transit IP à très haute capacité. Or, la capacité totale des trois opérateurs réunis est faible comparativement par exemple à la capacité totale qui arrive en Espagne ou au Portugal. Nous avons encore beaucoup de câbles sous-marins à faire atterrir sur le Maroc si on veut assurer la retransmission des matchs qui exige des capacités internet très élevées. Nous avons également besoin de capacités internet très élevées pour que les hyperscalers, les fameux GAFAM, installent leur Data Centers au Maroc et fassent ainsi du Royaume le hub africain de leurs serveurs. ▀

Propos recueillis par
AHMED ZOUBAÏR

Réchauffement climatique

La canicule tue à Beni-Mellal

Selon la direction régionale de la Santé et de la Protection sociale de Beni Mellal-Khénifra. Les décès au nombre de 21 Un total 21 décès, enregistrés le mercredi 24 janvier dans la région sont dus à la vague de chaleur record que connaît le pays en ce moment qui dépassent les 40 degrés.

La majorité des morts provoqués par ce "tueur silencieux" sont des personnes âgées et à la santé fragile, ajoute le communiqué dont les auteurs recommandent aux sujets à risque d'éviter de s'exposer au soleil notamment durant les heures de pic de chaleur et à consulter les services de santé en cas de besoin. Ces épisodes caniculaires, que le réchauffement climatique rend plus fréquents et plus intenses, imposent « un stress thermique écrasant au corps humain » et le dysfonctionnement de plusieurs organes.

Dans une étude publiée en mai 2024 dans la revue Plos Medicine, un groupe de chercheurs a artographié pour la première fois à l'échelle mondiale la mortalité liée aux vagues de chaleur entre 1990 et 2019. Les résultats de l'enquête ont montré que plus de 153.000 décès sont associés chaque année aux conséquences des canicules.

Certaines voix de la société civile se sont élevées pour demander une enquête indépendante sur les raisons et les circonstances exactes du décès des victimes.

Présidentielle: Biden se retire pour cause de défaillance cognitive





Can'Art et CULTURE



Exposition La Fondation Hassan II pour les MRE célèbre les artistes marocains de l'étranger

La Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger expose une partie de sa collection à l'Espace Rivages du 25 juillet au 25 août 2024. Sous le nom « Des traces sur le sable des rivages, partie 1 », cette exposition, dont le vernissage a eu lieu le jeudi 25 juillet au siège de la Fondation, présente les œuvres d'artistes marocains vivant en France, Espagne, Italie, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Canada, Emirats Arabes Unis... L'exposition « Des traces sur le sable des rivages, partie 1 » regroupe les œuvres de quelques artistes qui ont exposé à l'Espace Rivages de 2016 à 2024 notamment Said Messari, Charaf Algharnati, Youssef Gharbaoui, Mohamed Azouzi, Hamid Douieb, Ibn El Farouk, Alyaa Al Ezzi, Hanan Bouanani, Ali Sahtoute, Salman Ezzammoury, Ahmed Hamid Bouziane, Adil Haouata, Khalid El Bekay, Merieme Mezgueldi, Kaoutar Bassir, Touria Alaoui, Karima Di Lena, Abdelkader Meskar, Hamid Bouhioui, Chaimai Mellouki, Jean Numa Caux...



L'artiste maroco-française Kaoutar Bassir

Une autre partie de la collection de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger sera exposée ultérieurement.

L'Espace Rivages a été inauguré en mars 2016. Il est destiné aux artistes et écrivains marocains résidant à l'étranger. Depuis son inauguration, plusieurs expositions et présentations de livres ont été organisées afin de faire découvrir la création des Marocains résidant à l'étranger au Maroc et de les faire participer à la vie artistique et culturelle de leur pays d'origine

Cinéma

Le film « Un p'tit truc en plus » arrive au Maroc



L'affiche du film qui fait un carton en France.

« Un p'tit truc en plus », la comédie qui cartonne en ce moment en France, poursuivant sa course en tête du box-office français de 2024, débarque mercredi 24 juillet dans toutes les salles Megarama du Maroc.

Le long métrage du réalisateur Artus Le cap des 10 millions, espéré par le distributeur, ne semble pas hors de portée pour ce film tendre et bienveillant qui traite de la question du handicap.

Le film raconte l'aventure d'un père et son fils en cavale qui se réfugient dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap. Pour ne pas se faire repérer, ils se font passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Au casting, le cinéaste joue également l'un des premiers rôles, face à Clovis Cornillac, Alice Belaïdi et plusieurs comédiens amateurs atteints eux-mêmes de handicap comme leurs personnages.

Les spectateurs français saluent un film "qui fait du bien" au moral, "émouvant et juste", comme on peut le lire sur les avis recensés sur Linternaute. On verra si le public marocain partage le même avis.

Musique

Oasis Festival mets le paquet

Oasis Festival annonce une deuxième vague d'artistes confirmés à l'affiche de sa huitième édition, qui se déroulera du 6 au 8 septembre 2024 à Marrakech.

De nouveaux artistes viennent s'ajouter aujourd'hui à l'impressionnante affiche du Oasis Festival 2024, qui accueillait déjà le légendaire Laurent Garnier, Jungle, Amine K, HAAI, Jyoty, KOSH, Noorayah et TSHA. Parmi les nouveaux noms, se trouve le fameux et innovant DJ / producteur britannique Joy Orbison, virtuose s'exprimant dans différents genre du UK garage à la jungle en passant par le grime ou le dubstep, il est aujourd'hui un des chefs de file de l'underground anglais. Pionnière de la musique électronique palestinienne, Sama' Abdulhadi rejoint aussi le line-up, tout comme la Mexicaine Paurro, réputée pour ses mixes de deep-house et minimal techno infusant une grande mélodie dans des sets toujours très expressifs. Déjà présente lors des deux dernières éditions du Oasis Festival, la radio londonienne Rinse FM et l'une de ses meilleures voix et incarnations underground, la selector Jyoty, sera de retour pour s'occuper de la programmation d'une scène entière le dimanche. Celle-ci accueillera GÆG, résident d'origine mauricienne du Rex Club et artificier du label Boukan records, la bruxelloise Blck Mamba qui transporte dans des ambiances club son héritage nigérian, mais aussi l'énergie contagieuse et les sonorités upbeat de la DJ Cubano-espagnole Toccooro, cofondatrice du Honey Club madrilène, D'autres noms sont encore attendus. Comme d'habitude, Oasis Festival offre une large place aux artistes marocains. The Pool Stage, programmée



Joy Orbison.

par Somnii – un collectif engagé dans la valorisation et la présentation de la scène nord-africaine – invite ainsi l'explorateur electro et fourbisseur de basses rapides, Driss Bennis, fondateur du label Casa Voyager, DJ, le producteur et l'auteur-compositeur-interprète GJ Leith, qui est connu pour enflammer les clubs avec des sons urbains du monde entier, et Guedra Guedra, autre adepte du raffiné rapproché entre culture marocaine et bass-music. Le DJ de Casablanca Polyswitch / Mouhcine Zouitina, boss du label Astrofever Records International, et l'artiste urbain Retro Cassetta, réputé pour son arsenal de cassettes old-school de chaâbi, raï, rock, disco, funk et autres sons nord-africains des années 70/80/90, rejoignent un plateau antérieurement déjà bien fourni avec un live de KOSH, et la house/hip hop de YAYA. Après deux éditions nomades labellisées « Oasis : into the Wild », introduisant une dimension voyageuse et musicale aventureuse dans des régions souvent plus méconnues du pays, Oasis est de retour dans l'un des lieux de prédilection du festival. The Source Hotel, qui fournira avec ses jardins luxuriants, ses espaces de promenade aérés, ses piscines bleu azur et ses vues ébouriffantes sur les montagnes voisines de l'Atlas, le cadre parfait pour un millésime du festival pionnier de la musique électronique au Maroc que l'on devine spécial.



Bec et ONGLES



Le président algérien Abdelmadjid Tebboune

Les Algériens ne peuvent pas avoir pire que moi...



Une équipe du Canard a interviewé le président algérien sortant et déjà assuré restant après son annonce officielle de briguer un deuxième mandat.

Propos recueillis par **LAILA LAMRANI**

Après plusieurs mois de suspense, vous avez fini par annoncer votre candidature à un second mandat lors de la présidentielle du 7 septembre. Espérez-vous gagner face à d'éventuels candidats du changement ?

Le changement c'est moi. Les candidats du peuple qui oseraient me défier n'ont aucune chance contre l'élu de l'armée que j'ai été lors de ma première élection en 2019 et que je deviendrai dans deux mois pour un second mandat.

Mais les Algériens en ont soupé de votre présidence qu'ils trouvent stérile, voire puérile...

Les Algériens doivent comprendre que je tiens à eux comme le pendu à la corde, qu'ils n'ont d'autre choix que d'en prendre pour une nouvelle peine Tebboune de 5 ans. En tout cas, je ne me vois pas occuper une autre fonction que celle de président fantoche au service de toutes les causes foireuses qui ne les intéressent pas.

Comme la fantomatique RASD porté par un mouvement tout aussi chimérique...

De toute façon, les Algériens ne trouveront pas pire président que moi, aussi irrésolu dans la résolution de leurs problèmes et indécis dans la décision. On ne change pas un sous-chef qui gagne en inefficacité.

Je suis conscient de leur souffrance au quotidien et du mal qu'ils ont à se procurer des produits de première nécessité comme le lait et l'huile de table. Mais ils doivent s'estimer chanceux d'avoir un président qui ne pense qu'à sa réélection assurée.

Mais qu'est-ce qui vous empêche d'agir au service de la population ?

Le fait de ne pas être un président aux commandes et d'être corseté dans un statut de président de télécommande. Ça m'empêche surtout de donner la pleine mesure de mon talent dans l'art d'amuser la galerie en débitant de sympathiques énormités guignolesques, à l'occasion de la moindre de mes activités surtout à l'international. Je suis fier de mes bourdes qui sont uniques dans les annales.

Avez-vous un bilan à défendre devant les électeurs ?

Non, je n'en ai pas, sauf celui de ma bonne santé malgré le poids de l'âge et des humiliations. En somme, je me porte bien mais les Algériens doivent encore me supporter.

La présidentielle du 7 septembre sera donc une élection fade et sans enjeu...

Quelle est votre pire crainte ?

Que le hirak se réveille et s'invite dans la campagne. Là, c'est l'urne-out assuré...

Résultats de 2023 L'agence foncière réalise une belle performance

L'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC), a tenu le mercredi 24 juillet 2024, son Conseil d'administration, sous la présidence de Mohammed Sadiki, ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Cette réunion s'est déroulée en présence de Abdelatif Loudyi, ministre délégué auprès du Chef de gouvernement, chargé de l'Administration de la défense nationale, ainsi que les représentants des autres départements ministériels, membres du Conseil d'administration de l'agence.



L'ANCFCC, un exemple de bonne gouvernance publique.

Lors de cette réunion, le président a salué le bilan remarquable de l'ANCFCC en 2023 en termes de production des titres fonciers, d'établissement des plans cadastraux et en termes de recettes réalisées ainsi que les résultats significatifs enregistrés, notamment dans le domaine de l'immatriculation foncière d'ensemble qui illustrent, si besoin est, l'impact socio-économique positif de l'agence sur le développement rural et particulièrement la petite agriculture. Directeur général de l'ANCFCC, Karim Tajmouati a présenté les points inscrits à l'ordre du jour, en mettant en avant les principaux indicateurs de l'exercice 2023 : Établissement de 462 509 titres fonciers, dont 193 315 issus de l'IFE en milieu rural, soit une hausse de 2,4% par rapport à l'année 2022 ; la couverture par l'immatriculation foncière d'une surface de 1.109 234 hectares. Ces indicateurs performants se sont traduits par un chiffre d'affaires de 8.47 milliards DH, le versement de 5 milliards DH dans le budget de l'État et un bénéfice net comptable hors amortissement de 1 672 Millions DH. M. Tajmouati a également présenté les comptes de l'ANCFCC au titre de l'exercice 2023 ainsi que l'état d'avancement des principaux projets structurants notamment la poursuite du processus de digitalisation, le renforcement de la cyber sécurité, la mise en place du schéma directeur des systèmes d'information ainsi que la modernisation de la chaîne de production des cartes topographiques de base et des réseaux géodésiques par l'introduction de nouvelles technologies de pointes. À l'issue des discussions, le Conseil a arrêté les comptes de l'Agence au titre de l'exercice 2023 et a approuvé toutes les résolutions proposées par l'agence dont le Conseil a salué les performances remarquables de l'Agence et ont félicité tous les responsables et l'ensemble du personnel au niveau central et extérieur pour leur engagement fort au service de l'agence foncière et de ses objectifs.

Commerces de quartier La belle mue du marché du Maârif



Une rénovation bien accueillie.

Plusieurs marchés de quartier du Grand Casablanca, qui ne répondent plus aux normes d'hygiène et de sécurité requises, ont fait peau neuve, parmi lesquelles celui historique du quartier Maârif. Un programme de réhabilitation bienvenu, qui gagnerait à être généralisé à l'échelle nationale, que l'on doit au conseil d'arrondissement dirigé par Abdessadek Morchid. Le marché du Maârif a rouvert ses portes avril dernier après des travaux de rénovation en profondeur. Le résultat est époustouflant tant sur le plan de la décoration que de l'aménagement. Le choix des matériaux, notamment le bois, apporte une touche de modernité au lieu devenu plus spacieux et mieux éclairé qu'avant. Ici, il fait désormais bon faire ses emplettes en déambulant entre les allées de ce centre marchand qui offre une grande variété de produits alimentaires. Naguère petites et désordonnées, les échoppes sont devenues spacieuses et propres, au grand plaisir des commerçants et des usagers.



Le MIGRATEUR



Présidentielle américaine

Débarrassés du boulet Biden, les démocrates misent sur Kamala Harris

Si la nouvelle candidate n'est pas encore officiellement désignée comme successeuse, elle bénéficie du soutien des donateurs qui se sont mobilisés en masse pour signer de gros chèques.



Kamala Harris pour battre Trump...

CHAIMAE EL OMARI

Sous la pression de son camp qui trouve que son état de santé inquiétant est un facteur de défaite du camp démocrate, Joe Biden a fini par annoncer son retrait de la présidentielle américaine. Dans un communiqué publié dimanche 21 juillet soir, il a déclaré renoncer à sa candidature tout en apportant son soutien dans la foulée à Kamala Harris pour tenter de battre Donald Trump en novembre prochain.

La vice-présidente figure désormais en tête de liste des papables pour se présenter face à Donald Trump. Plusieurs membres influents du parti démocrate, dont Bill et Hillary Clinton, l'ancienne présidente de la Chambre des représentants Nancy Pelosi ou encore le gouverneur de Californie Gavin Newsom, ont exprimé leur soutien à la candidature de l'ex-magistrale.

Selon des médias américains, une majorité de délégués démocrates ont déjà annoncé

leur intention de l'appuyer comme candidate du parti pour la présidentielle. D'après un décompte de CNN, la vice-présidente a décroché le soutien de suffisamment de délégués, plus de 1967, pour remporter la nomination.

En prenant la parole près de 24 heures après l'annonce de Joe Biden, Kamala Harris a salué le bilan du président sortant, "sans équivalent dans l'histoire moderne", avant de se lancer dans la course.

Si Kamala Harris n'est pas

encore officiellement désignée comme successeuse, elle bénéficie du soutien des donateurs qui se sont mobilisés en masse pour signer de gros chèques.

Le groupe de levées de fonds démocrates ActBlue a annoncé avoir enregistré sa plus grosse collecte en une seule journée pour la présidentielle américaine de 2024, après l'annonce choc du président fatigué. Comme le relaye le New York Times, les dons sont passés d'une moyenne de 200 000 dollars par heure dans les heures précédant la démission de Joe Biden, à près de 11,5 millions de dollars en une seule heure plus tard dans la journée de dimanche.

Reste que cette levée de fonds historique en quelques heures seulement, redonne un nouvel élan aux démocrates, alors que les dons s'étaient essouffés ces dernières semaines en raison justement de la dégradation visible des capacités physiques et cognitives du président actuel. ▀

Les Houthis yéménites bombardés

Les sionistes ouvrent un nouveau front...

CHAIMAE EL OMARI

Les rebelles houthis ont menacé Israël de représailles contre son agression criminelle menée la veille samedi 20 juillet contre le port yéménite de Hodeida, faisant, selon les autorités yéménites, six morts et des dizaines de blessés parmi les civils. Cette attaque, conduite en représailles contre un raid au drone réalisé par les rebelles yéménites au cœur de Tel Aviv, en guise de défense de la population gazaouie contre les crimes horribles, de l'occupation, représente une nouvelle escalade régionale liée à la guerre génocidaire commis depuis octobre dernier par les sionistes dans la bande de Gaza. Alors que les pompiers



L'aéroport de Hodeida en feu après les frappes israéliennes.

s'activent pour éteindre l'incendie provoqué par les raids criminels israéliens au port de Hodeida, point d'entrée clé

pour le carburant et l'aide humanitaire au Yémen, les Houthis qui ne se sont pas avoués vaincus ont réitéré leurs me-

naces contre le colonisateur sioniste. « La réponse à l'agression israélienne (...) est inévitable et sera énorme », a averti leur porte-parole militaire, Yahya Saree. Le chef des rebelles, Abdel Malik al-Houthi, a pour sa part affirmé que ces frappes conduiraient à "de nouvelles attaques visant Israël".

D'autres opérations contre les Houthis suivront "s'ils osent nous attaquer", a dit de son côté le ministre israélien de la Défense Yoav Gallant. L'armée sioniste a indiqué dimanche avoir intercepté un missile venant du Yémen et "qui s'approchait d'Israël", au lendemain de son agression contre le pays des rebelles. L'occupant oppresseur, spoliateur et barbare n'aura jamais la paix.

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4

Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou

a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubair,

Laila Lamrani Amine et

Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Survit grâce au ketchup

C'est une histoire invraisemblable qui, fort heureusement, se termine bien. Un Dominicain, prénommé Elvis François, a bien cru qu'il ne rentrerait jamais chez lui. Naufragé en mer des Caraïbes, il a réussi à survivre seul 24 jours en se nourrissant uniquement... de ketchup ! Après plus de trois semaines de galère, il a finalement été sauvé dans les eaux colombiennes, a fait savoir l'autorité navale de ce pays. « Je n'avais rien à manger, juste une bouteille de ketchup, de la poudre d'ail et des Maggi (cubes de bouillon). J'ai tout mélangé avec de l'eau pour survivre pendant environ 24 jours », a raconté le miraculé dans une vidéo publiée par la marine colombienne. Le rescapé avait écrit le mot « help » sur la coque de son voilier, sur lequel il a été retrouvé à 120 miles nautiques (environ 220 km) au nord-ouest de Puerto Bolivar, dans le département septentrional de la Guajira. « Le 15 janvier, j'ai vu passer un avion. J'avais un miroir et j'ai commencé à envoyer des signaux » avec la réflexion du soleil, « quand je l'ai vu passer deux fois, j'ai compris qu'ils m'avaient vu », explique-t-il. La marine colombienne est rapidement venue lui porter secours avec le soutien d'un navire marchand. En décembre, alors que cet habitant de la Dominique réparait un voilier en face d'un port de Saint-Martin, une île du nord-est des Antilles, il a été « emporté vers le large » en raison de mauvaises conditions météorologiques, selon un communiqué de la marine. « Sans aucune connaissance de la navigation, il était perdu et désorienté en mer, ses efforts pour manœuvrer le navire et les équipements à bord n'ont servi à rien », ajoute la même source.

Des cambrioleurs généreux

Vendredi 13 janvier, les policiers antibois (Alpes-Maritimes, France) ont été appelés suite au déclenchement d'une alarme, rapporte Nice Matin. Vers 21 h 30, un couple, propriétaire d'une villa à Antibes, signale une effraction en cours. Tous deux sont absents de chez eux, mais ils viennent de recevoir une notification les avertissant du déclenchement de l'alarme. Mieux, les images de la caméra de vidéoprotection consultables depuis leur téléphone, montrent deux individus cagoulés dans la maison. Deux patrouilles se rendent rapidement sur place. Dans la villa, tout a été mis sens dessus dessous. Les policiers entendent du bruit et se retrouvent face à face avec les malfrats, surpris en flagrant délit. L'un des cambrioleurs est en possession de cocaïne, qui, selon lui, a été retrouvée dans la villa. Le second, tente de soudoyer les policiers : il leur offre 50 000 € s'ils les laissent partir. Le "deal" ayant été décliné, l'un des deux voleurs feindra ensuite un malaise. Par précaution, il sera emmené à l'hôpital où il tentera de s'enfuir, sans succès. Placé en garde à vue, le duo a reconnu les faits de cambriolage. Déjà connus des services de police pour des faits similaires, les deux individus ont été placés en détention. Les policiers espèrent ainsi avoir élucidé la série de cambriolages en cours depuis quelques jours à Antibes.

Vendredi 13 faste

Le vendredi 13 porte-t-il chance ou malchance ? Pour un Américain, habitant du Maine, c'est la première option qui s'est vérifiée. Le chanceux a remporté 1,35 milliard de dollars, soit 1,244 milliard d'euros à la loterie américaine, en achetant un ticket qu'à deux dollars, rapporte Le Parisien daté du 14 janvier. Il ne s'agit pas d'un record pour autant. Cela faisait trois mois et 25 tirages consécutifs que le pactole n'était pas tombé. Pour l'emporter, le gagnant devait trouver cinq bons numéros distincts entre 1 et 70, ainsi qu'une "Mega Ball" entre 1 et 25. La probabilité de décrocher le gros lot n'était que d'une sur 302,6 millions. Finalement en jouant les numéros 30, 43, 45, 46 et 61, la Mega Ball 14, le ou la Mainois(e) a vu sa vie basculer. L'identité de la personne n'est pas encore connue. Mais cette dernière devra soit accepter une rente annuelle sur 29 ans pour recevoir l'ensemble des 1,244 milliard d'euros, soit toucher 668 millions d'euros en une seule fois.



Rigolard



***Un chien et un crocodile se disputent**
Au cours de la dispute, le chien traite le crocodile de sac à main. Le crocodile rétorque en traitant le chien de sac à puces.

***Les chercheurs ont des trous de mémoire. Pourquoi?**
Ils se creusent trop la tête.

***Toto et son enseignante**
L'enseignante de toto lui demande :
- Toto, y a-t-il des personnes qui vivent la lune ?
Toto répond :
- Oui, puisqu'elle est toujours allumée.

***Les ampoules ont une santé fragile** et une durée de vie assez courte.
Parce que leur vie ne tient qu'à un fil.

***Pourquoi les vaches gardent les yeux fermés** au cours de la traite de leur lait ?
Afin de faire du lait concentré.

***Toto rentre de l'école, pensif. Sa maman lui demande :**
- "Par quoi es-tu préoccupé, Toto ?
- J'étais en train de me dire que j'aurais préféré vivre au Moyen-Âge."
La maman de Toto est intriguée :
- "Pourquoi dis-tu ça ?
- Parce que j'aurais eu moins de leçons d'histoire à apprendre !"

***La maîtresse demande à la classe de Toto :**
"Qui peut me dire pourquoi les trois petits cochons voulaient se faire construire une

maison ?

Lulu, le copain de Toto lève la main et dit :
- Moi je sais ! Ils avaient trop mangé, étaient trop gros et ils ont dû reconstruire leurs maisons pour y rentrer !

- Mais non, reprend la maîtresse, c'est parce qu'ils avaient peur de se faire manger par le loup ! Et toi Toto, tu sais bien que le premier petit cochon a rencontré un agriculteur et lui a demandé de la paille pour construire sa maison ? Peux-tu me dire ce que ce monsieur lui a répondu ?

Toto réfléchit un instant et annonce tout fier :

- Il a dit "Oh chouette, un cochon qui parle!"

***Un gars passe en jugement** en correctionnelle car il est accusé d'avoir volé une BMW. Après la plaidoirie de l'avocat, le juge décide d'acquitter le gars, et il quitte le tribunal libre. Le lendemain, le même gars se représente devant le juge et lui dit :

- Votre honneur, je voudrais déposer plainte contre ce vaurien d'avocat!

- Et pourquoi donc? Il vous a obtenu un acquittement pourtant?! Pourquoi voulez-vous qu'on l'arrête?

- C'est que, je n'avais pas assez d'argent pour le payer... alors il est parti avec la voiture que j'avais volée.

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444



THE NEW 5



NOUVELLE BMW SÉRIE 5

L'ÉLÉGANCE REDÉFINIE.

La Nouvelle BMW Série 5 est l'incarnation de la berline de société moderne. Grâce à ses lignes à la fois dynamiques et élégantes, elle répond à toutes les attentes que l'on peut avoir d'un véhicule de cette catégorie: une esthétique associée au plaisir de conduire.

L'atmosphère du nouvel intérieur se démarque par son design pur et moderne, caractérisé par des espaces spacieux pour les occupants ainsi que par l'utilisation de matériaux de haute qualité.

Que vous préfériez une motorisation essence, diesel, hybride rechargeable ou électrique, la nouvelle BMW Série 5 vous assure une expérience de conduite inégalée.

Smeia

Importateur exclusif

Angle boulevard Moulay Slimane
et boulevard Tamiri Mohammed El Bakkai.
Route côtière de Mohammedia – Casablanca
Téléphone : 080 2000 700
E-mail : contact@smeia.com

Réseau Smeia

Casablanca : Smeia Casablanca 05 22 40 07 00
Rabat : Ryad Auto – Groupe Smeia 05 37 71 62 00
Tanger : Smeia Tanger 05 39 39 30/40
Marrakech : Smeia Marrakech 05 24 32 72 32/35
Fès : Smeia Fès 05 35 72 44 44
Oujda : Smeia Oujda 05 36 71 82 82
Agadir : Soutra Agadir 05 28 84 74 28/29



N° direct

080 2000 700

Les cahiers
du **Canard Libéré**



Edition spéciale

Directeur de la publication Abdellah Chankou

Hors série
FÊTE DU TRÔNE

TÉMOIGNAGE D'EUGÈNE EBODÉ

**Le Roi éclairant
et clairvoyant**



Les **25**
ans
de règne

**QUI ONT
TRANSFORMÉ LE MAROC**

MOHAMMED VI

Le Roi entrepreneur

EDITO

Par Chankou
Abdellah

MOHAMMED VI

Le Roi entrepreneur

Il y a 25 ans, le 30 juillet 1999, le Roi Mohammed VI prenait les rênes du pouvoir. Les images de cette séquence d'intronisation plongent le peuple marocain dans une vive émotion. Le prince héritier était appelé à succéder à son père feu Hassan II qui a passé 38 ans au pouvoir à diriger un Royaume confronté à de multiples défis dans tous les domaines. Difficile a priori de succéder à un monarque, redouté et redoutable, de la stature de Hassan II. Mais Mohammed VI dément tous les préjugés. Il prend vite ses marques et imprime son propre style à la royauté. Un style original qui plait, mélange de décontraction et de proximité, de modernité et de tradition, qui lui permet de régner par l'amour, à rebrousse-poil de ces chefs d'État qui s'imposent par la tyrannie ou la peur.

En 25 ans de règne, le bilan est globalement positif. Le niveau de vie des Marocains a globalement augmenté, résultat d'un certain dynamisme de l'économie marocaine, de sa diversification et de la mondialisation des échanges. Ce qui a permis de créer des opportunités dans de nombreux secteurs saisis par ceux qui disposent d'un savoir-faire ou ont su s'adapter.

Mais cette croissance, comme partout ailleurs, n'a pas profité à tout le monde. Conscient de cette réalité, le jeune souverain s'est attelé dès son accession au trône, via divers programmes sociaux, à résorber les inégalités sociales venues aggraver certaines insuffisances notamment en matière socio-éducatif héritées du Maroc ancien. Par son courage réformateur et la force de sa fibre sociale, le jeune roi réussit, par touches successives, à changer le visage du pays dans une démarche de rupture tournée essentiellement vers le développement économique et le progrès social qui s'accommodait mal des réflexes de la politique politicienne. Premier acte royal fort, la réconciliation du peuple marocain avec son passé à travers la mise en place en 2004 de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) qui a ouvert les dossiers douloureux des disparitions et autres détentions arbitraires durant les années de plomb (1956-1999). Sous Mohammed VI le réconciliateur émerge un roi solidaire et bâtisseur. Sur le front social, la Fondation Mohammed V, créée en 1998, soit une année avant son intronisation, joue le rôle fer de lance d'une dynamique sociale multiforme. De la solidarité avec les démunis, victimes d'un accès inégalitaire aux facteurs de réussite, le souverain, surnommé le « Roi des pauvres », fera le marqueur de son règne. Ce qui a permis à tout un pays de renouer à grande échelle avec les valeurs de l'entraide, ancrées dans la culture nationale dont les Marocains ont fait admirablement preuve lors du séisme d'Al Haouz.

Fondée sur la mise en synergie des actions et programmes de l'État, des collectivités locales et des associations, l'Initiative nationale de développement humain (INDH), annoncée par le souverain le 18 mai 2005, viendra compléter ce dispositif de solidarité. L'INDH est orientée vers la réduction du taux de pauvreté et l'amélioration de l'IDH, par le soutien financier à des activités génératrices de revenus aussi bien en milieu urbain que dans le monde rural.

En matière de lutte contre la pauvreté, les résultats étaient au rendez-vous, les différents programmes mis en œuvre ayant permis de la faire reculer dans le pays, avant que la pandémie du Covid-19 ne vienne provoquer une urgence sociale sans précédent en creusant un peu plus les inégalités sociales. Agir par une mobilisation transversale là où il y a un besoin à satisfaire, un équipement vital à créer, un projet à promouvoir, une communauté à aider et une situation d'urgence comme le froid à affronter... Les attentes sont tellement importantes que la Fondation est devenue une machine qui fonctionne à plein temps, redoublant d'efforts pour tirer ce Maroc marginalisé vers le haut.

Le souverain aurait pu donner une autre connotation à son règne mais en monarque humain et sensible qu'il est, il a choisi de mettre le curseur sur le mal profond qui ronge la société, regarder les yeux dans les yeux le Maroc d'en bas et attaquer de front les déséquilibres qui plombent son développement. Alphabétisation, prise en charge des handicapés et des personnes âgées, enfance abandonnée, jeunesse en mal de qualification, hôpitaux, microcrédit, activités génératrices de revenus, habitat social... Autant de programmes initiés par la Fondation Mohammed V en collaboration avec des partenaires publics et privés mais aussi la société civile dans toute sa diversité. La mobilisation en faveur des plus fragiles ne s'est point arrêtée. Elle continue, au-delà du changement des majorités, pour

venir en aide aux catégories les plus vulnérables, via l'octroi d'une aide directe de 500 DH par mois minimum au profit des familles-cible recensées dans le cadre du Registre social unifié (RSU). Ce soutien aux familles défavorisées constitue avec la généralisation de la protection sociale à l'ensemble de la population la pierre angulaire de "l'Etat social" voulu par le souverain.

Cette révolution sociale et sociétale, volontariste par son caractère et sa philosophie, est allée chez le Roi Mohammed VI de pair avec le souci du développement économique du pays et de sa modernisation. Un développement, à marche forcée, qui a permis le lancement tous azimuts de nombreux chantiers structurants où le pays cumulait un retard considérable. Routes, autoroutes, ports (Tanger Med, Nador, Dakhla, Kénitra), ponts, stades, équipements de santé, mise à niveau des villes et réhabilitation des médinas... Le domaine stratégique des infrastructures c'est aussi le talon d'Achille du pays dont a hérité le Roi Mohammed VI. Un pays qui sitôt l'indépendance acquise a été détourné de la politique des grands travaux qui devrait être menée par feu Hassan II pour mettre le pays sur les rails du développement par des luttes politiques stériles et contre productives qui ont enfanté «Les années de plomb» et retardé sa marche vers le progrès.

En un quart de siècle de gouvernance royale, le Maroc nouveau n'a pas été un long fleuve tranquille, il a vu sa stabilité mise à rude épreuve par une série d'événements fâcheux : attaques terroristes, Printemps arabe et Jacquerie du Rif. Mais le Royaume est parvenu à chaque fois à tirer son épingle du jeu, continuant à démentir tous les scénarios apocalyptiques que lui prédisaient ses meilleurs ennemis. Le secret ? La capacité d'adaptation de la monarchie qui a su faire face aux bouleversements régionaux et neutraliser la contestation en interne par une réforme constitutionnelle ambitieuse. Au plus fort du mouvement du 20 février qui a stigmatisé plusieurs symboles du système, personne n'a appelé à la chute du régime comme ce fut le cas dans plusieurs pays arabes comme l'Égypte, la Tunisie, la Syrie et l'Algérie voisine. Preuve que la légitimité politique du chef de l'État n'est pas mise en équation et que les Marocains sont attachés viscéralement à la monarchie et restent unis dans l'amour de leur roi, symbole de la cohésion du pays et garant de sa stabilité.

Dans le domaine diplomatique, la transformation a été particulièrement remarquable au cours des dernières années.

A une diplomatie classique de représentation et de salamalecs s'est substituée une action diplomatique dynamique et proactive qui ne craint pas de se fâcher y compris avec les pays réputés amis ou alliés, pas francs du collier sur le dossier du Sahara marocain. Le Maroc de Mohammed VI veut du partenariat Win Win mais à condition qu'il soit équilibré et empreint de respect, de sincérité et de considération. Tel est le nouveau paradigme de la diplomatie royale, qui épouse dans son approche les contours des nouvelles mutations géopolitiques et géoéconomiques, avec leurs crises et défis. Cette évolution pour le moins inattendue, qui s'est traduite par des crises diplomatiques longues et spectaculaires avec la France notamment, a surpris dans bien des chancelleries qui ont dû mettre à jour leur logiciel « relation avec le Royaume du Maroc. » Dans un monde arabe en proie au doute et au désarroi, le Maroc offre un visage différent. Serein et qui rassure tout en confirmant les convictions démocratiques de son souverain. L'avènement de S.M le Roi Mohammed VI en 1999 marque en effet une rupture nette avec les pratiques électorales frauduleuses du passé et place le respect absolu de la normalité démocratique au-dessus de toute autre considération. Les forces politiques en présence ne doivent plus compter sur le soutien de l'administration pour arriver au pouvoir. Seule fonctionne la légitimité des urnes sur laquelle le chef de l'État est intransigeant. La même volonté populaire qui a permis aux islamistes du PJD de conduire les affaires du pays pendant une décennie, en cohabitant avec la monarchie, dans l'ordre et sans heurt, les a chassés du pouvoir à l'issue du triple scrutin du 8 septembre 2021.

Sous le règne de Mohammed VI, le sentiment d'impunité n'est plus aussi fort que par le passé. Dans le Maroc nouveau, personne, ni dans la classe politique ni dans la haute administration, n'est à l'abri de la reddition des comptes. Les responsables reconnus coupables d'abus sont traduits devant la justice. La fin d'une époque ! ●

Cette révolution sociale et sociétale, volontariste par son caractère et sa philosophie, est allée chez le Roi Mohammed VI de pair avec le souci du développement économique du pays et de sa modernisation.

À l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

**Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à
Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.**

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur
attachement au Glorieux Trône Alaouite.



Par **MUSTAPHA SEHIMI** *

25 ANS DE RÈGNE LE ROI ET SON "JOB"

Le volontarisme du Souverain n'a pas fléchi tant sur l'édification à terme d'un "État social" que sur les leviers stratégiques d'un nouveau modèle de développement.



On prête à l'ancien président Mitterrand, lors de sa visite officielle au Maroc, en janvier 1983, cette réflexion amère à l'adresse de son hôte, SM Hassan II: "La monarchie a le temps devant elle pour entreprendre de grands projets..." C'est vrai: la temporalité monarchique au Maroc surtout, se distingue par cette particularité: elle enjambe le calendrier électoral des gouvernements; des elle s'emploie à mettre en perspective les politiques publiques cabinets en responsabilité; elle les soutient mais en les recadrant à l'occasion. Pourquoi ? Parce qu'elle transcende les corporatismes, les intérêts des lobbies et les préoccupations électoralistes. C'est ça le "métier de Roi" - le job...

Des atouts

En accédant au Trône, voici un quart de siècle, le nouveau Souverain était préparé depuis des lustres aux responsabilités de sa charge dynastique. Aux côtés de son Auguste Père, il a pu capitaliser au fil des ans une précieuse expérience sur le déploiement de la vie politique nationale passablement cabossée en différentes circonstances, sur une certaine forme de gouvernance appelée à y faire face, sur le comportement des acteurs partisans ainsi que sur un environnement régional, continental et international bien éloigné des principes de la Charte des Nations Unies de 1948. Avec son accession au Trône, il avait de nombreux atouts: un pays pacifié, un cadre institutionnel inclusif marqué par une séquence laborieuse de transition démocratique et politique consacrée par le gouvernement d'alternance dirigé par le Premier secrétaire de l'USFP, Me. Abderrahmane El Yousoufi - opposant historique - nommé en mars 1998, associant les partis du mouvement national (USFP, PI, PPS et PSD) à deux autres, dits "administratifs" (RNI et MP)... Les premiers actes de Mohammed VI ont eu une forte charge symbolique : le retour d'Abraham Serfaty bien sûr le 30 septembre 1999 mais le discours sur le " nouveau concept d'autorité" (le 9 octobre 1999 à Casablanca, surtout son voyage dans le Rif deux mois plus tard -une tournée illustrant la ferme volonté de tourner une page pour en ouvrir de nouvelles pages sur la réconciliation nationale. Il entendait ainsi œuvrer à une appropriation mémorielle historique et collective d'un passé difficile, avec ses séquelles. C'est dans cette même ligne qu'a été créée en janvier 2004 l'Instance Équité et Réconciliation (IER) comme cadre institutionnel de réconciliation du Maroc avec son passé politique. Réparation et justice : voilà les credos de cette expérience réussie, citée en exemple de justice transitionnelle.

C'était là l'une des composantes d'un référentiel consacrant les droits fondamentaux constitutifs d'un projet de société démocratique, solidaire et moderne. La même année, a été adoptée le Code de la Famille dont la réforme avait été annoncée dans le discours. Un "bond en avant", comme l'a précisé le Souverain, devant le Parlement qui devait être revu



Le souverain a sillonné toutes les régions du Royaume et l'ensemble des territoires même les plus enclavés.

et corrigé compte tenu de près de deux décennies de pratique institutionnelle, judiciaire et sociale. " Dépasser les défaillances et les aspects négatifs révélés par l'expérience... Refondre certaines dispositions détournées de leur destination première": voilà entre axes de la réforme dont un projet lui a été soumis à la fin mars dernier par une Commission consultative ad hoc et sur laquelle planche ces semaines le Conseil supérieur des Oulémas. Au titre de ce chapitre social, une mention particulière doit être faite à l'INDH lancée un an plus tard, en 2005. Une nouvelle vision et une stratégie d'avenir éligible aux objectifs du Millénaire auxquels a souscrit le Maroc pour le développement visant l'éradication de la pauvreté. L'élément humain est ainsi au cœur des politiques de développement dans le cadre d'une double préoccupation: la cohésion sociale et la solidarité nationale.

Un grand chantier qui a été actualisé, réarticulé pour promouvoir son rôle d'intégration des secteurs informels. Les résultats sont probants : dans le milieu rural et les quartiers périurbains des grandes villes, des activités génératrices de revenus de près de 10.000, 43.000 projets et un investissement total de près de 43 milliards de DH au profit de plus de 10 millions de bénéficiaires. Dans le domaine de la protection sociale, après l'expérience du Ramed qui n'a pas porté tous ses fruits, c'est l'AMO qui est instituée en 2020 avec sa généralisation en 2022. L'élargissement de la protection sociale se fait ensuite à de nouveaux

secteurs : une indemnité mensuelle de 500 DH, des allocations familiales revalorisées et élargies, une indemnité pour perte d'emploi, le soutien à 90.000 veuves, etc.

Le bien-être des Marocains

Roi du Maroc, SM Mohammed VI entend œuvrer pleinement aussi pour le bien-être des Marocains. Il a ainsi sillonné toutes les régions du Royaume et l'ensemble des territoires même les plus enclavés. Conditions de vie et de travail, santé, habitat, éducation : voilà son projet de développement durable. L'approche est multisectorielle. Elle vise à donner forme et contenu à des droits et à des libertés à exercer pleinement parce que c'est la dignité humaine qui est en cause. Une nouvelle approche s'est imposée pour mesurer l'efficacité des mesures prises dans le cadre des politiques publiques.

La croissance a été variable avec une moyenne de 5/6 durant la première décennie pour chuter à un modeste taux de 3% environ au cours de celle qui a suivi. De grands chantiers structurants ont été réalisés dans les infrastructures. Reste la problématique du chômage qui s'est située en moyenne autour de 10% pour s'aggraver ces dernières années. Une question sociale de premier plan qui reste à l'ordre du jour. La

réduction du chômage ne se décrète pas mais s'inscrit dans une stratégie appréhendant les multiples aspects du développement. A marche forcée, le taux de pauvreté a été réduit de 14 %, en 2014, à 4,5% aujourd'hui, selon les statistiques du HCP. Dans tous les domaines, des résultats positifs ont été enregistrés (scolarisation, formation professionnelle, droits des enfants, etc). Le volontarisme du Souverain n'a pas fléchi tant sur l'édification à terme d'un "État social" que sur les leviers stratégiques d'un nouveau modèle de développement. Ce cahier des charges, il l'assume pleinement et il attend instamment que les acteurs institutionnels et partisans soient à la hauteur de ces défis du Maroc de 2024 et de la prochaine décennie. Les atouts ne manquent pas au Royaume dans le concert des nations : la stabilité politique qui tranche avec tant de convulsions dans les latitudes d'Afrique du Nord, le monde arabe et le continent; un projet de société consensuel avec un esprit national partagé; des potentialités humaines et économiques importantes; enfin, un leadership de SM Mohammed VI moral, politique et diplomatique qui a rehaussé l'influence et la crédibilité du Maroc. Tout cela s'est construit en plus de deux décennies, pas à pas, pierre par pierre. Une gouvernance royale... ●

* Professeur de droit (UMV Rabat)
Politologue



المملكة المغربية
Royaume du Maroc



مجلس المنطقة
مجلس المنطقة
REGION CASABLANCA-SETTAT

Vœux à l'occasion de la Glorieuse Fête du Trône

À l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, au Trône de Ses glorieux ancêtres, le Président, l'ensemble des membres du Conseil et les habitants de la Région Casablanca-Settat ont l'insigne honneur de présenter à Sa Majesté leurs vœux les plus déférents de bonheur, de santé et de prospérité.

Par la même occasion, ils expriment à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu le Glorifie, leur indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite.

Puisse Allah, le Tout Puissant, combler le Souverain en les personnes de Son Altesse Royale le Prince héritier Moulay El Hassan, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, ainsi que l'ensemble des membres de la Famille Royale.

Le Serviteur de Sa Majesté

Abdellatif Mázouz

Président du Conseil de la Région Casablanca-Settat

25
ans
de règne

Une diplomatie innovante d'envergure

L'examen de la politique étrangère du Maroc, comme de n'importe quel autre pays est intimement lié au contexte historique et aux expériences acquises à travers l'histoire.

Par **ABDESLAM SEDDIKI** *

L'examen de la politique étrangère du Maroc, comme de n'importe quel autre pays est intimement lié au contexte historique et aux expériences acquises à travers l'histoire. Le Maroc est une Nation qui a un enracinement profond dans l'histoire et qui remonte à plus de 12 siècles. Au fil de cette longue période, il s'est rarement renfermé sur lui. « Un vieil empire chargé d'histoire et de culture » (Lyautey) qui a noué des relations diplomatiques avec différents pays sous la conduite du Sultan. Il n'est pas dans notre intention de rappeler toute cette histoire diplomatique qui est connue et étudiée par ailleurs. Mais en faisant ce « coup d'œil », c'est pour montrer que la philosophie générale qui est à la base des fondements de la politique étrangère du pays s'est forgée progressivement à travers cette longue période historique.

C'est en puisant dans ce « patrimoine diplomatique » que le Maroc a su défendre au mieux ses intérêts, gérer les vicissitudes conjoncturelles et jouer un rôle constructif dans les conflits régionaux et internationaux. Outre ce déterminisme historique, on soulignera deux autres déterminismes non moins importants : le déterminisme géographique qui réside dans la position géographique du Royaume comme trait d'union entre le Nord et le Sud, entre l'Orient et l'Occident. Ce qui fait du Maroc un acteur privilégié et incontournable dans tout ce qui intéresse non seulement le bassin méditerranéen et le monde arabo-musulman, mais le monde dans sa globalité. Le dernier déterminisme est le rôle stratégique et prééminent qu'occupe le Roi dans la hiérarchie institutionnelle et l'architecture constitutionnelle, en matière de politique étrangère, perpétuant ainsi une pratique courante de Ses Ancêtres. Il va sans dire cependant que la politique suivie par le Roi Mohammed VI, tout en s'inspirant de celle de son Auguste Père Hassan II et de son Grand Père Mohamed V ne saurait être réduite à une « reproduction à l'identique ». Le contexte et les enjeux ne sont pas les mêmes. C'est une évidence. Et c'est à cette nouvelle phase du Maroc qui s'ouvre avec l'Intronisation du Roi en 1999, que sera consacrée la présente contribution. Ainsi, le Roi joue un rôle prééminent en matière de politique étrangère. Ce qui donne une certaine cohérence à la politique suivie par le Royaume et sa continuité quelle que soit la nature du gouvernement en place. On rappellera, à titre d'illustration, le Message Royal adressé aux participants au colloque organisé à Rabat à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la diplomatie marocaine le 28 avril 2000, soit à peine 9 mois après son accession au trône. Ce discours traduit la nouvelle philosophie du Jeune Roi en matière diplomatique pour être en phase avec les exigences du moment et défendre au mieux les intérêts du pays. Il pose les fondements de ce que devra être une diplomatie anticipative et prospective. Tout en rendant hommage à l'œuvre accomplie par son Père Feu Hassan II, « fin connaisseur de l'art de la diplomatie, parfaitement au fait de ses secrets, maîtrisant ses règles et ses contours », Le Roi a exposé sa philosophie



Le Roi Mohammed VI recevant en novembre 2018 à Rabat le Chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez.

en ces termes : « La diplomatie qui se résume, dans sa conception classique, à l'organe du ministère des Affaires étrangères et aux missions diplomatiques, fait aujourd'hui face à de grands défis en raison du développement fulgurant des médias et des moyens de communication et de transport, de l'extension continue de la coopération internationale, de l'ouverture des sociétés les unes sur les autres dans le cadre d'une mondialisation globale, de l'interdépendance des questions internes et externes, de l'inscription de nombreux sujets techniques et complexes à l'agenda de la politique extérieure comme l'économie, le commerce, la finance, la monnaie, l'emploi, l'immigration, la sécurité, l'environnement, les droits de l'Homme et la culture, l'intervention de nouveaux acteurs dans l'action diplomatique tels que les assemblées parlementaires, les collectivités locales, les organisations non gouvernementales, les entreprises et même des personnes tels de grands créateurs, des intellectuels, des artistes, des champions sportifs, sans compter la place éminente qu'occupent les nouvelles organisations internationales à vocations économique, financière et commerciale au rôle législatif distingué et l'importance sans cesse croissante de la diplomatie préventive. » (Extraits du Discours royal). C'est cette nouvelle philosophie incarnée par le Roi qui est toujours à l'œuvre.

Le Roi veille à ce que les relations entre les partenaires du Maroc soient marquées du sceau de la clarté notamment quand il s'agit de la question du Sahara. « S'agissant de certains pays comptant parmi nos partenaires, traditionnels ou nouveaux, dont les positions sur l'affaire du Sahara sont ambiguës, Nous attendons qu'ils clarifient et revoient le fond de leur positionnement, d'une manière qui ne prête à aucune équivoque », a affirmé le Souverain dans son discours à la nation à l'occasion du 69ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple le 20 août 2022. Désormais, « le dossier du Sahara est le prisme à travers lequel le Maroc considère son environnement international. C'est aussi clairement et simplement l'aune qui mesure la sincérité des amitiés et l'efficacité des partenariats qu'il établit ».

Par conséquent, la doctrine marocaine en matière de politique

étrangère s'appuie sur des approches globales qui sont d'ordre géopolitique, géoéconomique et géoculturel. Trois principes directeurs encadrent l'action diplomatique marocaine, à savoir le voisinage, la solidarité et le partenariat.

Une diplomatie multidimensionnelle

Pour conduire sa politique étrangère, le Maroc s'appuie sur une diplomatie multiforme : parlementaire, économique, culturelle, spirituelle, climatique et citoyenne... Cette diplomatie parallèle vient en complément de la diplomatie classique à travers l'action du Ministère des Affaires Etrangères et du réseau des Ambassades et Consultats présents à travers le monde. On ne le dira jamais assez, c'est le Souverain qui donne ses Hautes orientations dans ce domaine, conformément à la lettre et l'esprit de la Constitution. La Constitution de 2011 a conféré de larges prérogatives à l'institution législative qui joue, désormais, un rôle important dans la vie politique, mais aussi en matière de diplomatie que ce soit avec les parlements des pays étrangers ou avec les organisations parlementaires dont le Maroc est membre : l'Union parlementaire internationale, l'Union parlementaire africaine, l'union parlementaire arabe. En outre les groupes d'amitié parlementaires qui couvrent pratiquement tous les pays, et qui demandent à être mieux structurés, jouent à leur tour un rôle non négligeable. Nous en avons été témoin.

La forte impulsion donnée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'action diplomatique dans le domaine économique devrait favoriser la transition vers une diplomatie, au service du développement économique du Royaume et de la préservation de ses intérêts stratégiques prioritaires. Dans ce cadre, il est nécessaire d'adopter une approche renouvelée, privilégiant la coordination et la mutualisation des moyens des différents acteurs composant le système de promotion économique du Maroc à l'étranger. La diplomatie culturelle constitue, aujourd'hui, un des attributs

de la puissance des Etats et un pilier central de projection de leurs capacités d'influence, à l'échelle internationale. +++++

De par son histoire, en tant que terre de brassage des civilisations, sa diversité culturelle et ses choix de société, le Maroc dispose de plusieurs atouts pour faire de sa diplomatie culturelle un axe central de sa puissance attractive (soft power).

La diplomatie spirituelle du Royaume tire sa substance des spécificités du modèle marocain de l'Islam. Celui-ci est basé sur le rite sunnite malékite et la doctrine achârite qui promeuvent les vertus de la modération, du juste-milieu et du respect des opinions et des croyances. L'Institution de la Commanderie des Croyants, qui s'est forgée à travers douze siècles d'histoire, a établi des attaches spirituelles qui unissent séculièrement non seulement les Marocains, mais aussi les populations africaines, en particulier celles relevant du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Le rôle de la diplomatie spirituelle du Royaume s'est davantage renforcé dans un contexte international, marqué actuellement par la prolifération des courants extrémistes violents. Outre son rôle reconnu de plateforme de dialogue et d'échange culturel entre le monde musulman et l'occident, le Maroc s'érige, aujourd'hui, comme référence internationale, en matière de lutte contre le radicalisme religieux. Le Royaume a procédé, récemment, à la mise en place de l'Institut Mohammed VI de formation des Imams prédicateurs et des prédicatrices qui forme, aussi, des imams de Tunisie, du Mali, de Guinée, de Côte d'Ivoire et de France, mais aussi à la création de la Fondation Mohammed VI des Oulémas d'Afrique. Dans l'arène des relations internationales, la diplomatie sportive émerge comme une stratégie habile permettant aux pays de marquer des points sur l'échiquier géopolitique. À l'instar d'une compétition sportive, les États utilisent le pouvoir du sport pour renforcer leur influence et remporter des victoires symboliques. La diplomatie sportive repose sur le concept du soft power, c'est-à-dire la capacité d'un pays à attirer et à influencer les autres par le biais de sa culture, de ses valeurs et de ses réalisations. En alignant astucieusement le jeu du soft power avec les opportunités offertes par le sport, les pays peuvent obtenir des avantages géopolitiques significatifs.

Le Maroc a pleinement reconnu le rôle du sport en tant qu'outil pour favoriser le dialogue interculturel et la coopération régionale. En utilisant des événements sportifs internationaux, des programmes de formation et des échanges culturels, le pays crée des opportunités d'interaction et de compréhension mutuelle entre les nations. Ces initiatives contribuent à renforcer les liens entre les peuples, à promouvoir la paix et à ouvrir la voie à une coopération régionale plus solide et durable.

Chaque citoyen est un « ambassadeur » de son pays

La diplomatie citoyenne n'est pas en reste. Partis politiques, toutes sensibilités confondues, organisations syndicales et professionnelles, organisations de la société civile, milieux académiques parlent d'une seule voix partout où ils se retrouvent et laissent de côté leurs divergences qui se règlent en interne. Le Marocain a cette particularité : il reste marocain contre vents et marées. Les MDM nous donnent l'exemple. Chaque Marocain résidant à l'étranger est un ambassadeur de son pays.

« La spécificité des MDM, en tant que connecteurs du Maroc au reste du monde, constitue une grande chance à saisir. Par leur rôle de « pont » entre le marché national et les marchés internationaux, les MDM pourront aider à lever des capitaux, développer de nouveaux partenariats ou accéder à des compétences ou expertises absentes au Maroc, ou encore promouvoir des produits et services marocains. Les communautés marocaines établies à l'étranger pourront aussi impulser l'effort de rayonnement international du Royaume en s'appuyant aussi bien sur les structures existantes que sur les espaces mobilisables au sein des pays d'accueil pour la diffusion, à l'étranger, de la culture marocaine. » précise le rapport de la Commission spéciale sur le Nouveau Modèle de développement considérant, par ailleurs, les MDM comme l'un des leviers du développement du pays. S'appuyant sur les fondements de la politique étrangère tels qu'ils sont définis par la constitution du Royaume et mis à jour régulièrement par les Instructions royales, l'action diplomatique se déploie en permanence en vue de réaliser les objectifs qui lui sont assignés. Les principes qui guident son action sont clairs et bien définis : défendre ses intérêts nationaux suprêmes, être actif sur la scène mondiale et régionale pour promouvoir le « label Maroc », œuvrer en permanence pour la paix, le rapprochement entre les peuples et l'instauration d'un nouvel ordre mondial plus juste et équitable tout en favorisant les relations Sud-Sud.

La question palestinienne omniprésente

Il va de soi que l'environnement arabo-musulman est le plus proche du Maroc et auquel il appartient historiquement et culturellement. C'est son cercle d'appartenance collective au sein duquel il souhaite jouer un rôle de médiateur dans les conflits et de porte-parole à l'international. La question palestinienne est omniprésente non seulement dans l'action diplomatique du Maroc mais aussi dans la conscience collective du peuple marocain. Considérée une question nationale, le Maroc s'est engagé par tous les moyens aux côtés du peuple palestinien. Sans faire l'historique de ces relations, il faut simplement rappeler quelques faits récents : la création par Le Roi Hassan II en 1975 du Comité AL Qods qui rassemble les soutiens à la cause palestinienne à travers le monde arabe, ainsi que de l'agence Bayt Al Mal al Qods en 1979. A travers la présidence de ce Comité par Le Roi Mohammed VI, le Maroc est devenu l'interlocuteur privilégié des grandes puissances impliquées dans le dossier palestinien, notamment les Etats-Unis. Tout récemment, suite à la guerre menée par l'ennemi sioniste contre le peuple palestinien, le Maroc, sous l'impulsion du Roi, a pris différentes initiatives : présentation d'un plan de paix, envois d'aide aux populations de Gaza... Les relations avec les pays du CCG (Conseil de Coopération du Golfe) sont tellement excellentes que ce groupement a proposé au Maroc en 2011 une adhésion pure et simple. Si les conditions ne sont pas encore réunies pour une telle adhésion, le Maroc jouit d'un statut particulier, celui du « partenariat stratégique global et renouvelé » liant les deux parties, et dont les fondements ont été jetés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et ses frères les dirigeants des pays membres du CCG, depuis le Sommet Maroc-Pays du Golfe, tenu à Riyad le 20 avril 2016. Le Maroc est resté attaché à la Ligue Arabe et à l'OCI en tant qu'organes de concertation et de débat, de résolution des conflits, de prises de décisions collectives et de faire front face aux multiples défis que traversent le Monde. Il plaide toujours au sein de ces organisations, dont il a été l'un des fondateurs, pour la légalité et la primauté de la culture de dialogue constructif sur la confrontation stérile. Notre pays reste également attaché à l'idéal maghrébin et à l'Union du Maghreb Arabe à cinq tel qu'elle a été constituée par le traité fondateur de Marrakech le 17 février 1989. Le Maroc ne brisera jamais cet espoir qui a toujours animé les peuples de la région et les cinq dirigeants fondateurs de l'UMA.

L'Afrique aux Africains, un mot d'ordre de SM

Par ailleurs, la politique africaine du Maroc s'est construite sur la base d'un discours diplomatique décomplexé et volontariste, appelant à la fois à rompre avec le tiers-mondisme, à déconstruire le discours pessimiste, à la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et enfin à la modélisation de la coopération intra-africaine à partir de l'appropriation souveraine des richesses africaines. Il est clair que le Maroc est décidé à montrer que son destin est fortement lié à celui de l'Afrique, en acquérant les normes et les enjeux du continent, mais il n'est pas enfermé pour autant dans une logique déterministe, et tient à disposer d'une certaine capacité à déterminer lui-même son rôle. Par ailleurs, l'expansion des grandes entreprises marocaines sur une bonne partie du continent s'accélère et dans plusieurs secteurs des services (banques, assurances, enseignement, télécommunication) et dans les mines et la production des engrais.

La diplomatie marocaine s'intéresse de près, pour des raisons historiques et culturelles évidentes, au développement de nos relations avec les pays européens avec la volonté de débarrasser ces relations de leur empreinte coloniale et néocoloniale. Ces relations sont plus denses avec les pays euro-méditerranéens comme l'Espagne, la France (deux anciennes puissances coloniales), l'Italie et dans une moindre mesure le Portugal. Les liens avec cet ensemble sont multiples : économiques, financiers, culturels, humains. Ainsi, le premier accord commercial a été signé avec la CEE en 1969. Cet accord s'est transformé en Accord de libre-échange en 1996 (rentré en vigueur en 2000) et la CEE est devenue Union Européenne.

Cependant, si ces relations ont résisté aux vicissitudes de la conjoncture, elles ont traversé à des moments différents des périodes de « froid », voire d'hostilité. Mais elles finissent toujours par revenir à la normale en dépassant positivement les différends sans jamais sacrifier nos intérêts stratégiques et nationaux. Tel a été le cas avec l'Espagne, l'Allemagne et tout récemment avec la France.

Un non alignement actif

Le Maroc n'a jamais cédé, contrairement à beaucoup de pays en voie de développement, à l'alignement de sa politique étrangère sur tel ou tel bloc. Son penchant en faveur du modèle occidental est tempéré par ses relations stratégiques qu'il a établies avec les autres puissances non occidentales comme la Chine, l'Union Soviétique et par la suite la Russie, l'Inde. C'est un « jeu » subtil dont la diplomatie marocaine maîtrise parfaitement les règles. Le Maroc récolte les fruits de cette politique notamment au niveau de la défense de son intégrité territoriale. Ainsi, aucun pays membre permanent du Conseil de Sécurité ne soutient les thèses des séparatistes et de leur protecteur.

Si nous avons insisté sur les relations du Maroc avec les grandes puissances, cela ne veut pas dire que ces relations sont faibles ou existantes avec le reste du monde. Au contraire, le Maroc est présent dans tous les pays et tous les continents Sa voix se fait entendre dans toutes les rencontres et forums.

Le Maroc a fait de la coopération sud-sud, un choix stratégique. A ce titre, SM le Roi, n'a eu de cesse de plaider pour l'instauration d'un monde plus équilibré prenant en considération les intérêts des pays du Sud. « Nous réaffirmons la nécessité d'instaurer un partenariat ambitieux reliant le monde arabe, l'Afrique et les pays d'Amérique du Sud, dans le cadre du dialogue et de la coopération Sud-Sud. » (Extrait du Message Royal à l'occasion du 5ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et le Pérou du 23 juin 2014)

Dans le même ordre d'idées, SM le Roi annonçait en 2009 : « ... Nous attachons une égale importance à la nécessité de consolider nos relations avec les pays d'Amérique du Sud, en nous employant à explorer de plus larges perspectives pour la coopération culturelle et économique et le développement des échanges commerciaux, tant bilatéraux que multilatéraux... Poursuivre la réflexion sur la valeur stratégique de ce partenariat et ses prolongements dans l'espace atlantique, en Afrique de l'Ouest, en Amérique du Sud et en Europe. » (Extrait du Message Royal à l'occasion du colloque sur la coopération arabo-afro-ibéro-latino-américaine : les gouvernements et la société civile du 1er août 2009). On pourrait légitimement se demander comment un pays comme le Maroc, d'un poids économique modeste, puisse réaliser autant d'acquis au niveau de sa politique étrangère et jouer un rôle aussi influent sur la scène régionale et internationale ? On reformulera la question d'une façon simple et schématique : comment expliquer ce fossé entre le poids économique et démographique du Maroc modeste (à peine 0,014% du PIB mondial et 0,012% de la population mondiale en 2022) et son « poids diplomatique » apprécié qualitativement par l'influence qu'il joue et sa réputation au niveau international ? Les données exposées brièvement dans cet article et qui n'ont pas la prétention de l'exhaustivité, apportent des éléments de réponse à cette question :

Le Maroc est un vieil Etat séculaire qui n'est pas né dans le cadre de conférences internationales. Il entretenait des rapports constants avec le reste du monde et notamment avec l'Europe où on décelait des moments de confiance alternant avec des moments conflictuels. L'autre trait à la personnalité de l'artisan de la politique extérieure du Maroc, à savoir le Souverain. Acteur de l'histoire récente mais combien décisive, le Roi Mohamed VI, dans la continuité de la politique de son père Hassan II a façonné la politique nationale. Il y a effectivement le « style Mohamed VI ».

« Une haute falaise domine Tanger, vers l'Ouest : le Cap Spartel planté comme un soc dans les vagues. Au loin, dans une demi-brume scintillante, la pyramide de Gibraltar. Ici, l'Océan. Là-bas, la Méditerranée. Derrière nous, l'Afrique. A portée de la main, l'Europe. Il faut n'avoir guère d'imagination pour ne pas rêver un peu sur ce promontoire battu par tous les vents de l'histoire et de la légende et pour se retenir d'y chercher les thèmes d'inspiration d'une diplomatie »

Cette citation, d'un grand Historien (Lacouture) rend compte non seulement de la complexité des réseaux de relations que le Maroc pourrait être appelé à développer mais surtout de la variété des choix et de la diversité des politiques que le pays pourrait engager.

Ainsi, le Maroc n'a jamais mis « ses œufs dans un seul panier ». Par une subtilité remarquable, il a su maintenir un jeu d'équilibre entre les puissances classiques et les grands émergents.

Enfin, le Maroc a mis en avant le « soft-power » comme élément de puissance recourant rarement au « hard-power ». Joseph Nye définit la puissance comme la « capacité d'agir et, dans des situations sociales données, d'avoir un effet sur autrui permettant d'atteindre l'objectif fixé ».

• Cette chronique est une synthèse d'un long article à paraître prochainement dans une publication collective. ●

LE RÈGNE DE SM LE ROI MOHAMMED VI VU
PAR JACK LANG

Une ère de progression sociale

Le Maroc célèbre, le 30 juillet 2024, un quart de siècle sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Au cours de ces 25 années, le pays a connu, de l'avis des observateurs, une transformation profonde qui a touché de nombreux secteurs. Président de l'Institut du monde arabe (IMA), plusieurs fois ministre dans des gouvernements français de gauche, Jack Lang livre au Canard Libéré son témoignage de fin connaisseur du Royaume, de ses institutions et de leur fonctionnement.



Le Roi Mohammed VI recevant Jack Lang au palais royal de Marrakech en janvier 2014.

Le 30 juillet 2024 marque un jalon significatif dans l'histoire moderne du Maroc avec le 25^e anniversaire du règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Depuis son accession au Trône en 1999, le Maroc a été témoin d'une ère de profonds changements et de progrès à multiples facettes. Sous la direction visionnaire de Mohammed VI, le pays a non seulement connu une croissance économique soutenue et la modernisation de ses infrastructures, mais aussi des avancées sociales cruciales, incluant une reconnaissance accrue des droits des femmes et une promotion active de l'art et de la culture. Sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a connu un développement notable dans la reconnaissance et la promotion des droits, notamment ceux des femmes, comme

le souligne Jack Lang. Ainsi, le Royaume a vu émerger une série de réformes législatives et sociales cruciales, conçues pour renforcer l'égalité et l'inclusion. Parmi celles-ci figurent des modifications du Code de la famille en 2004, qui ont sensiblement amélioré le statut des femmes en leur accordant davantage d'autonomie et de droits. Cette réforme historique a été saluée à l'échelle internationale comme un pas significatif vers une plus grande justice sociale et une société plus équitable. En outre, le Roi Mohammed VI a activement promu l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi, reconnaissant leur rôle crucial dans le développement socio-économique du pays. L'augmentation du nombre de femmes dans les sphères politique et économique reflète l'engagement du Maroc envers une représentation plus équilibrée et une participation active des femmes dans tous les secteurs de



la société. Ainsi, sous le règne éclairé de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a consolidé son engagement envers la justice sociale et l'inclusion, marquant une ère de progression significative vers une société plus équitable et égalitaire pour tous ses citoyens, en particulier les femmes.

Une Constitution des plus avancées

Sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a franchi des étapes significatives vers la démocratisation et la consolidation de ses institutions. A cet égard, l'adoption en 2011 d'une nouvelle Constitution moderne a marqué un tournant majeur. Cette Constitution, fruit d'un processus consultatif inclusif et d'un référendum populaire massivement soutenu, a renforcé les droits fondamentaux des citoyens, consacré la séparation des pouvoirs, renforcé l'indépendance du pouvoir judiciaire et affirmé les principes de bonne gouvernance. Elle a également élargi les libertés individuelles et collectives, tout en instaurant un système parlementaire où le chef du gouvernement est issu de la majorité parlementaire, consolidant ainsi les assises démocratiques du pays. Ces avancées constitutionnelles ont été saluées à l'échelle internationale comme un modèle pour la région et au-delà.

Une révolution dans le domaine des infrastructures

Sous le règne éclairé de Mohammed VI, le Maroc a connu une véritable révolution dans le domaine des infrastructures, marquant ainsi son ambition de devenir un hub économique incontournable en Afrique et au-delà. Les réseaux autoroutier et ferroviaire dont dispose aujourd'hui le Royaume, comme le rappelle le directeur de l'Institut du Monde Arabe, ont non seulement raccourci les distances entre les grandes villes, mais ont aussi facilité le flux des échanges commerciaux et touristiques à travers le pays. Parallèlement, les ports de classe mondiale comme Tanger Med, ou les futurs ports de Dakhla Atlantique et Nador West Med, s'imposent comme des pivots stratégiques sur les routes maritimes internationales, offrant des installations modernes et une efficacité logistique de premier ordre. Cette transformation, de l'avis de M. Lang, n'est pas simplement une question d'infrastructures physiques, mais aussi une réponse aux besoins croissants d'une économie moderne. Les investissements massifs dans les ports et les zones industrielles ont stimulé le commerce international et attiré des investissements étrangers substantiels. Tanger Med, par exemple, est aujourd'hui le plus grand port d'Afrique et l'un des plus grands complexes portuaires mondiaux, jouant un rôle clé

dans la chaîne d'approvisionnement mondiale et dans la connectivité euro-africaine.

Un intérêt royal marqué pour l'art et la culture

Les 25 années de règne de SM le Roi Mohammed VI sont particulièrement marquées par la sollicitude royale accordée au développement et à la promotion des arts et de la culture. Cette vision culturelle s'est concrétisée à travers la création et le soutien continu à de nombreux projets artistiques et muséaux d'envergure. A titre d'exemple, il y a lieu de citer le Musée Mohammed VI d'Art Moderne et Contemporain à Raba, devenu un pilier essentiel de la scène artistique marocaine et internationale, offrant non seulement des expositions de renommée mondiale, mais aussi un espace de rencontre pour les artistes locaux et internationaux. Ce musée, inauguré en 2014, symbolise l'engagement du Maroc envers la promotion de l'art moderne et contemporain, tout en conservant et valorisant les richesses artistiques et culturelles du pays.

En plus des musées, le Maroc a également investi dans la restauration et la préservation de son patrimoine historique et architectural. Des monuments emblématiques tels que les médinas de Fès et de Marrakech, classées au patrimoine mondial de l'UNESCO, ont bénéficié d'importants programmes de rénovation et de conservation sous l'impulsion royale. Ces efforts visent non seulement à préserver les sites historiques pour les générations futures, mais aussi à dynamiser le tourisme culturel au Maroc, attirant des visiteurs du monde entier intéressés par l'histoire et l'architecture uniques du pays.

Par ailleurs, le Maroc a encouragé la créativité et l'expression artistique à travers des festivals internationaux renommés tels que le Festival International du Film de Marrakech et le Festival des Musiques Sacrées de Fès. Ces événements annuels attirent des talents internationaux tout en mettant en valeur la diversité culturelle du Maroc. Ils contribuent également à renforcer les liens culturels et artistiques entre le Maroc et le reste du monde, enrichissant ainsi le dialogue interculturel et favorisant une meilleure compréhension mutuelle à travers les frontières.

Engagement profond en faveur du dialogue inter-religieux et interculturel

Sous le règne de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc s'est démarqué par son engagement profond en faveur du dialogue inter-religieux et inter-culture, consolidant ainsi sa réputation de terre de coexistence et de tolérance. Sa Majesté Mohammed VI a continuellement encouragé le respect mutuel et la tolérance. L'initiative de restaurer et de préserver les sites historiques juifs, tels que les synagogues et les cimetières, témoigne de l'engagement du Souverain à préserver l'héritage culturel et religieux diversifié du Maroc. Cela inclut également la promotion du Festival de Fès des Musiques Sacrées du

Monde, un événement international qui célèbre la musique spirituelle et rassemble des artistes de différentes traditions religieuses du monde entier pour favoriser l'échange culturel et spirituel.

Résilience exemplaire face aux crises

Sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc a fait preuve d'une résilience exemplaire face aux crises majeures, démontrant sa capacité à réagir efficacement et à mobiliser des ressources pour surmonter les défis. Ainsi, rappelle M. Lang, le Royaume a su mobiliser ses ressources industrielles pour répondre à l'urgence sanitaire. L'industrie marocaine a rapidement adapté sa production pour fabriquer des masques, des blouses médicales et des solutions hydro alcooliques en quantités suffisantes pour répondre aux besoins nationaux. En parallèle, le Maroc a démontré sa solidarité en distribuant ces équipements essentiels à plusieurs pays afri-

cains, renforçant ainsi la coopération régionale dans la lutte contre la propagation du virus. Cette initiative a illustré l'engagement du Maroc à agir comme un acteur responsable sur la scène internationale, en partageant ses capacités de production pour soutenir ses voisins dans cette crise sanitaire sans précédent.

Aussi, lors du séisme dévastateur dans la région d'Al Haouz, Mohammed VI a immédiatement ordonné une réponse d'urgence coordonnée pour fournir une aide rapide aux victimes, assurer l'évacuation des blessés et mobiliser les ressources nécessaires à la reconstruction des infrastructures endommagées. Cette réponse rapide et bien orchestrée a non seulement atténué les souffrances des sinistrés, mais a également renforcé la résilience du pays face aux crises naturelles, démontrant ainsi un leadership humanitaire inébranlable. ●



À L'OCCASION DU 25ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE

LE PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL, AINSI QUE L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE LA CIMR ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS MEILLEURS VOEUX DE LONGUE VIE ET DE SUCCÈS À SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, IMPLORENT LE TOUT-PUISSANT POUR QUE CETTE GLORIEUSE FÊTE SOIT PORTEUSE DE GRANDEUR, DE PROSPÉRITÉ ET DE PROGRÈS. PUISSE DIEU ACCORDER LONGUE VIE À SA MAJESTÉ LE ROI ET LE COMBLER EN LES PERSONNES DE SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN, SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA, SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID ET TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

A l'occasion de la Fête du Trône, qui célèbre cette année le 25ème anniversaire de l'Accession de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie, au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, le Directeur et l'ensemble du personnel de l'Office des Changes ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté

Le Roi MOHAMMED VI

leurs vœux les plus déferents de santé et de longue vie, priant le Tout Puissant de préserver Sa Majesté et de l'assister dans son œuvre d'édification d'un Maroc moderne et prospère.



Ils saisissent cet heureux événement pour présenter leurs vœux également
à **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay EL HASSAN,**
à **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**
et aux membres de la glorieuse **Famille Royale.**

TÉMOIGNAGE D'EUGÈNE EBODÉ

Le Roi éclairant et clairvoyant

Le leadership qu'incarne Sa Majesté le Roi du Maroc est ainsi articulé autour d'un grand dessein panafricain dont le volontarisme est l'essence et le rayonnement de la culture la démonstration.



Par **EUGÈNE EBODÉ***

Pour signer le grand retour du Maroc sur la scène communautaire africaine, le Roi Mohammed VI, intronisé le 30 juillet 1999, trouva des mots justes le 30 janvier 2017: «Il est beau le jour où l'on rentre chez soi, après une trop longue absence ! Il est beau, le jour où l'on porte son cœur vers le foyer aimé ! » Cette coïncidence entre la célébration de son accession au trône et les retrouvailles panafricaines manifestait une conviction et une ambition fortes dont la vision continentale était le moteur. Le Roi Mohammed VI l'exprima sans détour : «Nous, peuples d'Afrique, avons les moyens et le génie; et nous pouvons, ensemble, réaliser les aspirations de nos peuples». S'agissait-il d'un vœu pieux ? Non, il fut question d'une parole engagée et engageante. À ceux qui pouvaient en douter ou qui pointaient une démarche personnelle, le souverain eut cette réplique: « Je leur réponds que c'est à l'Afrique que le royaume cherche à donner le leadership et qu'il est temps que les richesses de l'Afrique profitent à l'Afrique ! »

Les jalons d'une fibre panafricaine

Les jalons de ce volontarisme politique du Roi Mohammed VI sont lisibles dans une série de voyages et de visites royales à ses pairs africains. Ce cycle commence deux ans après l'intronisation et s'étend jusqu'en 2015. Le Roi du Maroc intensifie pendant cette période son ancrage africain. Il commence le 17 janvier 2001 au cours d'un déplacement de trois jours au Cameroun.

L'agenda royal indique un périple dans plusieurs pays : le Sénégal (22-27 mai 2001), puis en 2002 : le Gabon (31 août-1er septembre), l'Afrique du Sud (31 août-10 septembre), le Bénin (15-16 juin), de nouveau le Cameroun (16-18 juin), le Niger (24-25 juin), le Sénégal (25-26 juin). En 2005 : le Burkina Faso (28 février-2 mars), le Niger (19-21 juillet). 2006: la Gambie (19-21 février), le Congo (21-23 février), la RD Congo (31 août-10 septembre). En 2008 : le Sénégal (13-14 mars) ; en 2009 : la Guinée équatoriale (16-19 avril) ; en 2013:

Le Sénégal (15-19 mars), la Côte d'Ivoire (19-25 mars), le Gabon (25-31 mars), le Mali (18-22 septembre). En 2014 : Le Mali (18-24 février), la Côte d'Ivoire (23-fev.-3 mars). En 2015 : le Sénégal (20-28 septembre), la Guinée-Bissau (28-30 mai), la Côte d'Ivoire (30 mai-5 juin), le Gabon (5-12 juin).

Cet agenda diplomatique n'est pas seulement dominé par l'économie ou par le classique bilatéralisme. Il est aussi tourné vers la subdiplomatie et les actions tant dans le domaine social, éducatif que celui de l'entraide religieuse. L'importance de la filiation de populations subsahariennes à la confrérie tijanyya de Fès a ici une grande importance. Le 20e souverain du trône des Bamoum, le Roi Muhammad-Nabil Mforifoum Mbombo Njoya, reçu à l'Académie du Royaume du Maroc en janvier 2022, fit l'éloge du Roi du Maroc lors du colloque sur « L'invention des écritures et l'état du narratif en Afrique ». Il précisa : «l'attractivité particulière du Maroc est adossée à une communauté d'essence religieuse, certes, mais liée très puissamment à l'action personnelle du Roi Mohammed VI, Commandeur des croyants et infatigable acteur de la valorisation des arts, des traditions, des cultures et des civilisations africaines ».

La culture et les énergies renouvelables

Le leadership qu'incarne Sa Majesté le Roi du Maroc est ainsi articulé autour d'un grand dessein panafricain dont le volontarisme est l'essence et le rayonnement de la culture la démonstration.

Protecteur de l'Académie du Royaume du Maroc, l'action culturelle prônée par Sa Majesté est tout entière tournée vers l'exposition des atouts continentaux. Il en donne lui-même l'exemple en visitant et en soutenant les arts plastiques lors de ses déplacements. C'est également sous cette formidable inspiration que l'Académie du Royaume du Maroc a lancé en 2015 et le colloque fondateur sur « L'Afrique comme horizon de pensée ». Autrement dit, le retour de l'Afrique sur son génie propre et sa capacité à questionner comme à sublimer le monde. Cette affirmation de la valorisation des atouts culturels du continent est aujourd'hui encouragée au Maroc et soutenue. Ce contexte favorable propose de nombreux événements culturels sur la photographie, le cinéma documentaire, la parure, et a été couronné, depuis 1999, par plusieurs inscriptions du Maroc au patrimoine mondial de l'UNESCO :

- En 2012, la façade atlantique de Rabat ainsi que les remparts et portes almohades sont des vestiges du califat almohade et de la principauté morisque ou andalouse du XVIIe siècle. Enfin, la Kasbah des Oudayas, la Nécropole de Chellah, la Mosquée Hassan ou encore le Mausolée Mohammed-V illustrent la beauté de lieux qui ont contribué à faire de Rabat



Le président ivoirien Alassane Ouattara recevant le Roi Mohammed VI à Abidjan, le 24 février 2017, lors d'une tournée royale en Afrique de l'Ouest.

la capitale africaine de la culture pour 2020-2021.

- La ville portugaise de Mazagan, inscrite en 2004, est l'un des premiers sites des explorateurs portugais naviguant vers l'Inde, témoin des influences des cultures européenne et marocaine à travers l'architecture en particulier.

- le Malhoum, art poétique et populaire, a été inscrit en décembre 2023 à la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO.

L'autre aspect éclairant de l'action déterminante du Roi Mohammed VI est sa préoccupation environnementaliste et l'importance qu'il accorde aux énergies renouvelables. Les sites de Nour, à Ourzazate, portent l'empreinte d'une volonté de « décarbonner » et de diversifier la ressource énergétique par l'éolien et le solaire. Il s'agit, là aussi, à partir d'une action vigoureuse et diplomatique qui a abouti à la tenue de la COP 22 au Maroc, du 7 au 18 novembre 2016, de renforcer les outils de la lutte contre le réchauffement climatique et pour la diminution des gaz à effet de serre, notamment dans le secteur agricole. Un secteur pour lequel le Maroc dispose d'une locomotive à travers l'exploitation des phosphates et des engrais verts. Tout ceci concourt à moderniser le Royaume et à faire de l'Afrique un acteur respecté dans le développement des énergies vertes et non fossiles. À travers cette politique, l'idée poursuivie est de minorer la dépendance énergétique du Royaume tout en renforçant la souveraineté dans ce domaine. Il s'agit de faire passer la double dépendance au pétrole et à l'étranger de 88% en 2020 à 35% en 2040, puis à 17% en 2050. Le Maroc s'y attèle en développant un mix énergétique ambitieux par une approche qui associe l'investissement et l'intelligence plus que la rente en mobilisant les atouts naturels. Le volontarisme du Roi sert aussi d'exemple aux pays africains qui privilégieront davantage les coopérations intra-africaines pour mieux s'autonomiser et affirmer une autre réalité continentale. L'ouverture de la façade atlantique du Maroc aux pays enclavés

du Sahel est à la fois une décision économique et une perspective de mutualisation et de coopération Sud-Sud. Il s'agit aussi d'une offre de solidarité transnationale du Roi Mohammed VI. Elle innove et donne à l'action diplomatique un considérable écho que les structures régionales de l'UA n'ont pu réaliser, notamment après la crise que connaît malheureusement la CEDEAO. On le voit, le Roi Mohammed VI affirme son ancrage africain par une diplomatie de l'action et non de l'incantation. Son action en faveur de la mobilisation des atouts africains trace un sillon capital pour une Afrique rayonnante. Sa vision comme sa ténacité sont à suivre et suscitent des commentaires élogieux des visiteurs au Maroc devant la qualité des infrastructures et la dynamique tant économique que culturelle. Certes, les attentes sociales sont grandes, mais des programmes de couverture santé universelle, de bourses ouvertes aux étudiants d'origine modeste et de réduction de l'habitat insalubre bénéficient de l'appui public. De grandes universités marocaines, à l'exemple de l'Université Mohammed VI polytechnique de Benguerir, prouvent que le choix d'une formation de qualité est un solide gage pour l'avenir. La mobilisation des moyens de la Fondation Mohammed VI pour les arts, ainsi que le démontrera encore l'ouverture prochaine du Musée du Continent à Rabat, souligne une ambition haute pour une Afrique soucieuse de son patrimoine et de sa valorisation. L'approche du Souverain chérifien est un plaidoyer pour la prospérité de l'Afrique, par elle-même et avec les concours de ses fers de lance économique tel le Nigéria à travers le projet du gazoduc. Cette vision et les actions du Roi Mohammed VI sont une option décisive pour une Afrique souveraine. ●

* Administrateur de la Chaire des littératures et des arts africains de l'Académie du Royaume du Maroc, écrivain.

Des chantiers et des réalisations

Ces 25 ans de règne ont été ponctués par le lancement d'un certain nombre de projets structurants pour le pays et son économie.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Le Maroc sur les bons rails



Novembre 2018. **Le Roi Mohammed VI** lors de l'inauguration de la LGV Casablanca-Tanger.

S.M le Roi Mohammed a eu raison de miser sur le rail pour accroître l'attractivité du Royaume et agir sur la mobilité entre les villes. Celle-ci s'annonce sous de bons auspices grâce au programme d'investissements ferroviaires lancés par l'ONCF. Objet de toutes les critiques au moment de son lancement en septembre 2011, la LGV Casablanca-Tanger, inaugurée le 15 novembre 2018, fruit de la coopération maroco-française, a démenti tous les scénarios pessimistes en montrant rapidement son utilité. Quel bonheur en effet de prendre Al Boraq et faire le trajet Casablanca-Tanger en 2h10 au lieu de 4 H 45 en train classique ou en 3 heures 30 mn en voiture. Jamais Tanger n'a été aussi proche, ce qui rend possible de travailler à Casablanca et habiter à Tanger (et vice-versa). Pour les opérateurs économiques conquis par la LGV, le gain de temps est énorme puisqu'ils ont la possibilité de traiter leurs affaires dans l'une ou l'autre ville dans des délais rapides et revenir dans la journée dans leur lieu de résidence.

La ligne à grande vitesse est appelée à se déployer sur d'autres villes du Royaume. A commencer par Marrakech et Agadir qui ne sont pas encore reliés par le rail. Un dysfonctionnement dans la politique ferroviaire nationale que le souverain a décidé de corriger. Dans son discours du 6 novembre 2019, à l'occasion du 44ème anniversaire de la Marche verte, il a invité les responsables à « une réflexion sérieuse sur l'établissement d'une liaison ferroviaire entre Marrakech et Agadir, en envisageant la perspective d'une extension ultérieure au reste des provinces du Sud ». En plus d'être un moyen de transport propre et écologique et de constituer un outil d'aménagement du territoire, le rail moderne représente la meilleure solution aux besoins grandissants de mobilité des Marocains qui se sont familiarisés non sans satisfaction avec les tramways de Casablanca et Rabat-Salé. D'un montant de 375 milliards de DH, le programme, le « Plan Rail Maroc 2040 » (PRM) porté par l'ONCF, vise justement à étendre respectivement de 1 600 km le réseau ferroviaire conventionnel (vitesse maximale de 160 km/h) et de 1 100 km le réseau à grande vitesse (entre 220 et 320 km/h).

programme, le « Plan Rail Maroc 2040 » (PRM) porté par l'ONCF, vise justement à étendre respectivement de 1 600 km le réseau ferroviaire conventionnel (vitesse maximale de 160 km/h) et de 1 100 km le réseau à grande vitesse (entre 220 et 320 km/h).

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Maroc met le turbo



Commune de Ghassate avril 2017. **SM le Roi Mohammed VI** lance les travaux du complexe solaire Noor à Ouarzazate.

La problématique de l'énergie se pose comme une question fondamentale. L'objectif est de garantir la sécurité énergétique de notre pays, de diversifier les sources d'énergie nationales, par le recours à des énergies alternatives», avait déclaré en 2007 S.M le Roi Mohammed VI qui s'est impliqué personnellement dans le chantier stratégique des énergies renouvelables et de la transition énergétique en présidant plusieurs réunions consacrées à ce dossier hautement stratégique. Cette mobilisation montre si besoin est la détermination du Maroc sous la conduite éclairée de son souverain d'exploiter son potentiel non négligeable en matière d'énergie verte qu'il entend mettre au service de son développement économique et social. Cependant, les ambitions vertes du Maroc, qui dispose abondamment de soleil et de vents réguliers, ne sont pas uniquement liées à des considérations environnementales. Dépourvu de ressources en hydrocarbures, le royaume importe près de 97 % de son énergie. Alors que la consommation énergétique augmente en moyenne de 6 % par an, la facture représente 10 % de son PIB. Ce qui est énorme. Le Maroc affiche ainsi l'ambition de porter à 52% la part du renouvelable dans son mix énergétique en 2030. Une transition énergétique centrée sur le développement des énergies renouvelables, avec pour objectif d'installer des capacités additionnelles de production d'électricité d'un total de 6 000 mégawatts de sources éolienne, hydraulique et solaire. Cette énergie est nécessaire pour couvrir 42 % des besoins du pays et lui permettre d'économiser annuellement pour plus d'un million

de tonnes de pétrole. Les économies budgétaires varieraient de 10 à 15 milliards de DH d'ici à 2030, soit 500 millions de dollars annuellement. C'est dans ce cadre que s'inscrit le complexe solaire Noor de Ouarzazate, le premier projet élaboré dans le cadre cette stratégie énergétique. Doté d'une capacité de 580 mégawatts répartie sur quatre centrales, ce complexe figure parmi les plus grands parcs solaires au monde et permet aujourd'hui d'alimenter près de deux millions de Marocains en électricité et d'éviter le rejet, dans l'atmosphère, de près d'un million de tonnes par an de gaz à effet de serre. La centrale solaire Noor Midelt I d'une capacité de 800 MW et Midelt II(400 MW), toujours en phase de construction, viendront renforcer l'indépendance du royaume en énergie propre ou l'éolien occupe une place importante. Les pouvoirs publics ont en effet lancé dès 2010 un programme Intégré pour l'énergie éolienne, visant à porter la production d'électricité éolienne de 290 MW à 2 000 MW en 2020.

CAPITAL HYDRIQUE

Le dessalement ça coule de source



Février 2020. **Le souverain lors du lancement des travaux de la station de dessalement d'Agadir.**

Stress hydrique, barrages presque à sec, nappes phréatiques saturées sécheresse... Face à ces phénomènes qui font peser une menace réelle sur le Maroc, SM le Roi Mohammed VI a fait preuve d'anticipation en prenant le problème à bras-le-corps. Parmi les solutions adoptées et déjà mises en œuvre, le dessalement de l'eau de mer, un dispositif plus coûteux que le traitement des eaux usées mais essentiel pour un usage notamment agricole. La rareté des précipitations a révélé la fragilité du système hydraulique dans le nord et le centre du pays, ce qui nécessite une diversification des sources d'approvisionnement, notamment le dessalement de l'eau de mer qui a permis d'alimenter plusieurs régions du Royaume en eau potable et d'irrigation, dont la ville d'Al Hoceima et la région du Grand Agadir. En plus des 42 stations de dessalement mobiles, le Maroc compte actuellement 12 usines de dessalement avec une capacité de près de 118.700 m³ par jour et 7 stations en cours de construction ou de lancement avec une capacité de 396 200 m³ par jour. Programmées dans le cadre du Programme national d'approvisionnement en eau potable et l'irrigation (PNAEPI) 2020-2027, ces stations seront renforcés davantage par le lancement d'autres projets, conformément aux Hautes orientations royales visant à porter la capacité de production à 1 milliard m³/an à l'horizon 2030. La politique de dessalement d'eau de mer entre en osmose avec le plan national de l'eau (2020-2050) qui prévoit la construction de quelque 60 barrages. Dans ce cadre, le Roi Mohammed VI avait présidé, lundi 13 janvier 2020 à Rabat, la cérémonie de signature de la convention-cadre pour la réalisation du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, qui mobilise des investissements de l'ordre de 115,4 milliards de dirhams. Face à l'urgence hydrique et la menace de pénurie d'eau qui pèse sur plusieurs régions, le gouvernement a mis les bouchées doubles pour accélérer la cadence de réalisation des usines de dessalement.

SOCIÉTÉ CIVILE Dynamisme remarquable



29 juin 2015. **S.M le Roi Mohammed VI inaugure, à Casablanca, un centre de formation et d'animation du tissu associatif.**

L'une des caractéristiques du règne de Mohammed VI c'est sans conteste l'émergence dans le sillage de la fondation Mohammed V pour la Solidarité d'une société civile pleine de vitalité. Le réseau associatif national, l'un des plus dynamiques à l'échelle arabo-africaine, couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire national avec une diversité d'action remarquable. Droits de l'homme, protection de la femme, combat pour l'enfance, écologie, développement local, solidarité sociale, aide aux plus vulnérables, coopératives, défense des droits du consommateur, mais aussi associations de protection des deniers publics en dénonçant auprès de la justice les élus prévaricateurs. Pas un secteur qui ne soit pas investi au point que l'essor de la société civile, qui se mobilise sur tous les sujets, profitant de la crise profonde des partis politiques et leur retrait par rapport aux véritables préoccupations des citoyens pour gagner du terrain et devenir incontournables. Le désengagement de l'État, conscient qu'il ne peut pas tout faire notamment en matière de développement économique et social a contribué également au développement spectaculaire de la société civile. Résultat : pour que votre projet soit pris en considération et bénéficier de subsides publics, il faut passer par une enseigne associative. Devenu un véritable contre-pouvoir dans un pays où les contradictions et les sujets de mécontentement ne manquent pas, la société civile s'est transformée en impulsor de débats, de pétitions, organisateur de manifs et un instrument de dénonciation des abus. Un vrai marqueur de l'évolution de la société marocaine qui gagnerait certainement à professionnaliser davantage son action. La constitution révisée de 2011 a renforcé davantage le rôle des ONG en leur donnant la possibilité de présenter des propositions au parlement, au gouvernement et aux autres établissements publics. Une manière claire de les associer directement au processus décisionnel. Cependant,

le mouvement associatif national est souvent mis à l'index sur son manque de transparence en relation aussi bien avec ses sources de financement que de ses dépenses. A cet effet, l'ex-secrétaire général du gouvernement, Driss Dahak, avait appelé en novembre 2014 les associations à faire preuve de transparence sur les subventions qu'elles reçoivent de l'étranger, sous peine d'être dissoutes ou de perdre la reconnaissance d'association d'utilité publique. Le souci en la matière est de s'assurer de l'identité des bailleurs de fonds étrangers qui, sous couvert d'action associative, peuvent s'introduire dans la brèche pour nuire aux intérêts du Maroc.

VALEUR AJOUTÉE ET DES VALEURS Le Maroc incontournable

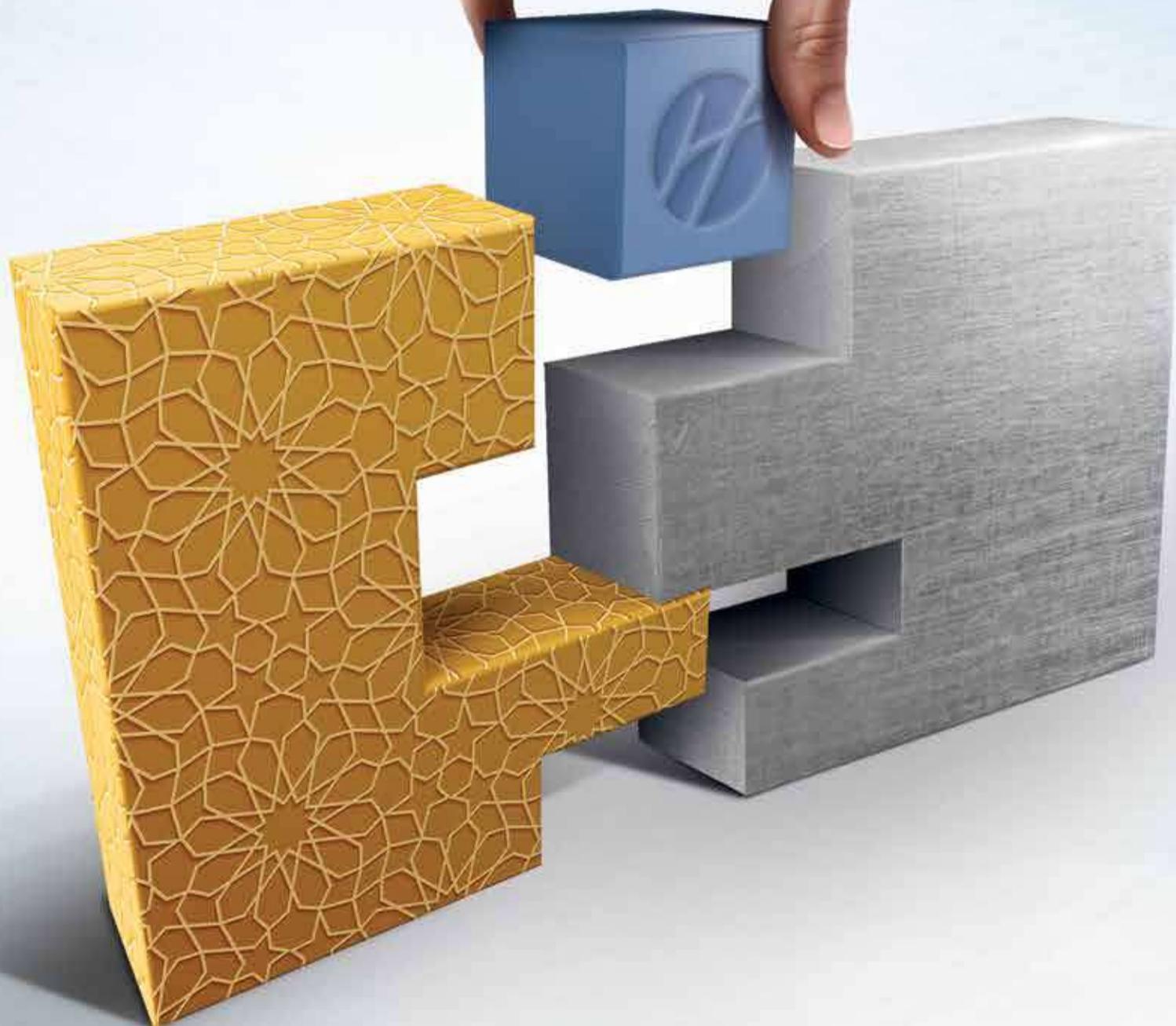


Le Maroc est réputé pour son efficacité dans la lutte antiterroriste.

Dans le monde arabo-musulman post-printemps arabe, en proie à plusieurs formes de déstabilisation, miné par la peur et le doute, le Maroc dont les ennemis les plus proches ont longtemps misé sur sa chute, demeure, malgré les problèmes qui l'assaillent, un vrai îlot de stabilité et de tolérance. Le secret? Un Etat fort fondé sur un socle monarchique bien enraciné. Entre traditions et modernité, un mélange très subtil qui n'est pas pour autant sans contradictions, le pays, qui paraît parfois déchiré, est en train de chercher sa voie. Pour les occidentaux, les Etats-Unis et la France en tête, le Royaume est un partenaire stratégique qui a su mener les réformes nécessaires, un pays qui se démocratise davantage et où la société civile se distingue par un dynamisme certain. Le Royaume est aussi apprécié pour l'efficacité de sa lutte antiterroriste nationale et internationale qu'il a démontrée à plusieurs reprises. Les services marocains n'ont-ils pas maintes fois livré à leurs homologues français, belges, allemands et espagnols des indications précieuses sur des terroristes présumés qui planifiaient des attentats sur le sol européen? La diplomatie religieuse du Maroc n'est pas en reste. Rabat l'a mise au service de sa conquête africaine tout en s'engageant résolument dans le combat en interne contre l'extrémisme islamique. Sur le plan économique, tout n'est pas parfait, beaucoup reste à faire pour industrialiser le pays mais les dirigeants ont joué la carte de l'investissement étranger en misant sur les secteurs porteurs que sont l'automobile, les énergies renouvelables, l'aéronautique et l'armement. Dans ce Maroc qui avance à son rythme malgré des vents contraires, si les opportunités ne manquent pas, le grand défi reste sans

conteste la réforme du système éducatif, clé de voûte de tout développement solide, cohérent et durable. Dans ce domaine vital tout comme dans celui de la santé, le Maroc à montrer qu'il est un bon élève.

Nous puisons dans
nos racines...



mosaik

... pour conquérir l'avenir

Depuis plus d'un demi-siècle, Holmarcom n'a cessé d'évoluer et de se renouveler. Fort de ses racines et porté par une stratégie de croissance entrepreneuriale, le Groupe poursuit sa politique d'investissement dans des secteurs stratégiques pour l'essor durable du Maroc et s'ouvre à de nouveaux défis dans le continent africain.

Maroc - Sénégal - Bénin - Côte d'Ivoire - Burkina Faso - Kenya

www.holmarcom.ma



HOLMARCOM
GROUP

MOHAMMED VI ET L'AFRIQUE

Une ambition forte, des initiatives concrètes

Rarement chef d'État étranger aura multiplié en Afrique des tournées aussi longues, de plusieurs semaines, fécondes en émotion et riche en coopération. Depuis son intronisation en 1999, le souverain a mené une ambitieuse politique africaine qui a permis au royaume, parti à l'assaut du continent, de tisser lentement mais sûrement sa toile. En vingt-cinq ans de règne, le chef de l'État a effectué plus de quarante visites dans des pays de l'Afrique subsaharienne, mobilisé les plus grands groupes nationaux, exploitant tous ses atouts aussi bien économiques, diplomatiques que religieuses. Cette offensive a permis de préparer le terrain au retour de Rabat au sein de l'Union africaine (UA) dont le Maroc a claqué la porte le 12 novembre 1984 après que l'Organisation de l'unité africaine (OUA)

eut admis en son sein, avec la complicité du parrain algérien et d'autres dirigeants africains, un 51ème membre, la fantomatique république arabe sahraouie démocratique (RASD). Cette réintégration très attendue du royaume s'est réalisée en février 2017 lors du 28ème sommet de l'organisation panafricaine à Addis-Abeba. Séquence très émouvante que le souverain a immortalisée par un discours historique qu'il commença depuis la tribune du sommet par cette phrase historique : « Il est

beau le jour où l'on rentre chez soi... ». Fin de la politique de la chaise vide qui s'est avérée contreproductive pour le Maroc et début d'une nouvelle ère annonciatrice de nouveaux enjeux. Chez S.M le Roi Mohammed VI aucune arrière-pensée politicienne ou réflexe démagogique. De chacun de ses faits et gestes ressort clairement cette dimension humano-affective qui fait défaut dans bien des relations entre chefs d'État à l'échelle régionale ou internationale. D'abord, il est difficile de ne pas retenir ces scènes de liesse populaire, sincère et spontanée, qui ont accompagné chacune des étapes royales au Mali, Guinée-Conakry, Côte d'Ivoire et Gabon. C'est que les populations locales ont compris que Mohammed VI, dont elles connaissent la fibre sociale et la proximité avec les démunis, n'est pas venu chez elles en donneur de leçon qui affiche cet air paternaliste, voire arrogant qu'elles ont l'habitude de voir. L'approche royale est différente. Résolument tournée vers l'humain livré ici à la pauvreté, l'illettrisme et à l'exclusion alors même que le continent regorge de richesses indéniables... Dans l'escarcelle royale en effet, non pas des discours entendus et des formules incantatoires vite oubliés le lendemain mais une foultitude de projets, d'investissements, de conventions et de contrats aussi concrets les uns que les autres qui vont tous dans le sens du développement de la coopération sud-sud que ce soit en matière d'infrastructures de base, de formation technique que de promotion d'actions au bénéfice des populations. Un Roi VRP, impulsor d'investissements productifs, proche des vraies attentes africaines, ni cérémonieux, ni protocolaire, qui va droit au but, héraut pour le continent d'une vision de rupture nourrie au progrès, à la solidarité et d'un islam modéré et généreux. Le souverain estime que l'Afrique, riche de ses ressources humaines et forte de son potentiel de développement non négligeable, mérite davantage de considération et d'attention à travers une politique de développement dynamique qui mobilise les secteurs, public et privé, des deux côtés. Au-delà des opportunités d'affaires offertes par l'Afrique, le Maroc entend jouer pleinement son rôle en privilégiant le bilatéral dans un continent où il est profondément enraciné afin de lui permettre de se réapproprier son destin. Objet de toutes les convoitises et d'une prédation de ses ressources organi-



Le Roi Mohammed VI lors d'un de ses périple africains.

sée par les puissances étrangères, l'Afrique a tous les atouts pour faire sa révolution. C'est de cette ambition royale forte que découlent plusieurs des initiatives du souverain comme le Gazoduc-Nigeria-Maroc et l'Initiative atlantique pour le Sahel.

DÉVELOPPEMENT

Le Roi ne perd pas le nord

S'il est bien une région qui a décollé au cours de ces deux dernières décennies c'est bien le nord du Maroc. Plus que dans les autres parties du royaume, les attributs du développement y sont bien plus visibles, palpables. Et ce n'est pas l'effet du hasard. Cette transformation du nord est le fruit de la volonté de S.M le Roi Mohammed VI dont la pertinence de la vision a permis la renaissance d'une zone historiquement marginalisée sous l'ancienne régime.

Résultat d'une volonté royale, la construction du Port Tanger Med entré en service en 2007 aura été le moteur formidable de cette mutation économique spectaculaire organisée autour de l'usine Renault qui a drainé plusieurs équipementiers automobiles. Pour qui connaît Tanger des années 90 et d'avant remarque aussitôt et non sans émerveillement la métamorphose spectaculaire de la Mariée du nord.

Artères agrandies, trémies, ponts et nouveaux ronds-points construits. La circulation automobile y est plus fluide et la conduite moins stressante que dans plusieurs villes du pays notamment Casablanca qui souffrent d'embouteillages interminables. En l'espace d'une décennie, Tanger a bel et bien changé de catégorie, se hissant au rang de métropole dynamique et moderne. Elle n'est plus cette ancienne ville décrépie, démodée, vivant seulement de trafics divers et marginalisée depuis qu'elle a perdu son statut international en 1956. Désormais, la ville du Détroit, accessible depuis Casablanca en 2 heures 10 contre 5 heures 45 grâce à la ligne LGV qui fait le plein depuis son inauguration en novembre 2018, renvoie l'image d'un centre d'affaires où se côtoie une population bigarrée de type européen, asiatique et africain. La vocation touristique de la ville s'en est trouvée mieux valorisée et de nouvelles enseignes hôtelières internationales, désireuses de capter cette nouvelle clientèle, s'y sont implantées. L'ancien port a cédé la place à une belle Marina inaugurée en juin 2018 par le souverain. Avec ses divers équipements, Tanja Marina Bay traduit une ambition forte : le développement d'un tourisme de croisière au cœur de la baie de Tanger en vue de propulser la ville, riche de son passé prestigieux qui reste à encore valoriser, au rang des destinations touristiques les plus fréquentées. L'effet Mohammed VI s'est fait également sur la côte tétouanaise et ses belles plages au sable doré, accessible grâce à un réseau routier et autoroutier moderne. Objet d'une attention particulière du souverain connu pour son tropisme du littoral, M'diq, naguère bourgade poussiéreuse, est devenue une petite station balnéaire bien aménagée, propre et moderne qui rappelle la Costa del sol voisine.



M'diq est devenue une station balnéaire agréable et propre grâce à la haute sollicitude royale.



**TOUJOURS PLUS
LOIN. ENSEMBLE.**

SOUFIANE EL BAKKALI
DOUBLE CHAMPION DU MONDE

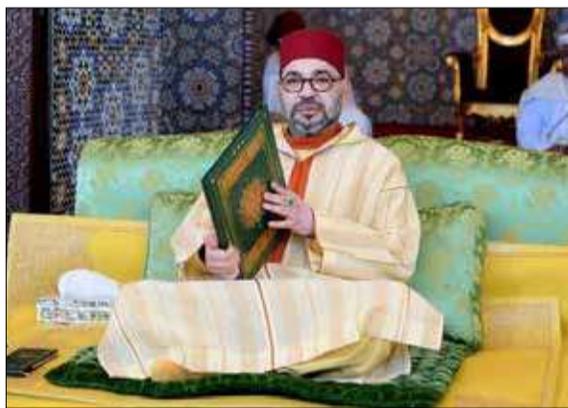
Soufiane



SUIVEZ-NOUS

CHAMP RELIGIEUX

Une réforme salubre



La sécurité spirituelle des Marocains élevée au rang de priorité absolue.

Dès son accession au trône, S.M le Roi Mohammed VI a accordé une importance toute particulière au fait religieux, qu'il a entrepris de réformer en profondeur. Cette mise à niveau a commencé dès décembre 2000 à Tétouan quand le souverain a entrepris de renouveler les équipes des Conseils des oulémas. Ce qui a permis à l'Etat, déstabilisé plus tard par les attentats de Casablanca du 16 mai 2003, de reprendre le contrôle du champ religieux miné par plusieurs dérives importées d'orient Restructuration des Conseils des oulémas, renforcement du cadre légal, formation des imams et changement du ministre des Habous et des Affaires islamiques... En ces temps troubles marqués par la montée du terrorisme capable de frapper n'importe qui n'importe où, l'initiative royale était salubre, permettant d'encadrer plusieurs mosquées investies par des prédicateurs extrémistes sous influence salafiste. Il fallait d'urgence réhabiliter l'islam officiel marocain basé sur le rite malékite (de l'imam Malik qui prône un islam du juste milieu) qui dans sa pratique saine éloigne tout ce qui peut provoquer la fitna (l'anarchie) dans la communauté. La reprise en main du dossier de la sécurité culturelle des Marocains visait d'extirper la racine du mal, prévenir la radicalisation des jeunes et faire la promotion des valeurs d'un islam éclairé, tolérant et ouvert. En se positionnant en leader du dialogue inter-religieux, fort de la commanderie des croyants de son souverain, le Maroc a réussi à séduire certains pays européens aux prises avec des prédicateurs intégristes grâce à son modèle de l'imamat dont il a fait un soft power précieux. En somme, l'islam marocain s'exporte bien et il est régulièrement cité comme exemple à, Paris, Washington, Madrid ou Londres... qui peinent à trouver un remède prêt à l'emploi contre le danger intégriste. Même la Russie

de Poutine, séduite, a signé dans ce domaine, à l'occasion de la visite Royale à Moscou en mars 2016, un mémorandum d'entente avec Rabat. Confrontée à l'extrémisme religieux et au terrorisme qui ont fait des ravages dans certains pays de l'Afrique subsaharienne comme le Mali, l'Afrique n'est pas en reste qui, en plus d'un programme de formation de ses imams, s'est vu gratifier de la Fondation Mohammed VI des Oulémas africains. Il s'agit d'une institution, installée en juin 2016 au sein de l'université Al Qaraouiyine à Fès, ayant pour mission d'assurer une coordination entre 120 théologiens provenant de 31 pays du continent africain. Selon le ministre de tutelle l'insubmersible Ahmed Taoufik, l'objectif de cette instance est de jouer « un rôle d'accompagnement du champ religieux sur le continent en capitalisant sur les fondamentaux communs des pays africains, de leurs orientations structurantes, de la nécessité d'une institutionnalisation du fait religieux... ».

PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE

Le Maroc, terre des hommes et d'accueil

Depuis 2013, le Maroc est devenu officiellement un pays d'accueil des émigrés essentiellement subsahariens. Ainsi en a décidé S.M le Roi Mohammed VI qui a donné ses hautes directives au gouvernement pour qu'il procède « sans délai, à l'élaboration et la mise en place d'une stratégie et d'un plan d'action appropriés » tout en reconnaissant des « préoccupations légitimes » dans ce domaine. S'appuyant sur un rapport sur la question élaboré par le CNDH,



De pays de transition, le Maroc a évolué en terre d'immigration.

la décision royale a été saluée à l'international par de nombreux pays notamment l'Union européenne comme un acte humainement fort. Une décision qui implique une lourde et énorme responsabilité pour le Maroc dans l'élaboration d'« une politique d'asile et d'immigration radicalement nouvelle ». Contrairement à nombre de pays comme l'Algérie voisine qui refusent de voir la réalité migratoire en face en ayant recours à la répression et à la maltraitance des clandestins, le Royaume, lui, a choisi d'affronter cette réalité et d'assumer ses responsabilités en la matière. Une réalité qui revêt toute sa charge dramatique avec les noyades à répétition de plusieurs centaines subsahariens au large de la Méditerranée. Comme d'habitude, ces tragédies suscitent sur le moment chez les dirigeants européens une vague d'indignation hypocrite et de façade. Mais aucune approche globale et sérieuse pour soigner le mal à la racine. Ces damnés de la terre seront constamment poussés à prendre le large au péril de leur vie tant qu'ils n'auront pas chez eux la moindre perspective d'avenir alors même que les pays africains émetteurs de cette émigration massive recèlent des richesses énormes exploitées essentiellement par des multinationales occidentales. Ce n'est pas non plus avec des condamnations de principe que la filière juteuse des contrebandiers de la clandestinité, ces « passeurs de rêve » qui se transforment la plupart du temps en cauchemar, que le flot des réfugiés de la mendicité peut tarir. Bien au contraire... Jouissant d'une stabilité politique certaine et d'un relatif dynamisme économique, le Maroc est devenu pour une large partie de candidats au départ subsahariens une terre d'accueil et non plus un point de transit comme ce fut le cas naguère. La xénophobie qui sévit ouvertement dans une Europe de moins en moins accueillante aidant, conjuguée à l'intensification de la lutte contre l'émigration clandestine, le Maroc leur apparaît comme un havre de paix et de prospérité où ils peuvent se faire

une place au soleil et envisager l'avenir avec sérénité.



À L'OCCASION DU 25^{ÈME}
ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE

La Holding Anouar Invest a l'insigne honneur de présenter ses vœux les plus déférents à Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi qu'à toute la Famille Royale.

Elle saisit cette heureuse occasion pour exprimer son indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite et réitérer sa mobilisation continue derrière Sa Majesté le Roi pour la réalisation des objectifs de développement économique et social de notre pays.



CODE DE LA FAMILLE

Égalité hommes-femmes, une cause royale

S'il est un dossier fondamental que le Roi Mohammed VI a entouré de sa haute sollicitude dès son accession au trône c'est bien celui de la femme. La réforme de la Moudawana intervenue en 2004, on la doit à une démarche volontariste du souverain connu pour être très sensible aux inégalités dont souffre la moitié de la société. Saluée au moment de sa promulgation comme une avancée sociale majeure qui a rétabli la femme dans nombre de ses



Le statut de la femme a connu des progrès notables sous le règne de Mohammed VI.

droits, la Moudawana a montré sur le terrain de la pratique des limites juridiques qui sont contraignantes pour la femme et ne lui permettent pas d'accéder pleinement à ses droits. Sans compter les différentes formes de discrimination qu'elle continue à subir du fait des mentalités et de la fragilité de sa condition socio-économique. Le souverain entend les critiques formulées haut et fort par les militants de la cause féminine qui considèrent que son application pêche à bien des égards par son caractère traditionaliste. Ce qui a favorisé aux yeux des femmes les mauvaises interprétations et entretenu l'ambiguïté et les contradictions. Dans son discours au trône du 30 juillet 2022, le Roi Mohammed VI prend le dossier à bras-le-corps. Il rappelle que le Code de la famille constituait un grand pas en avant, expliquant que celui-ci «ne suffit plus en tant que tel», arguant que «l'expérience [ayant] en effet mis en évidence certains obstacles qui empêchent de parfaire la réforme initiée et d'atteindre les objectifs escomptés». C'est ainsi que le souverain ordonne une nouvelle réforme de la Moudawana qui permet de «refondre certaines dispositions qui ont été détournées de leur destination première». En septembre 2023, le souverain lance le processus de réforme en adressant une lettre au chef du gouvernement d'agir pour que le nouveau texte régissant le Code de la famille soit finalisé dans un délai de six mois. Après six mois d'auditions, la commission chargée de sa révision a transmis, le 30 mars 2024, une première mouture du texte au chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, qui l'a remise au roi Mohammed VI. Le 28 juin dernier, le souverain, en sa qualité de président du Conseil supérieur des oulémas donne ses hautes directives à cette instance pour examiner certaines questions contenues dans les propositions de l'Instance chargée de la révision du Code de la famille, en se référant aux principes et préceptes de la sainte religion de l'Islam et ses desseins

tolérants, et pour soumettre une fatwa à leur sujet à la Haute appréciation du Souverain. Le code de la famille est un sujet très épineux où s'imbriquent les aspects religieux, juridiques et sociaux. C'est sur ce terrain essentiellement que les conservateurs et les progressistes s'affrontent régulièrement en affûtant leurs arguments. Au rang des aspects qui divisent les deux camps figurent les questions délicates du partage de l'héritage et de l'avortement. Parmi les points problématiques à revoir et qui continuent à cristalliser les critiques de la société civile, figure le mariage des mineures. Quand bien même la loi a interdit ce dernier (la Moudawana ayant relevé l'âge du mariage de 15 à 18 ans), il peut en vertu de l'article 20 de cette même Moudawana être autorisé par le juge de la famille dans le cadre de son pouvoir discrétionnaire dans certaines situations précises. Sauf que ce qui était censé relever de la dérogation a eu tendance à se généraliser dans les faits.

SÉPARATION DES POUVOIRS

L'indépendance de la justice consacrée



Le parquet indépendant de l'exécutif, une ancienne revendication satisfaite.

Avec la mise en place en 2017 du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, une réforme capitale voulue par le Roi, le Maroc a fait un pas effectif vers la mise à niveau de sa Justice tant décriée. Une réforme qui consacre dans les faits l'indépendance du parquet par rapport au ministère de la Justice dont les attributions se limitent désormais à l'administration judiciaire (intendance, huissiers, avocats, etc...). Cette indépendance réaffirmée dans l'article 107 de la Constitution révisée stipule clairement que le pouvoir judiciaire est indépendant des pouvoirs législatif et exécutif et que le Roi est le seul garant de l'indépendance du pouvoir judiciaire. Sur ce point, force est de noter que le Maroc a fait montre d'une grande audace. Même la France, réputée pour l'indépendance de sa justice, n'a pas en effet osé couper ce cordon ombilical puisque le parquet est historiquement placé « sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques et sous l'autorité du Garde des sceaux », ce qui permet au gouvernement d'orienter leurs décisions pour élaborer sa politique en matière pénale. Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire est une vieille revendication du corps de la magistrature qui considérait à juste titre que l'indépendance de la justice ne saurait être réelle et effective tant que le parquet général était placé sous la tutelle du ministre de la Justice. Une dépendance pernicieuse en ce sens qu'elle ne mettait pas les juges et les procureurs à l'abri d'influences ou de pressions politiques venues de l'extérieur. Ce qui représentait en quelque sorte une épée de Damoclès permanente sur leurs têtes. Ce n'est plus le cas. Du moins sur le papier. Or, les premières menaces qui risquent de porter atteinte à l'indépendance du juge sont consubstantielles à son statut dans son aspect tout autant matériel que moral qui détermine à la fois sa vie professionnelle et sa vie tout court... Aussi l'instauration des mécanismes d'un véritable État de droit est-il tributaire de l'installation d'un cercle vertueux dans l'appareil judiciaire où le juge est la pièce-maîtresse du dispositif. Ce n'est que dans un contexte où il est protégé de lui-même que la justice peut être rendue dans

les conditions d'impartialité requises. C'est dire l'importance capitale de la mission des membres du Conseil supérieur de l'autorité judiciaire. Lors d'un colloque organisé en mai 2024 en marge de la 29e édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), le secrétaire général du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ) El Mountassir Billah a rappelé la Haute sollicitude dont Sa Majesté le Roi ne cesse d'entourer le chantier visant à asseoir les piliers de la pleine indépendance institutionnelle du pouvoir judiciaire, notant que les rôles et les missions du CSPJ sont définis par l'article 113 de la Constitution marocaine, qui stipule que le Conseil veille à l'application des garanties accordées aux magistrats, notamment quant à leur indépendance, leur nomination, leur avancement, leur mise à la retraite et leur discipline.

ONHYM

المكتب الوطني للهيدروكربونات والمعادن
ΕΘΣΟ. ΕΑ.Ε.Ο | ΗΦΣΛΟ:Κ.ΟΘ:Ο.+ Λ ΣΧ:Υ.Χ
OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES

À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRÔNE



Le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines -ONHYM-

Ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déférents à

Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI que Dieu l'Assiste

Et saisissent cette heureuse occasion pour renouveler l'expression de leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite** et leur mobilisation derrière leur **Auguste Souverain** pour la construction et le développement économique et social du Royaume.

Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté Le Roi** et Le combler en les Personnes de **Son Altesse Royale Le Prince Héritier Moulay Al Hassan**, de **Son Altesse Royale Le Prince Moulay Rachid** et de tous les membres de la **Famille Royale**.

COUPE DU MONDE

Un grand rêve marocain se réalise



Une candidature forte et gagnante.

« Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a le grand plaisir d'annoncer au peuple marocain que le Comité exécutif de

la FIFA vient de retenir à l'unanimité le dossier Maroc-Espagne-Portugal comme candidature unique pour l'organisation de la Coupe du Monde 2030 de football ». C'est en ces termes qu'un communiqué du cabinet royal rendu public le mercredi 4 octobre 2023 dans l'après-midi, a annoncé la belle nouvelle que tout un pays attendait depuis longtemps. Et qui a empli de joie et de fierté le peuple et son roi. C'est par un message lu au nom de SM le Roi Mohammed VI par le ministre Chakib Benmoussa le 14 mars 2023 lors de cérémonie de la CAF à Kigali, au Rwanda que le souverain a annoncé cette candidature tripartite pour l'organisation de la coupe du monde 2030. Cet événement a eu lieu en marge de la réception du prix de l'Excellence de la CAF décerné au Roi Mohammed VI et au président du Rwanda Paul Kagamé. Avec la décision du Comité exécutif de la Fédération Internationale de Football (FIFA), le Maroc réalise un vieux rêve à force de détermination et de persévérance après avoir essuyé cinq échecs. Il faut dire que le royaume a appris de ses erreurs liées notamment à la faiblesse de ses dossiers techniques pour mettre toutes les chances de son côté en investissant dans des stades de qualité aux normes. L'expérience du Maroc en matière d'organisation des événements sportifs continentaux a aussi joué en sa faveur. Bingo ! Cette fois est la bonne. Il faut reconnaître aussi que le ticket formé par le Maroc avec l'Espagne et le Portugal, deux pays européens amis et voisins qui entretiennent d'excellentes relations, est une idée géniale. Cette candidature tripartite, comme l'avait si bien souligné le souverain dans sa lettre « sera celle de la jonction entre l'Afrique et l'Europe, entre le nord et le sud de la Méditerranée, et entre les mondes africain, arabe et euro-méditerranéen ». "Yalla Vamos" est le slogan mêlant arabe, espagnol et portugais de l'édition 2030 de la Coupe du monde.

Dunes D'Or
Beach Club
AGADE

Front de mer

Base nautique

SUMMER LASTING
memories

0529 08 08 08

COLLECTION
WWW.ACOLLECTIONHOTELS.COM



A l'occasion de la célébration du **25^{ème}** anniversaire de l'intronisation de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI**

Le Directeur Général et l'ensemble du personnel de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déférents de santé, de bonheur et de prospérité à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI** que Dieu le glorifie, ainsi qu'à **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay Al Hassan, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid** et à toute la famille Royale.

Ils saisissent cette heureuse occasion pour réitérer leur indéfectible attachement à son auguste personne et au Glorieux Trône Alaouite.

CULTURE L'animation par les festivals

Sous le règne de SM Mohammed VI, la scène culturelle nationale a connu une vitalité remarquable qui a profité essentiellement aux festivals. Ces derniers ont fleuri comme des primevères au printemps et cette fièvre festivalière a gagné toutes les régions du Maroc. Pas une ville qu'elle soit petite, moyenne ou grande qui ne s'est pas dotée de son propre événement, au grand bonheur de la population. Le Roi Mohammed VI a grandement contribué à cette dynamique qui a débouché en 2006 sur la création de la Fondation Hiba dont la vocation est de promouvoir l'expression artistique sous toutes ses formes. La même année sera créé le festival Mawazine, un événement de Maroc Culture, qui se professionnalisant d'année en année mobilise de gros moyens lui permettant d'inviter les grandes stars de la chanson internationale. Deux ans plutôt, exactement en 2004, c'est Agadir qui s'ouvrira son festival baptisé Timitar, fruit de la volonté du conseil régional de Souss Massa présidé alors par Aziz Akhannouch. Ces deux rendez-vous qui rencontrent un grand engouement auprès de la jeunesse marocaine, viendront enrichir l'offre existante incarnée par le festival Gnaoua d'Essaouira, qui tire son succès mondial de son caractère authentique et qui attire depuis sa création en 1998 par la très dynamique Neila Tazi plusieurs milliers de visiteurs locaux et étrangers. Plus tard, viendra le tour du Festival international du film de Marrakech (FIFM) de voir le jour en 2001 qui réussira à inscrire son nom sur la carte des rendez-vous mondiaux du 7ème art et participera au rayonnement culturel du Royaume.



Un engouement populaire exceptionnel.

Si les festivals contribuent une fois par an à l'animation des régions qui vivent un vide culturel sidérant et à la dynamisation de leurs économies, certaines voix, qui voient toujours le verra moitié vide, se sont élevées pour les critiquer en mettant en avant des arguments démagogiques, style : les festivals sont superflus dans un pays pauvre qui pâtit encore de déficits sociaux et d'absence d'infrastructures de base dans nombre de zones du Maroc profond. En dépit des efforts déployés pour animer la scène culturelle nationale, force est de constater que la culture reste le parent pauvre des politiques publiques alors qu'il y a tant à faire pour valoriser un patrimoine national riche et diversifié et promouvoir une véritable politique à l'éveil culturel dans toutes ses formes (lecture, musique, chanson, danse, cinéma...). Il faut toutefois reconnaître que le secteur culturel a connu une nouvelle dynamique depuis l'avènement du ministre de tutelle Mohamed Mehdi Bensaid, qui fait preuve dans ses fonctions d'un volontarisme notable.

L'ACADÉMIE MOHAMMED VI DE FOOTBALL

La pépinière du haut niveau...



Un projet royal qui commence à atteindre ses buts....

Si le football national commence à enregistrer de bons résultats et a pu briller lors de la dernière coupe du monde c'est en partie grâce à l'Académie Mohammed VI de Football, un très beau projet royal inaugurée en 2010 par le souverain à Salé. Offrant des prestations supérieures à Clairefontaine en France, selon l'ex-coach du Onze national Vahid Halilhodzic, l'Académie Mohammed VI de Football a été construite selon les standards des centres de formation des meilleurs clubs européens. Cette infrastructure moderne est réservée aux jeunes de 13 à 18 ans issus de toutes les régions du pays et qui sont désireux de faire carrière dans le sport-roi. Plusieurs Lions de l'Atlas qui ont participé au Mondial du Qatar où le Maroc a atteint les demi-finales, un niveau jamais atteint jusque-là par une équipe nationale arabe ou africaine, sont sortis de cette école qui allie sport et études dans une ambiance studieuse et agréable. Il s'agit notamment de Youssef En-Nesyri, Nayef Aguerd, Azzeddine Ounahi et le gardien de but Reda Tagnaouti. Comme quoi, la réussite n'est pas le fruit du hasard mais le produit d'une bonne formation dispensée par des professionnels dans le cadre d'un programme exigeant et rigoureux. Avec l'Académie Mohammed VI de Football, le Maroc tient sa pépinière de talents pour alimenter en joueurs de haut niveau les clubs nationaux et étrangers. Une Académie qui réunit toutes les conditions pour que le foot national poursuive son rayonnement en réalisant de nouveaux exploits.

SOFT POWER L'arme de persuasion du Maroc

Certaines puissances, à l'image de la Russie de Poutine embourbée dans son agression de l'Ukraine, brandissent l'arme nucléaire comme moyen de dissuasion massif pour imposer leur vision du monde. D'autres comme le Maroc, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI font valoir un autre arsenal tout à fait différent, celui de la persuasion intelligente afin de défendre leurs positions. De tous les pays du Maghreb, le Maroc est en la matière la nation la plus influente. C'est ce qu'a révélé le Global Soft Power Index 2023, publié en mars 2023 par Brand Finance, un cabinet britannique spécialisé dans le conseil et l'évaluation des marques. Le Royaume, classé 55e dans le monde, devance très largement la Tunisie (83e) et l'Algérie (86e). Il fait également partie du club des leaders en Afrique, puisqu'il occupe la troisième place sur 20 pays du continent évalués, derrière l'Égypte (38e mondial) et l'Afrique du Sud (40e mondial). Brand Finance définit le soft power comme la capacité d'un État à influencer et à orienter en sa faveur les relations internationales en usant de moyens pacifiques. A l'opposé, le hard power, utilisé par certains Etats, consiste à user de menaces ou à employer la force ou un autre moyen coercitif en recourant, comme c'est le cas de l'Algérie, à une rhétorique belliciste pour cacher les points de faiblesse. Le soft power se nourrit dans le cas du Maroc d'un arsenal de spécificités : le leadership royal dans le cadre d'une diplomatie proactive et équilibrée, un islam de tolérance et de paix, le caractère séculaire du patrimoine culturel national et sa richesse, l'efficacité des services de sécurité du pays ainsi que leur coopération exemplaire dans la lutte antiterroriste et les valeurs de la nation marocaine qui prêche la solidarité, la coexistence et le vivre ensemble. Dans le paysage complexe des relations internationales, ces outils distinctifs, conjugués les uns aux autres, ont contribué à installer le Maroc comme une marque forte, fiable et fascinante. Last but not least, la contribution du Maroc depuis son indépendance par la mobilisation de ses contingents militaires aux opérations de maintien de la paix de l'ONU dans plusieurs points du globe, notamment en Afrique. Un engagement fort pour la paix dans le monde qui ne s'est démenti qui fait du Maroc le 11ème contributeur à ces missions onusiennes. L'exploit de son équipe de football lors du Mondial du Qatar en 2022, salué et célébré comme il se doit aux quatre coins du monde, ont sans conteste fait gagner des points inestimables au soft power marocain et contribué par conséquent à servir les intérêts géopolitiques du pays. Fort des multiples facettes de son pouvoir tout en douceur, le Royaume est parvenu à influencer les relations internationales en sa faveur. Sans présumer ni de sa puissance militaire ni menacer quiconque en ruant dans les brancards.



L'influence internationale du Maroc s'appuie sur plusieurs leviers...

AHMED ZOUBAÏR

Cette nouvelle constitution s'inscrit dans l'ambition d'une marche vers un État plus démocratique comme cela été proclamé par le souverain dans son « discours du trône », prononcé le 30 juillet 1999 où il affirmait clairement cette volonté de démocratiser le pays et ses rouages: «Nous souhaitons que le Maroc (...) aille de l'avant sur la voie (...) de la modernité ».

En comparaison avec les autres pays arabes qui ont subi les révoltes du printemps arabe, le Maroc a su tirer son épingle du jeu en interagissant rapidement avec les demandes populaires, ce qui a lui permis d'éviter des mouvements d'ampleur pouvant devenir vite incontrôlables.

En fait, la Constitution révisée de 2011 tente d'établir une séparation nette entre le pouvoir royal et le pouvoir gouvernemental dans une volonté manifeste d'évoluer vers une monarchie parlementaire.

Mais, le poids de l'histoire marocaine et le caractère spécifique de ses traditions politiques sont très difficiles à ignorer. Le roi, tel qu'il apparaît dans la Constitution de 2011, est évidemment beaucoup plus qu'un monarque à l'espagnole, britannique ou norvégienne. Le roi règne, cela est incontestable. Il devrait moins gouverner, cela est également acquis. Mais cela ne se décrète pas. Une évolution des mentalités accompagnée d'une maturité des partis politiques est nécessaire pour que cette réforme se concrétise dans les faits. Un bébé ne marche pas du jour au lendemain. Il lui faut du temps.

Revendications

Le pays, soutient les plus optimistes, n'a pas fini son apprentissage démocratique, sauf à considérer qu'il faut le livrer à l'aventure même si la classe politique n'est pas, vu son état peu reluisant et le discrédit profond qui la frappe, n'est prête à exercer le pouvoir dans les règles de l'art. Reste que comparativement aux régimes de certains pays arabes, le Maroc a enregistré des avancées notables vers l'État de droit et surtout en regard de l'ancienne constitution de 1996 qui nourrissait une certaine ambiguïté au regard des droits fondamentaux.

Brillant politologue, Abderrahim El Maslouhi a notamment démontré que la constitution de 2011 a donné une suite favorable aux revendications des partis politiques et de la société civile sans pour autant s'en tenir à une conception littérale de la séparation des pouvoirs.

En clarifiant de façon très précise le fonctionnement des rouages constitutionnels, le texte a résolument réduit les champs de l'implicite et établi des frontières de moins en moins ambiguës entre les organes de l'Etat. Ainsi, outre l'article premier, la séparation des pouvoirs se trouve consacrée par d'autres dispositions de la Constitution à savoir, l'article 70 énonçant que «Le Parlement exerce le pouvoir législatif», l'article

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE DE 2011

UNE AVANCÉE MAJEURE

Le Maroc s'est doté d'une nouvelle Constitution dans la foulée du Mouvement du 20 février 2011, la première révision constitutionnelle du genre opérée sous le règne de SM le Roi Mohammed VI. Les Marocains avaient voté à une écrasante majorité pour le "oui" au référendum sur le projet de cette révision constitutionnelle, qui renforce les pouvoirs du premier ministre et du Parlement tout en préservant la prééminence politique et religieuse de la monarchie.



Le Roi Mohammed VI avec les membres de la Commission de la révision constitutionnelle.

89 disposant que « Le gouvernement exerce le pouvoir exécutif » et l'article 107 stipulant que « Le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif ».

L'accentuation des traits parlementaires du régime constitutionnel marocain s'est traduite par une série d'infléchissements de l'équilibre entre le roi, le gouvernement et le parlement.

Lesquels infléchissements ont pris principalement deux formes différentes: d'un côté, la création de zones de « subsidiarité constitutionnelle » au niveau des rapports entre le roi et le gouvernement (contreseing, délégation, consultation), zones qui semblent favoriser l'émergence au Maroc d'un exécutif fort, mais non moins soumis à la majorité parlementaire. De l'autre côté,

le maintien des mécanismes de collaboration entre l'exécutif et le législatif a pour objet principal de satisfaire aux exigences d'équilibre et de rationalisation du travail parlementaire.

Abderrahim El Maslouhi a noté enfin que d'autres formes de séparation sont repérables dans le nouveau texte constitutionnel marocain. Ainsi, par-delà l'axe central articulant le législatif à l'exécutif, les nouveaux clivages qui animent le régime politique marocain sont ceux qui opposent désormais majorité et opposition, juges et pouvoirs publics, Etat et collectivités territoriales et Etat et société civile.

La séparation verticale des pouvoirs, peu explorée par la doctrine constitutionnelle, acquiert ainsi ses lettres de noblesse. ●



À L'OCCASION DU 25ÈME ANNIVERSAIRE DE
LA FÊTE DU TRÔNE

LE DIRECTOIRE ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ESITH
ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VOEUX LES PLUS
DÉFÉRENTS À

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE

AINSI QU'À
**SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY AL HASSAN,
SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA,
SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID
ET À TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.**

LA RÉGIONALISATION Levier de réforme de l'Etat marocain

La réforme est un élément de développement, de construction, mais également de survie pour les institutions et les organisations.



Par **AZEDINE HANNOUN** *

La réforme est un élément de développement, de construction, mais également de survie pour les institutions et les organisations.

La réforme incarne un processus dynamique et nécessaire pour adapter les structures et les pratiques institutionnelles aux besoins évolutifs de la société. Elle vise à améliorer la gouvernance en répondant aux défis contemporains tels que les mutations politiques et géopolitiques et la durabilité environnementale. Ce processus implique souvent des changements institutionnels, juridiques et administratifs conçus pour renforcer la transparence, la responsabilité et la participation démocratique. La réforme politique est non seulement essentielle pour promouvoir une gouvernance efficace et équitable, mais aussi pour restaurer la confiance des citoyens dans les institutions. Elle représente ainsi un pilier fondamental dans la construction et le maintien de sociétés démocratiques et prospères à travers le monde.

Émancipation historique

C'est dans ce cadre que la réforme territoriale a toujours accompagné l'évolution du Maroc contemporain depuis l'indépendance parce qu'il s'agit du cadre juridique de la structuration territoriale de l'Etat. Ainsi, dès la première constitution, le Maroc au principe de la décentralisation. La décentralisation au Maroc, comme ailleurs est porteuse de profondes significations politiques. elle fait l'objet d'un réel

exercice d'équilibre ou plusieurs impératifs devraient être conservés :

- Nécessité de conserver l'unité nationale et territoriale des Etats,
- Promouvoir les spécificités culturelles et sociologiques de certaines entités infra étatiques (corriger certains déséquilibres créés dans le cadre de la constitution des Etats)
- Eviter que des expressions de spécificités locales se transforment en des vœux de séparatisme.
- Garantir la participation des citoyens à la gestion de leurs propres affaires.
- Garantir un meilleur ciblage des politiques publiques

Le processus d'édification d'un Etat moderne a connu un élan particulier à partir des années 90. L'ère d'ouverture s'est focalisée sur la nécessité de promouvoir la démocratie locale

La loi du 2 avril 1997 a mis les fondements d'une régionalisation à caractère administratif où la région occupe une place similaire aux autres collectivités territoriales avec une forte ingérence des représentants du pouvoir central dans les affaires de la région. La connotation administrative était très forte dans l'absence de toute connotation politique.



Ce choix prudent d'une régionalisation progressive et lente est à expliquer notamment par la faiblesse voire l'absence d'une demande explicite de respect des spécificités régionales émanant des territoires concernés. Il s'agissait en fait d'une création artificielle de la part de l'Etat. Au Maroc, il n'existe pas une conscience collective à caractère régionale territoriale. Il existe certes certaines manifestations d'une conscience de spécificités sur des bases plutôt ethniques et tribales. L'expérience était ainsi modeste empruntant la méthode progressive destinée à préparer le terrain près de vingt ans plus tard à la régionalisation avancée.

Dès les premières années de son règne, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a inscrit la régionalisation à la tête des priorités de l'action de l'Etat.

Ainsi, à partir de 2009, l'Etat marocain a décidé de passer à un nouveau palier de décentralisation à travers la régionalisation avancée ou la régionalisation élargie. Il s'agit du couronnement d'un processus de maturation qui a commencé dès l'indépendance. Cette réforme a une connotation politique très prononcée dans la mesure où la régionalisation est considérée à l'origine comme un outil de concrétisation, voire d'accélération du proces-

sus de transition démocratique. Un autre élément important explique également ce grand saut à savoir la nécessité de résolution de la question du Sahara marocain. Le Maroc avait en effet mis sur la table le projet d'accorder une autonomie large à une région englobant le Sahara marocain objet de dispute.

Le modèle proposé traduit une volonté de renforcer les prérogatives régionales plus poussées à certaines régions qui disposent de certaines particularités très prononcées. Il s'agit d'un modèle de régionalisation asymétrique.

Le processus de la réforme a pris des années pour se concrétiser. Confié au début à une Commission spéciale (CCR) présidée par un Conseiller Royal) il a fait l'objet de larges concertations qui ont pris en compte les avis et les vœux d'une multitude d'acteurs concernés.

La constitution de 2011 a consacré les principes élaborés par la CCR et qui constituaient en fait un prolongement du système tel qu'il a été érigé progressivement depuis l'indépendance. La région devient de ce fait le nouveau fondement de l'organisation territoriale du Royaume; la primauté de la région sur les autres collectivités locales devient la trame de fond du système. La loi organique 111-14 adoptée en 2015 constitue en effet l'apothéose législative de ce processus.

Néanmoins, ce processus n'est pas encore achevé. Certaines difficultés d'ordre politique et pratique ont poussé à un certain ralentissement du processus. La suppression du lien de tutelle est de nature à créer certains problèmes liés à l'efficacité de l'action des conseils régionaux qui demeurent privés de moyens opérationnels efficaces afin de mener leurs missions. Mais, au-delà des considérations pratiques, le système érigé lui-même ne met pas en place une sorte de régionalisation politique. on demeure dans un cadre avancé de la régionalisation administrative. Il s'agit d'un système transitoire qui devrait préparer le terrain à une véritable régionalisation politique. ●

* Professeur de droit public à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Ibn Tofail



MARINA BAY
City Center
TANGER

DISCOVER SUMMER JOY AT
MARINA BAY TANGER

☎ 0529 08 08 08

A
COLLECTION
WWW.ACOLLECTIONHOTELS.COM

Ils ont déclaré

**MOHAMED BENAMOUR, PRÉSIDENT DU CONSEIL
DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA SOLIDARITÉ (CDS)**

Mohammed VI, le Roi bâtisseur

Les 25 ans de règne de SM le Roi Mohammed VI ont transformé en profondeur le visage du Maroc. Tous les secteurs d'activité ont bénéficié de la dynamique royale : Industrie, tourisme, transport, agriculture, énergies renouvelables... Dans le domaine des infrastructures renforcé par des réformes courageuses qui ont contribué à l'amélioration de l'environnement des affaires, le Maroc s'est distingué par la réalisation de nombreux ouvrages stratégiques comme le port Tanger Med, port de Nador, port de Dakhla, autoroutes, ponts, routes et la ligne Grande vitesse Tanger-Casablanca... La Coupe du monde 2030, qu'il organise avec l'Espagne et le Portugal, expression en quelque sorte de la reconnaissance des efforts de développement consentis par le Royaume, lui permettra de se projeter dans un avenir encore plus radieux en termes d'investissements et d'attractivité. Les résultats de 25 ans de règne du souverain, motifs de fierté et de satisfaction pour tous les Marocains, sont là, aujourd'hui, visibles et incontestables.

Il y a lieu de citer dans le domaine social la généralisation de l'assurance maladie, le soutien direct aux populations démunies. Si le Maroc a pu limiter les dégâts de la crise sanitaire c'est grâce à la vision anticipatrice du souverain qui a pris le problème à bras-le-corps. La gestion royale des effets du séisme d'Al Haouz a été également exemplaire que ce soit en termes de mobilisation des secours sur le terrain qu'en termes de mesures de soutien aux victimes de cette tragédie nationale. Il ne faut pas oublier non plus que sous la conduite éclairée de son souverain, le Maroc s'est réconcilié avec son passé douloureux tout en consolidant ses acquis démocratiques par la révision constitutionnelle de 2011 qui a reconnu entre autres la diversité identitaire du Royaume, posé les jalons de la régionalisation et renforcé sa politique de déconcentration administrative. Last but not least, le souverain a consacré l'égalité hommes-femmes en plaidant récemment pour une nouvelle réforme de la Moudawana de nature à permettre à la moitié de la société d'être rétablie dans ses droits. S.M le Roi Mohammed est aussi un roi humain, doté d'une grande fibre sociale, sensible à la détresse des autres. Avec lui, le mot solidarité, à travers la Fondation Mohammed V, a recouvré toute sa noblesse avec une action permanente sur le terrain au profit des populations socialement fragiles. Riches en réalisations précieuses que je ne saurais toutes citer, ces 25 ans de règne ont consolidé la stabilité politique du pays, renforcé sa cohésion sociale et permis de diversifier ses partenariats. Sur le plan diplomatique, le royaume est devenu une nation qui compte sur l'échiquier mondial. Le Maroc sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed, c'est une voix respectée qu'on écoute.



**ABDELLATIF BENDAHAME, ANCIEN DIRECTEUR CENTRAL AU MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.**

Une vision de sérénité et de sagesse

Les Marocains qui ont aujourd'hui 25 ans ont la chance de vivre dans un Maroc développé au point de vue infrastructures (autoroutes, aéroports, LGV Casablanca-Tanger, tram...) Les 25 ans de règne de SM le Roi Mohammed VI sont en effet synonymes d'un effort remarquable qui a permis de désenclaver nombre de régions du Royaume et de rattraper le retard enregistré dans ce domaine stratégique. Ces investissements dans les infrastructures ont agi sur l'attractivité du Royaume qui a réussi d'attirer de grands groupes étrangers opérant dans des secteurs aussi stratégiques que l'automobile, l'aéronautique, l'électronique et les énergies renouvelables. Le PIB par habitant ayant plus que doublé et le taux de pauvreté ayant reculé, le niveau de vie de la population a connu une amélioration notable. L'action royale a été également bénéfique sur le front social avec la généralisation de la couverture médicale, le soutien direct aux familles démunies, la défense des droits de la femme à travers deux réformes de la Moudawana.

Sur le plan politique, le Maroc a gagné une nouvelle constitution promulguée en 2011 qui a introduit plusieurs avancées parmi lesquelles la nomination d'un Chef de gouvernement doté de larges prérogatives par rapport au statut de Premier ministre. Sur la scène internationale, le Maroc sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, perçu comme un homme de paix et de dialogue, a gagné en respect et en écoute. En Afrique, le Maroc est devenu un acteur essentiel dans le développement du continent, un partenaire incontournable, depuis que le roi, dans son infinie perspicacité, a fait revenir le Maroc au sein de l'Union africaine (ex-OUA). En Afrique, le Maroc de Mohammed VI déploie une coopération tous azimuts, investit dans de grands projets et se montre solidaire avec les populations des pays frères. Grâce au leadership royal, le Maroc a réussi à diversifier ses partenariats en s'appuyant sur une diplomatie renouée et proactive. En ces 25 ans de règne, le rayonnement du Maroc au-delà des frontières nationales est incontestable grâce au déploiement intelligent d'un soft power multiforme. Dans le tumulte des relations internationales et le nouveau désordre mondial actuel, la vision royale se distingue par sa sérénité et sa sagesse. Mohammed VI est perçu comme un homme de paix et de dialogue, avec des convictions sincères, chevillées au corps. En 25 ans de règne, les motifs de satisfaction et de fierté sont franchement nombreux...



À l'occasion du 25ème anniversaire de la Fête du Trône

**Le Directeur Général du Groupe Barid Al-Maghrib
et l'ensemble de la famille postière**
ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déférents à

NOTRE AUGUSTE SOUVERAIN,



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE,**

et renouvellent leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite.**

Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté le Roi** et le combler en la
personne de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan,**
de **Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid**
ainsi que de tous **les membres de l'Illustre Famille Royale.**

**ABDESSADEK MORCHID, PRÉSIDENT DU CONSEIL DU DISTRICT DU
MAARIF - CASABLANCA**

25 ans d'édification et de progrès

Tout au long de mes mandats d'élu politique et d'acteur territorial agissant depuis plus de deux décennies dans la ville de Casablanca et de président du Conseil du District du Maarif et greffier du Conseil communautaire de Casablanca, j'ai assisté en ces 25 ans de règne de SM le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste à la transformation du Maroc dans tous les domaines : économique, social, politique, Institutionnel, culturel et sportif. Pas un seul secteur qui n'ait bénéficié de la vision et de la sollicitude royales pour qu'il soit en phase avec les aspirations de ses acteurs mais aussi de la population marocaine.

Tous ces acquis renforcés par le leadership royal ont contribué au rayonnement du Maroc à l'international, particulièrement en Afrique où le Maroc a jeté les jalons d'un partenariat équilibré et sincère, salué par tous comme un modèle du genre.

Le Maroc d'aujourd'hui a réussi le pari de la démocratisation et de la modernité, s'est enraciné davantage dans les valeurs de l'entraide et de la solidarité qui sont constitutives de l'identité marocaine.

L'adoption du nouveau concept d'autorité et sa consécration par la Constitution de 2011, a instauré les bases de la bonne gouvernance à travers des institutions et des organes constitutionnels qui reflètent la diversité et la richesse de la pratique démocratique marocaine. Toutes ces réalisations ont balisé le terrain à un décollage industriel soutenu par un large éventail d'infrastructures modernes (autoroutes, rail, ports, aéroports, barrages, ponts, trémies et télécoms...)

C'est cette dynamique vertueuse qui a permis de doter le pays d'une nouvelle architecture territoriale avec ses différents niveaux (régional, préfectoral, provincial et communal) qui a apporté pour les acteurs territoriaux, dans le cadre d'une décentralisation effective, une liberté d'action en matière de gestion de la chose locale. Ce qui a permis de donner un nouveau souffle à la gestion quotidienne des élus avec le soutien des walis et gouverneurs en vue de la mise en œuvre des plans et des stratégies de développement. Sous les 25 ans de règne éclairé et démocratique de SM le Roi Mohammed VI, cette synergie a eu comme effet d'enraciner sur le terrain le nouveau concept d'autorité dont la philosophie est de servir le citoyen dans l'efficacité et la transparence.



**NABIL BEN ABDALLAH, SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DU PPS**

Le visage du Maroc a profondément changé lors des 25 dernières années



À l'occasion du 25e anniversaire de la Fête du Trône, nous ne pouvons que nous enorgueillir de l'œuvre de changement et d'édification et du processus de réformes que le Maroc a connus au cours de cette période, sous l'égide de Sa Majesté le Roi Mohamed VI. Je voudrais saluer également l'importance des acquis que notre pays a réalisés durant cette période au niveau de son rôle grandissant et de son positionnement fertile dans son environnement méditerranéen, arabe, africain et mondial, ainsi que les succès importants obtenus sur la voie de la consolidation

de notre unité territoriale et sur les plans de la démocratie, des droits de l'homme, des institutions, de l'égalité, de la culture, des valeurs et du champ religieux, ainsi qu'au niveau du développement économique et social. Il est ainsi possible d'affirmer que le visage du Maroc a profondément changé lors de ses 25 dernières années. En cette heureuse occasion d'une grande portée symbolique nationale, ma conviction est forte de voir toutes les forces vives de notre pays se mobiliser autour de Sa Majesté le Roi pour continuer la voie de l'édification et entamer une nouvelle génération de réformes qui permettent encore plus à notre pays de renforcer, à tous les niveaux, sa marche vers la démocratie, le progrès, la prospérité et le bien-être, en créant ainsi les conditions les meilleures pour l'essor de notre pays et le bonheur de notre peuple, dans ses diverses composantes et au niveau de ses différentes régions.

Chic
optique

**L'OPTICIEN QUI
SUBLIME VOTRE
REGARD**

**DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angie Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca • Tel : 05 22 82 90 21 • Fax : 05 22 82 89 33 • www.chicoptique.ma



ICE

نَشْر بُوها
مُغْر بِيَّة



COMPLEXES PORTUAIRES Moteurs de l'Intégration du Royaume dans le Commerce Mondial

Sous le règne de Mohammed VI, le Maroc a accordé une grande importance au développement de son infrastructure portuaire, avec l'émergence de nouveaux hubs portuaires qui ont renforcé sa position stratégique au carrefour du commerce mondial. De Tanger Med à Nador West Med en passant par l'ambitieux projet Dakhla Atlantic, ces ports de classe mondiale contribuent non seulement à la fluidification des échanges internationaux mais aussi à la connectivité régionale, propulsant le Maroc à l'avant-garde de la logistique portuaire dans sa région.



Par **DR. AHMED IRAQI** *

Le Maroc, carrefour historique entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, tend de plus en plus à consolider sa place centrale dans les échanges mondiaux, notamment dans le courant de circulation maritime est-ouest des marchandises conteneurisées. Cette

position stratégique à la confluence des principaux pôles économiques de la planète -Amérique du Nord, Europe et Asie orientale- est renforcée par le développement de nouveaux ports qui jouent désormais un rôle déterminant dans le paysage géopolitique et géoéconomique de la région méditerranéenne.

En effet, depuis l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône, le Royaume a mis en œuvre une stratégie d'émergence industrielle volontariste, centrée sur la modernisation des infrastructures ainsi que la diversification des branches industrielles. Dans cette optique, et dans le cadre de la vision portuaire du royaume à l'horizon 2030, de nouveaux pôles portuaires ont émergé, en l'occurrence le pôle de l'Oriental, tourné vers l'Europe et la Méditerranée, notamment le Maghreb, le pôle du Nord-Ouest

avec Tanger, le pôle de Kenitra-Casablanca qui englobe les ports de Mohammedia et Casablanca, le pôle Abda-Doukkala avec Jorf et Safi, le pôle du Souss-Tensift avec Agadir, et enfin, le pôle des ports du Sud regroupant Tan Tan, Laâyoune, et Dakhla. Ces investissements ont donné naissance à des complexes portuaires de dernière génération, tels que Tanger Med et les futurs Dakhla Atlantique et Nador West Med, qui ont non seulement stimulé le développement économique du royaume, mais aussi renforcé sa position géopolitique en tant que hub international incontournable pour le commerce maritime. La mise en œuvre de cette stratégie portuaire a conduit à la création de ports de haute performance, qui renforcent la compétitivité économique nationale, dynamisent le développement régional et positionnent le Maroc



الفدرالية المغربية لصناعة الأدوية والابتكار الصيدلي
FÉDÉRATION MAROCAINE DE L'INDUSTRIE ET DE L'INNOVATION PHARMACEUTIQUES
MOROCCAN FEDERATION OF PHARMACEUTICAL INDUSTRY AND INNOVATION

A L'OCCASION DU 25^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION AU TRONE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI

L'ensemble des Membres de la Fédération Marocaine de l'Industrie et de
l'Innovation Pharmaceutiques - FMIIP
ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
que Dieu le Glorifie



Leurs meilleurs vœux déferents de bonheur, de santé et de longue vie, et le combler
en les personnes de **Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, de
Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, de Son Altesse Royale le Prince
Moulay Rachid et de tous les membres de la Famille Royale.**

Ils saisissent cette occasion pour renouveler au Souverain, leur indéfectible
attachement et leur mobilisation permanente sous Ses Hautes Directives pour
participer au développement du Royaume.

comme un hub logistique majeur en Méditerranée.

Résilience

Cette approche vise à exploiter les avantages comparatifs du pays dans le bassin méditerranéen, à promouvoir un développement régional équilibré et à soutenir la croissance sociale et humaine. Plusieurs facteurs sous-tendent cette dynamique. D'une part, les politiques nationales et sectorielles visant à stimuler le développement économique et social local ont nécessité d'exploiter la proximité de l'Europe pour encourager le nearshoring. D'autre part, l'ouverture du pays à l'international a exigé des investissements significatifs et la planification de nouveaux espaces portuaires pour assurer cette connectivité.

Aujourd'hui, avec ses 43 ports, dont 14 ouverts au commerce international, le Maroc se classe parmi les 20 premiers pays en termes de connectivité maritime. Le port de Tanger Med, par exemple, est connecté à 186 ports sur les cinq continents, tandis que le port de Casablanca est relié à plus de 55 ports internationaux. Cette infrastructure maritime robuste a permis aux ports marocains de faire preuve de résilience pendant la crise COVID-19, enregistrant une augmentation du trafic global de 172 millions de tonnes en 2020 à plus de 192 millions de tonnes en 2021. Ces résultats mettent en évidence l'importance stratégique de ces ports, désormais essentiels au développement économique local et au dynamisme du commerce extérieur. Mis en service en 2007, Tanger Med continue de se développer pour intégrer les 20 premières plateformes portuaires mondiales. Aujourd'hui, c'est le premier port d'Afrique et le principal point de transbordement en Méditerranée avec une capacité de traitement de conteneurs qui place le Maroc parmi les leaders mondiaux en logistique portuaire. Il comprend trois ports distincts : Tanger Med 1, le port passagers et rouliers, et Tanger Med 2. Il dispose de quatre terminaux conteneurs avec une capacité nominale de 9 millions de conteneurs EVP, ayant traité 8,6 millions de conteneurs en 2023. Le terminal de véhicules

neufs a une capacité annuelle de 1.000.000 véhicules, et le terminal ferroviaire, avec ses 10 hectares, offre un réseau de connexions aux principales villes du royaume pour le transport de véhicules, d'hydrocarbures et de conteneurs. Le terminal hydrocarbures, avec une capacité de 15 millions de tonnes, et le terminal de marchandises diverses, avec une capacité de 800 000 tonnes, montrent l'étendue des activités du port. En 2023, 9,8 millions de tonnes d'hydrocarbures et 581 042 tonnes de marchandises diverses ont été traitées. Le port passagers et rouliers a une capacité de 700.000 camions TIR et 7.000.000 passagers par an, assurant des liaisons avec l'Espagne, la France et l'Italie. En 2023, il a traité 477.993 camions TIR et 2,7 millions de passagers.

Transbordement

Parmi les chantiers portuaires en cours, le nouveau port de Nador West Med dans la région de l'Oriental et le port de Dakhla Atlantique dans la région Dakhla-Oued Eddahab sont particulièrement stratégiques. Le nouveau port de Dakhla, situé à 40 km au nord de Dakhla, représente un projet ambitieux avec une capacité à terme de 35 millions de tonnes, dont 1 million de conteneurs EVP. Ce port sera une porte d'entrée pour les échanges avec l'Afrique de l'Ouest, valorisant les ressources halieutiques locales et créant des infrastructures compétitives pour la filière pêche. Le projet s'inscrit également dans l'Initiative Atlantique lancée par le Roi Mohammed VI, visant à favoriser l'accès des États du Sahel africain à l'Océan Atlantique et à créer un espace de paix, de sécurité et de prospérité partagée. Nador West Med, dont la construction a été annoncée en 2012, est une autre pierre angulaire de la stratégie portuaire marocaine. Situé dans la baie de Bétoya, à proximité du détroit de Gibraltar, ce port est conçu pour assurer l'approvisionnement énergétique du royaume, renforcer l'industrie pétrochimique et développer les capacités de transbordement de conteneurs. Ce complexe comprend un nouveau port en eau profonde et une plateforme industrielle intégrée

visant à attirer des investisseurs de renom et abriter les métiers mondiaux du Maroc. Les objectifs du projet incluent l'accélération du développement économique et social de la région de l'Oriental, la consolidation de la vocation maritime du Maroc dans la Méditerranée occidentale et l'assurance de l'approvisionnement énergétique du pays. Ce port pourra traiter 3 millions de conteneurs EVP, 25 millions de tonnes d'hydrocarbures, 7 millions de tonnes de charbon et 3 millions de tonnes de marchandises diverses. Parallèlement, des zones industrielles, logistiques et de services seront développées sur la zone franche adjacente, créant un écosystème favorable à l'investissement et à la création d'emplois. Sa réalisation s'inscrit dans une politique globale de développement régional, visant à réduire les disparités et à améliorer la compétitivité et l'attractivité de la région de l'Oriental. En conclusion, grâce à leur capacité à optimiser les chaînes d'approvisionnement et à renforcer la connectivité internationale, les infrastructures portuaires marocaines telles que Tanger Med jouent un rôle crucial dans le développement économique et le positionnement géopolitique du pays. L'investissement continu dans ces infrastructures et l'amélioration des services logistiques associés permettront au royaume de réduire davantage les coûts de transport, d'améliorer l'efficacité des échanges commerciaux et d'attirer des investissements étrangers significatifs. En outre, ces ports confirmeront le statut du pays en tant que centre névralgique pour le commerce mondial et africain. Le port de Dakhla Atlantique, en particulier, sera le trait d'union dans l'institutionnalisation d'un partenariat Africain Atlantique, conformément à la vision du Roi Mohammed VI. Cette initiative vise à promouvoir davantage la coopération dans la zone afro-atlantique, favorisant une prospérité partagée. L'espace maritime de l'Afrique Atlantique, qui s'étend sur plus de 12 000 km et couvre 23 pays, est l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde, lui conférant une importance stratégique indéniable. Cette zone, riche en opportunités

et en ressources, possède ainsi un potentiel considérable. Cependant, malgré ces atouts considérables, la région souffre d'un niveau de coopération intra-africaine inférieur aux attentes, ce qui freine l'exploitation optimale de son potentiel.

Une gestion judicieuse et efficace de ces ressources pourrait non seulement stimuler le développement des 23 pays concernés, mais également favoriser la croissance économique de l'ensemble du continent africain.

C'est dans ce contexte que l'initiative Atlantique revêt une importance particulière en établissant un espace stable et prospère, car elle facilite l'accès des États du Sahel à l'Océan Atlantique, et promeut l'intégration et l'inclusion économiques sur le continent, renforçant ainsi les liens commerciaux et favorisant une meilleure coopération régionale. Enfin, l'enjeu aujourd'hui se pose à deux niveaux majeurs : garantir la sécurité dans cette région et renforcer la coopération entre les pays du Sahel, particulièrement dans un contexte où les menaces sont nombreuses et grandissantes, telles que la piraterie maritime, le trafic de drogues, la pêche illégale, le trafic d'armes, les réseaux de migration illégale, et les menaces de l'extrémisme violent. L'initiative royale permettra de désenclaver ces pays, de les développer, et de mettre fin à l'expansion du terrorisme. La vision portuaire à l'horizon 2030 et au-delà démontre ainsi un engagement clair et concret pour maximiser le potentiel maritime du Maroc, en le positionnant comme un véritable pilier d'un développement tous azimuts, en capitalisant sur sa position stratégique et en répondant aux exigences économiques et politiques nationales et internationales. ●

**Par Dr. Ahmed Iraqi, enseignant-chercheur et membre du groupe de recherche en géopolitique et géoéconomie à ESCA École de Management à Casablanca*

**Pour vous
qui donnez la vie
et pour tous les Marocains**



AKDITAL
Des soins et des liens

Leader du secteur privé de la santé au Maroc

www.akdital.ma



LE STYLE MOHAMMED VI

Simplicité et ouverture

ABDELLAH CHANKOU

SM

le Roi Mohammed VI ne laisse pas indifférent. Surtout ses concitoyens conquis par son style anticonformiste, mélange de décontraction et de proximité, de modernité et de tradition, accessible et jamais distant. Et ça plaît au peuple. Signe de la popularité du souverain, l'engouement que déclenche ses photos et selfies qui se sont faits rares depuis quelque temps- partagés à grande échelle sur les réseaux sociaux. Dans cette MohammedVI-mania, le look royal, branché et moderne, fait sensation. Surtout que le souverain a cassé le code vestimentaire traditionnel en osant des tenues avec des couleurs flashy. Ce qui caractérise aussi Mohammed VI c'est sans conteste sa mobilité phénoménale dont il a fait preuve depuis son accession au trône en juillet 1999. Une mobilité avec un rythme accéléré qui lui a permis de sillonner le pays pour y lancer divers projets de développement qui souvent s'enlisent dans la bureaucratie administrative comme ce fut le cas pour le programme "El Hoceïma, Phare



Le Roi Mohammed VI avec des Marocaines en France.

de la Méditerranée". En tenue décontractée, le Roi Mohammed VI aime conduire lui-même sa voiture lorsqu'il se promène dans les villes de Rabat, Casablanca ou dans le nord du pays. Il arrive souvent que le souverain ralentisse et se gare lorsque des citoyens qui le repèrent lui demandent de leur accorder une photo-souvenir. Le souverain ne dit jamais non, se prêtant volontiers, le visage souriant, au jeu des selfies tout en devisant avec ses compatriotes. Ces derniers peuvent s'approcher de lui, le

saluer et immortaliser ce moment privilégié chargé d'émotion. Tel est Mohammed VI, il répond favorablement aux marques d'amour de son peuple qui le croise au Maroc ou sous d'autres cieux. Les clichés pris avec le souverain sont ensuite postés par ces veinards sur les réseaux sociaux qui regorgent d'ailleurs de photos du souverain avec des Marocains d'ici et d'ailleurs. C'est ça le style Mohammed VI. Simplicité et ouverture. Ce qui fait de lui l'un des dirigeants les plus accessibles au monde. ●

Agence Nationale de la Conservation Foncière,
du Cadastre et de la Cartographie



الوكالة الوطنية للمحافظة العقارية
والمسح العقاري والخرائطية

Fête du Trône



**A L'OCCASION DU 25^{ème} ANNIVERSAIRE
DE L'INTRONISATION DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI,
QUE DIEU LE GLORIFIE,**

**le Directeur Général et l'ensemble du personnel de l'Agence Nationale de
la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie ont l'insigne honneur de
présenter leurs vœux les plus respectueux et les plus déferents
au GUIDE SUPREME DE LA NATION.**

**Puisse Dieu accorder longue vie à SA MAJESTE LE ROI et le combler en
les personnes de Son Altesse Royale le PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN, de
Son Altesse Royale la PRINCESSE LALLA KHADIJA et de Son Altesse Royale le PRINCE
MOULAY RACHID, ainsi qu'en tous les membres de la FAMILLE ROYALE.**



Rabat juin 2015. Une bénéficiaire de la campagne de solidarité Ramadan 1436 de la Fondation Mohammed V donnant l'accolade au Prince héritier Moulay El Hassan sous le regard admiratif de son père.



Pays-Bas mars 2016: Le Roi Mohammed VI accordant une photo à un jeune marocain à mobilité réduite.



Tunis juin 2014. Le Roi Mohammed VI en balade sans garde rapprochée à Sidi Bousaid dans la banlieue de la capitale tunisienne.



CHU de Marrakech septembre 2023 : Le Roi Mohammed VI se rendant auprès des blessés du séisme d'Al Haouz.



Mai 2018 Salé. Le Roi Mohammed VI lors du lancement de l'opération nationale de soutien alimentaire "Ramadan 1439", initiée par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité.



Palais royal de Fès janvier 2021. Le souverain donne l'exemple en recevant une injection du vaccin anti-covid.



Paris. Le Roi Mohammed VI posant avec deux fillettes de Tanger



Palais royal de Rabat décembre 2022. Le souverain lors de la réception accordée aux Lions de l'Atlas suite à leur parcours exceptionnel à l'occasion du Mondial de Qatar.



Casablanca octobre 2016. Le Roi Mohammed VI au chevet de l'ex-Premier ministre USFP feu Abderrahmane El Youssefi.



Addis Abeba Janvier 2017. Le Roi Mohammed VI prononçant le discours historique marquant le retour du Maroc au sein de l'Union africaine (UA), ex-OUA.



Anniversaire: Le roi Mohammed VI avec le prince Moulay El Hassan.



Riyadh Avril 2016. Photo de famille du Roi Mohammed VI avec les chefs d'Etat arabes du Conseil de coopération du Golfe (CCG)



Marrakech novembre 2016. Le Roi Mohammed VI prononçant un discours lors de la COP 22.



Nador septembre 2011. SM le Roi Mohammed VI donne le coup d'envoi officiel de la rentrée scolaire 2011-2012 et lance l'initiative royale "Un million de cartables".

TOUR HASSAN PALACE

un Siècle de Traditions

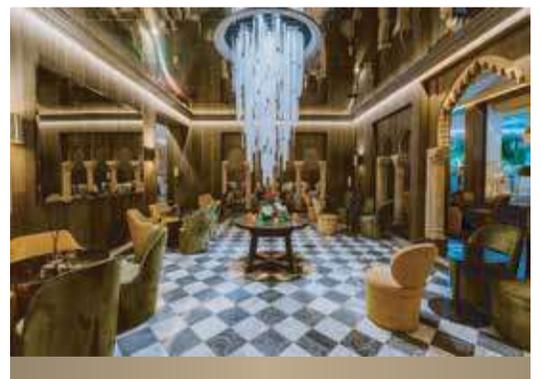


UN PALACE AU COEUR DE LA CAPITALE

La Tour Hassan Palace, Fleuron de l'hôtellerie marocaine, demeure une vitrine incontournable de l'art de vivre et de l'hospitalité marocaine.

Construit en 1912, l'Hôtel La Tour Hassan Palace à Rabat est un hommage au faste de l'architecture mauresque, qui allie ornement d'élégance et atmosphère emplies d'une majesté unique.

La Tour Hassan Palace offre les atouts d'un Hôtel contemporain de loisirs, d'affaires haut de gamme et de savoir faire de professionnels hautement qualifiés.



Inscrivez-vous à notre histoire !

www.tourhassanpalace.com | reservation@latourhassan.com | +212 5 37 23 90 00

الطرق السيارة بالمغرب
Autoroutes du Maroc

À l'occasion du
**25^{ème} anniversaire de l'intronisation de
Sa Majesté le Roi Mohammed VI
que Dieu L'Assiste,**

la Société Nationale des Autoroutes du Maroc
a l'insigne honneur de présenter au Souverain
ses vœux les plus déferents de bonheur
et de longue vie.

Ses vœux s'adressent également
à S.A.R. le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à S.A.R. le Prince Moulay Rachid
et à toute la Famille Royale

